



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

UNESCO 2012



Photo de couverture :

En 2012, l'UNESCO a déployé des efforts considérables dans le domaine de l'éducation, notamment en organisant le Congrès international sur l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) à Shanghai (Chine), et en prenant part à la Journée de soutien à Malala Yousafzai, élève pakistanaise de 14 ans victime d'une tentative d'assassinat pour son engagement en faveur du droit à l'éducation des filles.

L'Initiative mondiale L'éducation avant tout du Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, occupe une place de premier plan dans les activités de l'Organisation. À la demande du Secrétaire général, la Directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova, préside le Comité directeur de haut niveau pour l'élaboration et la mise en œuvre de cette initiative.

Sur la photo de couverture, Intiranee Khanthong, membre du personnel de l'UNESCO, en visite à la Fondation Baan Nokhamin pour les enfants défavorisés (Bangkok, Thaïlande).

© Sirisak Chaiyasook

Publié en avril 2013

par le secteur des Relations extérieures et de l'information du public
de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)
7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France

© UNESCO 2013

Tous droits réservés

Imprimé par l'UNESCO

L'imprimeur est certifié Imprim'Vert®, initiative environnementale
de l'industrie de l'imprimerie française.



UNESCO
2012



Préface

d'Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO

2012 a été marquée par de profonds changements dans le monde et restera comme un tournant pour l'UNESCO.

Face à la montée de nouveaux défis, nous sommes restés fidèles à nos valeurs et nous avons concentré notre action. Nous avons proposé une feuille route visant à rationaliser et à affiner la mise en œuvre de nos programmes. L'Organisation s'est mobilisée avec toute la force de son mandat pour faire valoir son message et sa vision de l'éducation, des sciences, de la culture, de la communication et de l'information — notamment lors de la Conférence Rio+20 sur le développement durable, où la contribution de l'UNESCO a été importante. L'UNESCO a également piloté l'accord engageant l'ensemble du système des Nations Unies autour d'un Plan d'Action sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité, dans le but de renforcer la protection de la liberté d'expression à travers le monde. À cela s'ajoute le 6^e Forum mondial de l'eau à Marseille et le lancement du 4^e Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau... ou bien encore le Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous 2012, qui a bénéficié d'un lancement mondial, sur la question capitale des compétences des jeunes et de l'emploi.

Parmi nos réalisations significatives en 2012 figurent également l'organisation du Congrès international sur l'Enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) à Shanghai, les nouveaux résultats de nos programmes Culture et développement et le premier Forum africain sur la science, la technologie et l'innovation à Nairobi. Nous avons célébré le 40^e anniversaire de la Convention du patrimoine mondial lors de cérémonies à Kyoto (Japon) et nous avons intensifié notre effort de protection du patrimoine culturel menacé au Mali, en Libye, en République arabe syrienne et ailleurs. Pour la première fois, nous avons célébré la Journée mondiale

de la liberté de la presse à Tunis. À travers toutes ces activités, l'UNESCO a renforcé son engagement sur ses deux priorités globales : l'Afrique et l'égalité des genres.

Le Secrétaire général des Nations Unies a fait appel à l'UNESCO, pour conduire son Initiative mondiale pour l'éducation avant tout et pour créer le Conseil consultatif scientifique international. J'y vois la reconnaissance de la qualité du travail de l'ensemble des collègues de l'UNESCO, au Siège et sur le terrain, et tout particulièrement de ceux qui travaillent dans des conditions difficiles, en première ligne pour le bien commun.

Tous ces résultats reflètent un effort collectif, rendu possible grâce au soutien des États membres, du système des Nations Unies, de nos partenaires privés et de nombreux individus à travers le monde. Ce rapport annuel rend également hommage à leur dévouement et à leur engagement envers l'UNESCO.

Nous devons tirer parti de ces réussites alors que nous cherchons à définir la nouvelle voie pour l'UNESCO avec la Stratégie à moyen terme (2014–2021) et avec le prochain document de Programme et Budget. Nous devons également bâtir sur ces avancées pour élaborer une nouvelle stratégie mondiale pour la durabilité après 2015. La coopération dans les domaines de l'éducation, de la culture, des sciences, de la communication et de l'information n'a jamais été plus importante — et doit être au cœur de l'agenda politique mondial.

Pour réussir, nous devons continuer sur le chemin que nous avons tracé avec les États membres, nous efforcer de construire une nouvelle UNESCO, plus moderne — l'UNESCO que nous voulons. Ce Rapport annuel donne un aperçu de l'ampleur du travail que nous accomplissons et de la profondeur de l'engagement qui le guide.



Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO en visite dans une école primaire d'Umm Sayhoun (Jordanie) au mois de mai.

© UNESCO/Paola Leoncini-Bartoli

Irina Bokova



Sommaire

Chapitre 1	L'éducation pour le XXI^e siècle	7
Chapitre 2	La science pour un avenir durable	17
Chapitre 3	Une planète, un océan	29
Chapitre 4	Apprendre à vivre ensemble	43
Chapitre 5	Sauvegarder et transmettre notre patrimoine	57
Chapitre 6	Encourager la créativité pour le développement	69
Chapitre 7	Défendre la liberté d'expression	79
Chapitre 8	Construire les sociétés du savoir	89
	2012 en photos	101
	Annexes	109

Le Bureau de l'UNESCO à Amman (Jordanie) a aidé à installer un système évaluant l'instabilité des pentes du Siq de Petra. Ce système Wi-Fi de suivi visant à identifier les zones instables est dorénavant en place sur six pentes sélectionnées. Cette photo a reçu une mention spéciale au premier concours photo UNESCOCOMMUNITY « l'UNESCO en action, 2012 ».



Jeunes filles à l'école Aisha Durani, Kaboul (Afghanistan). Initiative de l'UNESCO, le Partenariat mondial pour l'éducation des filles et des femmes, qui est centré sur les programmes d'éducation destinés aux filles et aux femmes analphabètes ou semi-analphabètes, au moyen de partenariats avec le secteur privé, est entré dans sa deuxième année en 2012.

A young woman wearing a white hijab and a black school uniform is sitting at a desk in a classroom. She is focused on writing in a notebook with a pen. Her left hand is resting on her head. In the background, other students are visible, some reading books. The scene is brightly lit, suggesting a typical classroom environment.

CHAPITRE 1

L'éducation pour le XXI^e siècle

L'éducation pour le XXI^e siècle

Le déficit de compétences des jeunes est un thème dominant dans l'éducation en 2012. Une conférence internationale marquante de l'UNESCO et un grand rapport traitant spécialement du thème des jeunes ont porté sur la nécessité pour les jeunes d'être équipés de compétences pour le travail au XXI^e siècle. La participation des jeunes à la prise des décisions a aussi été abordée. L'intensification de l'alphabétisation a constitué une autre préoccupation, avec une attention ciblée sur les pays les plus éloignés de la réalisation des objectifs de l'Éducation pour tous (EPT). Une nouvelle stratégie relative aux enseignants a mis en vedette ces derniers, et l'UNESCO a renforcé son plaidoyer en faveur de l'égalité des genres dans l'éducation à tous les niveaux.



Selon le Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2012, 200 millions de jeunes n'ont jamais terminé l'école primaire et manquent de compétences pour l'emploi.

■ Compétences des jeunes

Les pertes d'emploi, le chômage des jeunes, le changement constant du marché de l'emploi, l'exclusion sociale, la pauvreté et le déficit de compétences ont été au centre des travaux de l'UNESCO sur l'enseignement et la formation techniques et professionnels – une priorité essentielle de l'UNESCO. Ces questions ont orienté les débats du troisième Congrès international sur l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP), que l'UNESCO a organisé avec le gouvernement chinois du 13 au 16 mai à Shanghai (Chine). Événement marquant du dialogue mondial sur l'EFTP, cette réunion a rassemblé 540 participants, dont quarante ministres et des hauts fonctionnaires de 107 pays. « Transformer l'EFTP : construire des compétences pour le travail et la vie » était le thème du Congrès, qui a entrepris de répondre aux défis auxquels sont confrontés les systèmes d'EFTP, de déterminer comment l'EFTP peut contribuer au développement, de trouver de nouveaux moyens de faciliter la transition de l'école au travail, de tracer des orientations stratégiques en vue de la transformation de l'EFTP et d'identifier des possibilités de coopération internationale. Le Congrès a débouché sur l'adoption du Consensus de

Shanghai, qui appelle à la transformation et au développement de l'EFTP.

Le *Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2012, Jeunes et compétences : L'éducation au travail*, a montré l'ampleur du déficit de compétences des jeunes, calculant que 200 millions de jeunes âgés de 15 à 24 ans n'ont jamais terminé l'école primaire et manquent de compétences pour l'emploi.

Le 16 octobre, à Paris, la Directrice générale a lancé un appel pour combler le déficit de compétences des jeunes par des financements supplémentaires, par davantage de programmes de la « deuxième chance » pour les jeunes qui n'ont pas bénéficié d'une éducation et par de nouveaux partenariats entre secteur public et secteur privé.

À la suite des conclusions du Rapport mondial, le Ministère ghanéen des affaires féminines et des jeunes a lancé une nouvelle campagne sur les compétences des jeunes, disant que le Rapport avait « créé l'impulsion nécessaire à la révision des programmes scolaires ». La grande visibilité médiatique donnée au rapport au Pakistan a facilité l'adoption du projet de loi sur la scolarisation obligatoire et gratuite.

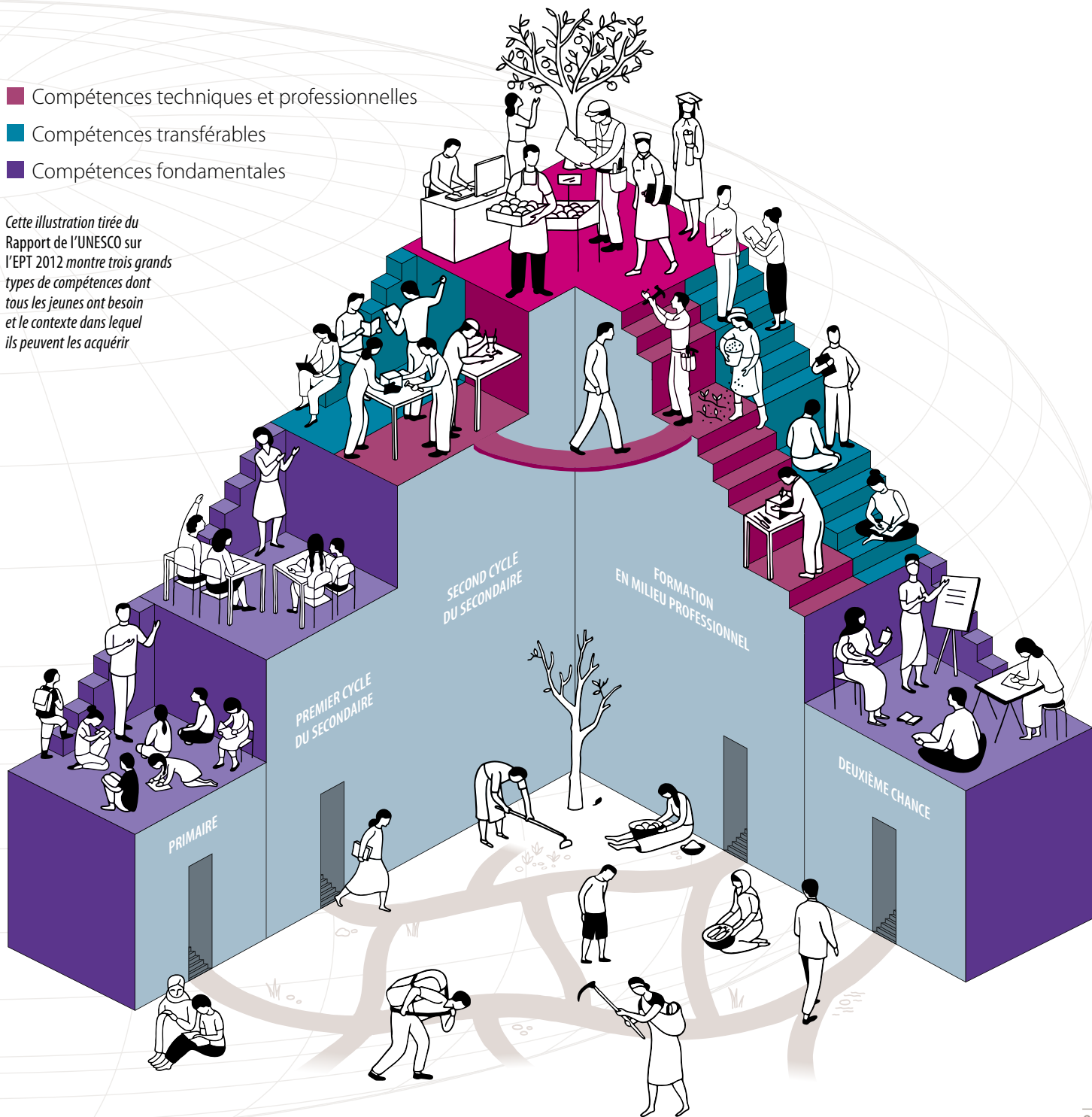
L'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) a joué un rôle clé dans l'élaboration du Rapport mondial. Son actualité a fait qu'il a été

■ Compétences techniques et professionnelles

■ Compétences transférables

■ Compétences fondamentales

Cette illustration tirée du Rapport de l'UNESCO sur l'EPT 2012 montre trois grands types de compétences dont tous les jeunes ont besoin et le contexte dans lequel ils peuvent les acquérir



largement lu et débattu dans le monde. Plus de soixante pays ont organisé des événements pour débattre du Rapport, qui est publié dans les six langues officielles de l'Organisation. Les médias de 84 pays ont commenté l'ampleur des besoins d'investissements dans la formation et les compétences pour les jeunes. Le Rapport a été téléchargé près de 20 000 fois sur le site web durant les trois premiers mois. De plus, 20 000 rapports et 25 000 résumés ont été imprimés pour être distribués aux responsables de l'élaboration des politiques et à la société civile. Pour la première fois dans l'histoire du Rapport, plus de 600 jeunes de plus de 100 pays ont contribué à la rédaction d'une version destinée aux jeunes, *Des compétences, un emploi : soyez la génération du changement*. Plus de 6 000 exemplaires ont été imprimés pour diffusion aux réseaux et organisations de jeunesse.

L'UNESCO a continué d'appuyer les programmes d'EFTP en Afghanistan, en Côte d'Ivoire et à Madagascar, et elle a commencé à définir de nouveaux programmes d'EFTP avec les parties prenantes nationales au Bénin, au Libéria et en Malaisie. Comme ailleurs, ce travail a impliqué la fourniture de conseils sur les politiques, l'aide à la mise en place de capacités nationales d'examen et de formulation de politiques d'EFTP, la facilitation de la collecte des données pour appairer EFTP et marché du travail, et le renforcement général du suivi et de l'évaluation de l'EFTP.

L'Organisation a aussi promu la participation des jeunes aux processus décisionnels tels que la formulation et la planification de la politique d'éducation. Comme l'avait recommandé le 7^e Forum des jeunes de l'UNESCO, l'Institut international pour la planification de l'éducation

(IIPE) de l'UNESCO a organisé à la mi-octobre un forum de haut niveau sur les politiques. Intitulée Faire participer les jeunes à la planification de l'éducation pour la transformation sociale, la réunion a été marquée par une participation substantielle des jeunes, à la fois sur le mode virtuel et durant les séances de travail, aux côtés des responsables de l'élaboration des politiques, des praticiens et des chercheurs. Le programme d'action qui en résulte a fait écho à l'importance de renforcer l'engagement des jeunes dans l'élaboration des politiques et des programmes à tous les niveaux.

■ Intensifier l'alphabétisation

Pour marquer la Journée de l'alphabétisation (8 septembre), les ministres de l'éducation et les représentants des quarante et un pays les plus éloignés de la réalisation des objectifs de l'EPT se sont réunis pour une Table ronde de haut niveau au Siège de l'UNESCO les 6 et 7 septembre afin d'évaluer les défis à relever dans le domaine de

l'alphabétisation, d'identifier les obstacles aux progrès et de partager les bonnes pratiques. Les ONG, la société civile, les partenaires privés et les organismes des Nations Unies étaient bien représentés à ce débat de deux jours dont le thème était Atteindre l'objectif relatif à l'alphabétisation fixé pour 2015 : tenir la promesse.

L'UNESCO a aidé à créer les conditions de la mise en œuvre de programmes d'alphabétisation et d'éducation non formelle de qualité, notamment dans treize pays « prioritaires ». Elle a aidé ces pays à élaborer et appliquer des politiques et des plans d'alphabétisation, et renforcé la capacité des parties prenantes nationales clés d'exécuter et de développer des programmes d'alphabétisation de qualité et de forger des alliances et des partenariats. Par exemple, au Bangladesh, l'UNESCO a apporté son soutien pour la formulation d'une loi sur l'éducation non formelle, tandis qu'au Tchad, l'alphabétisation et l'éducation non formelle ont été intégrées



L'UNESCO a alloué des fonds pour favoriser l'intégration de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle dans le plan d'éducation du Tchad.



© UNESCO

L'UNESCO a aidé à créer quatre centres d'apprentissage communautaire en Iraq, dans le cadre des efforts déployés par l'Organisation pour atteindre les objectifs de l'EPT.

dans le plan d'éducation du pays avec un budget dédié.

L'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL) a célébré six décennies de promotion de l'apprentissage tout au long de la vie par une conférence publique sur le thème Répondre aux défis mondiaux par l'apprentissage tout au long de

la vie et un séminaire d'experts sur le rôle des universités dans la promotion de l'apprentissage tout au long de la vie.

■ Agissons pour les enseignants !

Tel était le mot d'ordre de la Journée mondiale des enseignants 2012, que l'UNESCO a célébrée en lançant sa nouvelle stratégie concernant les enseignants pour 2012-2015. S'appuyant sur sa longue expérience, sur la méthodologie de l'Initiative pour la formation des enseignants en Afrique subsaharienne (TTISSA) et sur

Équipe spéciale internationale sur les enseignants pour l'EPT

Alliance mondiale de partenaires volontaires de l'EPT, l'Équipe spéciale internationale sur les enseignants pour l'EPT est une plate-forme internationale consacrée à la lutte contre le déficit d'enseignants afin d'atteindre les objectifs de l'EPT pour 2015. Pour résoudre les problèmes d'enseignants en Inde, l'Équipe spéciale et le Ministère indien du développement des ressources humaines ont organisé à New Delhi un forum auquel étaient représentés plus de 40 pays. La coopération Nord-Sud et Sud-Sud a été mise en relief, étant donné que les pays membres de l'Équipe spéciale ont partagé leurs expériences en matière de politiques. Les recommandations ont influencé les réformes de la politique des enseignants au niveau des États et au niveau central en Inde, de même que dans d'autres pays.

Iraq : les néo-alphabètes s'expriment

« J'ai pu lire l'heure et utiliser le téléphone mobile. Je suis devenu indépendante, sans avoir besoin de l'assistance de quiconque. J'ai pu lire lettres, journaux et magazines... J'ai pu exercer mes droits de citoyenne », dit Asma, une des néo-alphabètes, au nombre de plus de cinquante, participant aux programmes d'alphabétisation de l'UNESCO en Iraq, qui s'expriment pour la première fois dans *The Power of Literacy: Stories from Iraq*, recueil publié par l'UNESCO qui atteste l'importance de l'alphabétisation.

Il est estimé que le taux d'analphabétisme atteint 22 % en Iraq, les femmes des zones rurales étant particulièrement touchées en raison du manque d'infrastructures. Toutefois, le Ministère iraquien de l'éducation a ces dernières années mis en œuvre des politiques à grande échelle, en partenariat avec l'UNESCO, afin d'atteindre les objectifs de l'EPT. L'UNESCO a aussi aidé à créer quatre centres d'apprentissage communautaires dans les gouvernorats de Bagdad, Al-Muthanna et Dyala.

les autres programmes de l'UNESCO relatifs aux enseignants, l'Organisation a identifié trois priorités destinées à guider la stratégie : combler le déficit d'enseignants dans dix pays « prioritaires », en particulier en Afrique subsaharienne ; améliorer la qualité de l'enseignement ; éclairer le débat mondial sur la recherche, la production des connaissances et la communication au service de l'enseignement.

Dans le contexte de la nouvelle stratégie pour les enseignants, l'Éthiopie, la Namibie et la Côte d'Ivoire ont été désignées comme les trois premiers pays pour la mise en œuvre d'un nouveau projet d'une durée de quatre ans sur l'éducation de qualité par la formation des enseignants, appuyé par l'UNESCO et financé par la Chine. Lancée par la Directrice générale le 22 novembre lors de la clôture de la Réunion mondiale sur l'EPT de 2012, cette initiative de coopération Sud-Sud sera centrée sur le renforcement des systèmes de formation des enseignants afin qu'ils forment suffisamment d'enseignants qualifiés pour réaliser l'EPT.



© UNESCO

Le Président du Pakistan Asif Ali Zardari et la Directrice générale Irina Bokova ont lancé le Fonds Malala pour l'éducation des filles en 2012.

■ Autonomiser les femmes et les filles

L'UNESCO a continué à lutter contre la discrimination liée au genre dans l'éducation, cause et conséquence de tant de disparités profondément enracinées dans la société. Lorsque le Partenariat mondial pour l'éducation des filles et de femmes est entré dans sa deuxième année d'existence, la Directrice exécutive d'ONU Femmes, Michelle Bachelet, et la princesse Laurentien des Pays-Bas, Envoyée spéciale de l'UNESCO pour l'alphabetisation au service du développement, se sont jointes à la Directrice générale le 25 mai pour célébrer ses réalisations.

Elles ont passé en revue les progrès accomplis dans le contexte du partenariat, en particulier trois projets en Afrique soutenus par des partenaires privés. Un projet d'alphabetisation des filles et des femmes au Sénégal, financé par Procter & Gamble, a inauguré 160 salles de classe dans sept régions et formé 100 alphabetiseurs qui ont alphabetisé 3 000 femmes. La Fondation Packard a travaillé avec vingt-huit écoles en Éthiopie et en République-Unie de Tanzanie pour retenir les filles à l'école. Au Kenya et au Lesotho, la Fondation Varkey GEMS a collaboré avec l'UNESCO sur la formation des enseignants tenant compte des questions de genre afin d'encourager davantage de filles à fréquenter l'école et

d'améliorer leur apprentissage des sciences, des mathématiques et de la technologie.

Les membres du Panel de haut niveau de l'UNESCO sur l'éducation des femmes et des filles pour l'autonomisation et l'égalité des genres, ainsi que les bénéficiaires du projet, ont participé à la célébration et aidé à envisager des moyens d'intensifier l'action, de renforcer encore le partenariat et plus généralement d'entretenir l'élan.

■ Soutenons Malala !

Un nouveau chapitre s'est écrit sur les actions de l'Organisation en faveur de l'autonomisation des femmes et des filles lorsque l'UNESCO et la

République islamique du Pakistan ont lancé le Fonds Malala pour l'éducation des filles, lors d'un événement de haut niveau de la célébration de la Journée des droits de l'homme, le 10 décembre : « Soutenons Malala : l'éducation des filles est un droit ». Le Président de la République islamique du Pakistan, Asif Ali Zardari, a annoncé que son pays ferait don des premiers 10 millions de dollars EU.

Cet événement était dédié à une écolière et militante pakistanaise de 15 ans, Malala Yousafzai, que les Talibans avaient tenté d'assassiner en octobre parce qu'elle défendait le droit des filles d'aller à l'école.

Parmi les autres orateurs principaux figuraient le Premier Ministre français Jean-Marc Ayrault, la Directrice exécutive d'ONU-Femmes Michelle Bachelet, l'Envoyé spécial des Nations Unies pour l'éducation mondiale Gordon Brown et l'ex-présidente de la Finlande Tarja Halonen. Les participants ont adopté une « Déclaration d'engagement en faveur du droit des filles à l'éducation », promettant de « tout faire pour mettre fin à toutes les formes de violence contre les filles et pour éliminer les obstacles qui les empêchent de fréquenter l'école ».

Le but de l'événement était de donner une nouvelle impulsion aux efforts visant à permettre à toutes les filles d'accéder à l'école d'ici à 2015 et de renforcer l'élan donné par l'Initiative mondiale du Secrétaire général de l'ONU L'éducation avant tout, qui appelle les gouvernements, les organisations internationales, la société civile, le secteur privé et les dirigeants religieux à faire de l'éducation des filles une priorité.

Publié dans le cadre du Partenariat mondial de l'UNESCO pour l'éducation des filles et des femmes – « une vie meilleure, un avenir meilleur », le rapport, *From Access to Equality : Empowering Girls and Women through Literacy and Secondary Education*

[De l'accès à l'égalité : autonomiser les filles et les femmes par l'alphabétisation et l'enseignement secondaire], vise à sensibiliser davantage le public à l'importance d'investir dans l'éducation des filles et des femmes, en mettant en lumière deux domaines de l'éducation relativement négligés qui sont liés entre eux : l'enseignement secondaire et l'alphabétisation. Il offre au Partenariat une vision stratégique, donne des exemples concrets de moyens de s'attaquer aux obstacles qui s'opposent à la fois à l'accès et à l'égalité et contribue à redéfinir le rôle de l'éducation à partir d'une perspective de genre en vue de soutenir la réalisation des objectifs de développement plus généraux d'ici à 2015 et de contribuer aux discussions sur l'après 2015 concernant l'égalité des genres et l'EPT.

■ Planifier pour l'après 2015 : une conversation mondiale

Avec 2015 – l'échéance fixée pour la réalisation de l'EPT et des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) – à l'horizon, le processus d'examen des progrès accomplis vers cette réalisation et le débat sur les options concernant un nouvel agenda de l'éducation pour l'après 2015 ont vraiment commencé. Un débat mondial sur l'après 2015 a été lancé par une série de consultations nationales et mondiales coordonnées par le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD). Pour contribuer à ce processus, l'UNESCO et l'UNICEF, de concert avec d'autres organismes des Nations Unies et ONG, ont lancé en septembre une « conversation mondiale » de six mois avec des parties prenantes majeures de l'éducation. Les échanges ont eu lieu via l'Internet et à l'occasion de réunions face à face. Les conclusions contribueront à l'élaboration de l'agenda pour le développement post-2015. Les réflexions sur l'après 2015 ont été en outre

facilitées par la 6e réunion de la Consultation collective des ONG sur l'EPT (CCONG) à Paris en octobre, qui a rassemblé plus de 150 représentants d'ONG nationales, régionales et mondiales et des réseaux de la société civile du monde entier.

Atlas mondial de l'égalité des genres dans l'éducation de l'UNESCO



Avec plus de 120 cartes, graphiques et tableaux, l'*Atlas mondial de l'égalité des genres dans l'éducation* de l'UNESCO, publié en mars, permet au lecteur de visualiser les parcours éducatifs des filles et des garçons en termes d'accès, de participation et de progression du préprimaire à l'enseignement supérieur.

L'atlas est fondé sur des données de l'ISU de l'UNESCO, qui a lancé un outil complémentaire de cartographie des données en ligne à la mi-2012. Cet atlas en ligne permet de suivre les tendances sur la durée en adaptant les cartes et en exportant le large éventail de données ventilées par sexe et les indicateurs de genre figurant dans la publication originale.

Si l'on place l'éducation avant tout, on peut réduire la pauvreté et la faim, empêcher le gaspillage de potentiel et se tourner vers la construction de sociétés meilleures et plus solides pour tous. Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'ONU

Petites ou grandes, les ONG sont censées insister auprès des gouvernements, du secteur privé, de l'UNESCO et des donateurs pour qu'ils surmontent les obstacles qui continuent d'entraver la réalisation de l'EPT d'ici à 2015, et pour qu'ils produisent une vision collective pour un agenda de l'EPT post-2015.

Une autre conversation importante de ce processus a été la réunion ministérielle de haut niveau qui s'est tenue au Siège de l'UNESCO le 21 novembre. Organisée dans le cadre de la réunion mondiale sur l'EPT, elle visait à imprimer un élan collectif à la réalisation des objectifs de l'EPT pour 2015.

L'UNESCO Bangkok a poursuivi la conversation lors de deux réunions régionales d'experts de haut niveau (mai et novembre) pour lancer le débat sur l'avenir de l'éducation après 2015 dans la région Asie-Pacifique. Les participants ont débattu des tendances du développement, de ses lacunes et de ses défis, et émis des recommandations pour l'avenir de l'éducation en Asie et dans le Pacifique, alors que malgré une baisse du nombre d'enfants non scolarisés (39 millions de moins durant la décennie écoulée) la région abrite encore 65 % de tous les adultes analphabètes du monde.

■ Conception des programmes scolaires

Le Bureau international d'éducation (BIE) de l'UNESCO a organisé deux cours avancés menant à un diplôme en conception et mise au point de programmes scolaires, l'un à Dar es Salaam (République-Unie de Tanzanie) et l'autre à Montevideo (Uruguay), qui a couvert sept pays latino-américains.

■ Éducation de la petite enfance

La protection et l'éducation de la petite enfance (EPPE) ont été au centre de plusieurs événements tout au long de l'année, à commencer par la Semaine mondiale d'action 2012 (22-28 avril). Parmi les événements organisés pour mettre en lumière l'importance de l'EPT, un groupe d'élèves de 8 et 9 ans d'une école primaire parisienne ont fait leurs premiers pas à l'UNESCO le 25 mai, lorsqu'ils ont remis à la Directrice générale Irina Bokova des images sélectionnées d'enfants du monde entier qui avaient participé à l'opération « Grande Image ».

Les enfants ont aussi prié la Directrice générale de demander aux chefs d'État dans le monde de garantir l'universalité de l'éducation et ils ont fait part de leurs rêves pour l'avenir. Les images venant de quarante pays ont été exposées au Siège de l'UNESCO jusqu'au 11 juin, afin de mobiliser le soutien à la protection et l'éducation de la petite enfance.

Une consultation en ligne sur l'instruction dans la langue maternelle et l'EPPE a eu lieu pendant tout le mois de juillet 2012. La consultation visait à faire connaître aux parties prenantes clés travaillant dans les langues et l'éducation les politiques et les pratiques d'instruction dans la langue maternelle selon une approche d'éducation bilingue dans l'EPPE.



Le Secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon préside la réunion inaugurale du Comité directeur de l'Initiative mondiale pour l'éducation avant tout, avec à ses côtés la Directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova.

© UN Photo



Initiative mondiale pour l'éducation avant tout

Initiative mondiale du Secrétaire général de l'ONU pour l'éducation

Le Bureau de l'IIPE à Buenos Aires (Argentine) a lancé un nouveau Système d'information sur la petite enfance basé sur le web, afin de systématiser l'information sur les actions visant à mettre en œuvre les droits des jeunes enfants en Amérique latine et à évaluer leur réussite. Le site web fournit des informations à jour et des indicateurs statistiques, accessibles par pays ou par thème, sur les réglementations et les politiques dans dix-neuf pays de la région.

■ Réponses aux situations de post-conflit par une éducation de qualité

Immédiatement après un conflit, l'éducation peut sauver et préserver des vies, rétablir les routines et donner aux gens de l'espoir pour l'avenir. L'UNESCO promeut activement l'éducation dans le cadre des réponses aux situations d'urgence et pour le redressement à long terme, en particulier dans le délicat processus de transition de la violence à la paix et la non-violence. L'UNESCO aide ainsi activement ses États membres à reconstruire leurs systèmes éducatifs et à intégrer l'éducation pour la paix dans ces systèmes.

À la suite d'une guerre civile désastreuse au Libéria, l'UNESCO a continué d'aider à la réconciliation par la réforme des programmes scolaires pour mettre en œuvre l'éducation pour la paix, les droits de l'homme et la citoyenneté dans le système scolaire libérien. Plus de 1 300 enseignants ont été formés et l'éducation pour la paix, les droits de l'homme et la citoyenneté a été largement adoptée comme matière scolaire.

Au Soudan du Sud, l'UNESCO a aidé à mettre au point des matériels d'enseignement et d'apprentissage sur les compétences de la vie courante tandis que l'IIPE a aidé à élaborer le premier plan du pays pour le secteur de l'éducation. En Afghanistan, l'UNESCO continue à conduire le plus important programme d'éducation dans le pays, touchant 600 000 apprenants dans dix-huit provinces.

Le Kirghizistan, qui est un des pays d'Asie centrale touchés par un conflit, a accueilli le Forum international de l'UNESCO sur l'éducation post-conflit « Apprendre à vivre ensemble » (Bichkek, 27-29 juin), en conjonction avec la Communauté économique eurasiennne. Le Forum a appuyé les initiatives sur l'éducation et collecté les meilleures pratiques dans le contexte de la prévention des conflits adoptées par les pays d'Asie centrale et la Communauté d'États indépendants.

■ Un riche patrimoine de manuels

Le BIE a catalogué quelque 18 000 manuels et autres matériels d'apprentissage publiés entre les années 1880 et les années 1980 dans plus de 110 pays, par titre, pays, année, matière et langue. Les matières comprennent l'histoire, la géographie, les lettres, la musique et les sciences de la vie. L'Institut recherche des fonds pour numériser la collection.

■ Nouveaux atlas en ligne interactifs

L'ISU a lancé une nouvelle série d'atlas en ligne interactifs comportant des données sur la recherche-développement, les enfants non scolarisés et les inégalités de genre, offrant

un outil gratuit et puissant pour cartographier et convertir en graphiques les données et les indicateurs sur les questions critiques de politiques dans les domaines de l'éducation, de la science et de la technologie. Conçus pour être régulièrement mis à jour, ils permettent d'accéder facilement à des données et des indicateurs précis, ainsi qu'aux informations nécessaires pour donner forme aux politiques de développement.

S'unir pour placer l'éducation avant tout

L'Initiative mondiale L'éducation avant tout (GEFI) du Secrétaire général de l'ONU est une initiative lancée pour une durée de cinq ans par le Secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon afin de garantir à chacun une éducation de qualité, pertinente et transformative. Plaidoyer mondial au plus haut niveau, elle vise à ramener le monde sur la bonne voie pour qu'il tienne ses engagements concernant l'éducation.

Dès le début, l'UNESCO a joué un rôle central dans la mise en forme de l'Initiative. Elle a établi son concept global et obtenu le consensus sur ses trois priorités avec les institutions sœurs du système des Nations Unies, les représentants de la profession enseignante, la société civile et le secteur privé.

Le Secrétaire général a demandé à la Directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova, d'assumer la position de Secrétaire exécutive du Comité directeur de l'Initiative, comprenant quinze membres. Ce comité donnera des avis sur l'orientation stratégique de l'Initiative, traduisant sa vision dans la pratique au cours des cinq années à venir.

Outre l'UNESCO, les membres du Comité directeur comprennent le PNUD, le FNUAP, l'UNICEF, ONU Femmes, l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour l'éducation mondiale, la personne présidant le Partenariat mondial pour l'éducation et des représentants du secteur privé, des enseignants et des organisations de jeunesse.

L'Initiative reflète la vision de l'UNESCO selon laquelle l'éducation est le moyen le plus efficace de lutter contre la pauvreté, d'améliorer la santé et le bien-être, de générer la croissance et de promouvoir une citoyenneté responsable. Elle appuiera les objectifs stratégiques de l'Organisation en tant qu'institution chef de file pour l'EPT

Famille nomade mongole utilisant l'énergie solaire pour leur usage domestique. Grâce à des partenariats stratégiques et à des séminaires, l'UNESCO a maintenu en 2012 son soutien à l'accès universel à l'énergie, offrant des directions et des conseils à des gouvernements et à des partenaires internationaux au développement dans le monde entier.

© UN Photo/Eskinder Debebe



CHAPITRE 2

La science pour un avenir durable



La science pour un avenir durable

Sans la science, il ne peut y avoir que peu de progrès vers le développement durable. L'UNESCO, depuis 1945, encourage le développement de la science et de ses applications pour développer les connaissances et les capacités, facteurs clés du progrès économique et social qui est à la base de la paix et du développement.

L'enseignement scientifique est une des premières sources d'emploi des jeunes dans les pays en développement. L'UNESCO contribue à la renforcer en offrant des travaux pratiques de chimie en Haïti.

■ Faire avancer la science, la technologie et l'innovation en Afrique et en Asie

Selon le Rapport des Sciences 2010 de l'UNESCO, la recherche et le développement (R&D) en Afrique attirent nettement moins de financements publics que d'autres secteurs comme l'éducation ou la santé. Seulement quelque 0,3 % du PIB est consacré à la R&D en moyenne sur le continent, sept fois moins que l'investissement consenti dans les pays industrialisés. Le rapport montre également que l'accès à l'éducation supérieure reste limité et était en 2008, dans un pays sur quatre, en dessous de 4 %. En outre, la fuite des cerveaux affecte gravement le continent : un tiers au moins des diplômés africains en sciences et en technologie vivaient et travaillaient alors dans les pays développés.

Dans le but de renverser cette situation, l'UNESCO a co-organisé en 2012 (1-3 avril, Nairobi) le premier Forum africain sur la science, la technologie et l'innovation (STI) pour l'emploi des jeunes, le développement du capital humain et la croissance inclusive. Accueilli par le Gouvernement kenyan, il a été ouvert par le Président kenyan, Mwai Kibaki, et par la Directrice générale de l'UNESCO.

Le forum a souligné le besoin d'investir dans ce secteur clé pour

favoriser le développement du capital humain et la croissance inclusive, et pour fournir des opportunités d'emploi aux jeunes et aux femmes. Il a également examiné les réussites dans ce domaine dans tout le continent, mettant en valeur les meilleures pratiques et les meilleures politiques. Il a en outre cherché les moyens de renforcer les coopérations Nord-Sud et Sud-Sud, les partenariats entre les secteurs public et privé, et la coopération entre les institutions d'enseignement supérieur.

Les ministres en charge des STI, des finances, de la planification et de l'éducation de trente-cinq pays africains ont adopté une déclaration par laquelle ils s'engagent à renforcer la recherche scientifique africaine par la promotion de réseaux scientifiques et de la recherche collaborative aux niveaux national et intrarégional. La déclaration rappelle également l'engagement des chefs d'état et de gouvernement des pays de l'Union africaine de consacrer au moins 1 % du PIB à la recherche et développement. Aujourd'hui, seules la Tunisie et l'Afrique du Sud ont atteint cet objectif.

Depuis 2008, l'UNESCO et l'Institut de statistique de l'UNESCO ont réalisé une série de revues de politiques STI sous-régionales en Afrique. Quelques semaines après le premier Forum africain, des participants de près de quarante pays africains ont participé, au Cap (Afrique du Sud), à un atelier de formation sur la collecte et l'utilisation des indicateurs STI. Cet atelier faisait partie de l'application de la seconde phase de l'Initiative de science, technologie et indicateurs d'innovation pour

l'Afrique (African Science Technology and Innovation Indicators Initiative, ASTII). ASTII est un programme phare du Plan d'action consolidé de l'Afrique dans le domaine de la science et de la technologie (PAC) adopté en 2005 par les ministres en charge de la science du continent. En janvier 2007, les chefs d'État et de gouvernement ont invité l'UNESCO à collaborer étroitement avec l'Union africaine et le secrétariat du NEPAD à la mise en œuvre du PAC.

L'ASTII a pour objectif global de contribuer à améliorer la qualité des politiques aux niveaux national, régional et continental, en renforçant la capacité de l'Afrique à mettre au point et à utiliser les indicateurs de STI. L'atelier marquait une étape importante avant la livraison de la deuxième édition de l'African Innovation Outlook, collection de statistiques à l'échelle du continent sur la R&D, élaborée par l'ASTII.

Un autre événement international STI organisé par l'UNESCO s'est tenu en mai 2012 à Djakarta (Indonésie). Le séminaire Concevoir des incitations efficaces pour les pays du Sud-Est asiatique (Designing Effective Incentive for Southeast Asian Countries) a rassemblé des participants venant d'Indonésie, d'Australie, de Chine, d'Inde, de République islamique d'Iran, de Malaisie, de République islamique du Pakistan, de Thaïlande, du Viet Nam, des Philippines, de Singapour et du Sri Lanka. Son objectif était de fournir des recommandations politiques aux gouvernements sur les STI, afin d'aider à lutter contre la pauvreté et de stimuler la croissance économique des pays d'Asie du Sud-Est. Plus tard dans l'année, le Centre international de

En 2012, l'UNESCO a co-organisé le premier forum africain sur la science, la technologie et l'innovation (STI) pour l'emploi des jeunes, le développement du capital humain et la croissance inclusive.





©Diana Mosquera

recherche et de formation pour la stratégie en science et en technologie (CISTRAT) était inauguré à Beijing (Chine). Le centre travaillera sous les auspices de l'UNESCO. La cérémonie, qui s'est tenue le 24 septembre, a réuni Wan Chang, Ministre chinois de la science et de la technologie et la Directrice adjointe de l'UNESCO pour les sciences naturelles, Gretchen Kalonji, ainsi que des stagiaires africains, asiatiques et sud-américains venus à Beijing pour participer au premier séminaire international du centre. Ce nouveau centre concevra et conduira des programmes internationaux de recherche coopérative, offrira une formation professionnelle et une assistance technique, développera des

outils politiques efficaces et encouragera le travail en réseau et la coopération parmi les gouvernements, les universités et les industries.

■ La science dans la lutte contre la sécheresse et la famine dans la Corne de l'Afrique

En réponse à la crise de sécheresse qui a touché la Corne de l'Afrique en 2011, l'UNESCO a lancé en mai 2012 l'initiative Renforcer les capacités pour combattre la sécheresse et la famine dans la Corne de l'Afrique (Kenya, Somalie, Éthiopie) : exploiter les ressources en eaux souterraines pour une fourniture d'urgence en eau. Rendu possible

Nouveau partenariat pour encourager la formation d'ingénieurs en Afrique

On estime que quelque 2,5 millions de nouveaux ingénieurs et techniciens seront nécessaires en Afrique subsaharienne seulement. L'UNESCO et l'association technique et professionnelle la plus importante du monde, l'Institut d'ingénieurs en électricité et électronique (IEEE), ont signé en février 2012 un accord pour mettre en œuvre des projets destinés à soutenir la formation d'ingénieurs africains. L'UNESCO et l'IEEE ont décidé de collaborer à plusieurs projets et initiatives destinés aux étudiants et aux enseignants en Afrique, en particulier des programmes d'accréditation, la formation universitaire et des initiatives encourageant l'accès des femmes à ce métier.



© Kate Holt

Alain Gachet, président de Radar Technologies International, et Casey Walther, coordinateur des projets de cartographie des eaux souterraines de l'UNESCO, utilisent un appareil GENS et des cartes WATEX pour retracer les sources d'eaux souterraines dans les régions arides. Kenya, décembre 2012.

par le généreux soutien du Gouvernement japonais, le projet vise à cartographier les ressources en eaux souterraines résilientes à la sécheresse dans les zones affectées, et de renforcer les capacités régionales de gestion des eaux souterraines pour une meilleure préparation à la sécheresse. Une étude des ressources souterraines de la région de Turkana au Kenya pour des forages d'urgence et la planification du développement a été lancée.

Le projet constitue la contribution de l'UNESCO au cadre régional du Programme de recherche des ressources en eaux souterraines pour l'atténuation de la sécheresse en Afrique (GRIDMAP), union de partenaires régionaux travaillant en collaboration pour évaluer le potentiel en eaux souterraines et améliorer les capacités de gestion de la sécheresse dans toute la région de la Corne de l'Afrique et dans d'autres régions du continent.

■ Soutenir l'accès universel à l'énergie

Le secteur de l'énergie en Somalie a souffert de plus de deux décennies de négligence et de manque d'investissements. Il en résulte un énorme déficit dans l'accès universel à des sources d'énergie modernes et bon marché, qui entrave le progrès des indicateurs sociaux et limite la croissance économique durable. En réponse à cette situation, le Bureau de l'UNESCO à Nairobi et le PNUD-Somalie ont organisé le Forum de partenariat de l'équipe des Nations Unies sur l'énergie pour les objectifs d'avenir de la Somalie pour 2015, à Istanbul (Turquie) en mai 2012. Le rôle stratégique de l'UNESCO dans ce partenariat est de fournir des directions, des conseils techniques et stratégiques, et une orientation au Gouvernement somalien pour améliorer l'accès à l'énergie pour le développement durable.

Le Forum de partenariat a fixé des priorités programmatiques et un cadre de partenariat — entre les partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux, et les partenaires internationaux au développement — pour

dépasser les obstacles à l'accès à l'énergie et diversifier les sources d'énergie. Les partenaires ont établi l'ordre du jour 2012-2015 pour entreprendre des interventions prioritaires avec des rôles clairement définis.

■ Améliorer la prévention des catastrophes naturelles

La 4^e Conférence internationale sur les risques de catastrophes (IDRC), Gestion intégrale des risques dans un monde en mutation : chemin pour une société résiliente, a eu lieu à Davos (Suisse) fin septembre 2012. Organisée par le Global Risk Forum (GRF) Davos, cette conférence biennale vise à trouver des solutions efficaces pour une gestion des catastrophes et des risques mondiaux ainsi que pour l'adaptation au changement climatique, en réunissant la compréhension scientifique, les affaires, les réponses politiques, les médias et la participation des citoyens.

La conférence a proposé d'aborder les risques — naturels ou provoqués par l'être humain — dans une perspective pluridisciplinaire. Pendant la conférence, l'UNESCO a organisé deux sessions sur l'éducation à la réduction des risques de catastrophes naturelles (DRR) dans lesquelles l'Organisation a présenté les résultats des recherches récentes, des études de cas et des instruments d'orientation. Parmi ceux-ci on trouvait une étude, commandée par l'UNESCO et l'UNICEF, sur les expériences clés en cours au niveau national dans l'intégration de la DRR dans les programmes, qui identifiait les bonnes pratiques et les défis, et un outil technique, également développé par l'UNESCO et l'UNICEF, pour guider les responsables politiques et les concepteurs de programmes dans les gouvernements, les ONG et les agences des Nations Unies sur la façon d'intégrer efficacement la DRR. L'atelier régional Intégrer

les savoirs locaux et autochtones et les connaissances scientifiques pour une réduction des risques fondée sur les connaissances s'est tenu à Djakarta (Indonésie) du 6 au 8 août 2012. C'est le second atelier régional du projet UNESCO Renforcer la résilience des communautés côtières et des petites îles envers les risques hydrométéorologiques et les impacts du changement climatique (StResCom).

L'objectif de l'atelier était de discuter et de finaliser les détails des activités à mettre en œuvre dans la deuxième phase du projet StResCom. Il a été consacré aux matériels pédagogiques visant à améliorer la réduction des risques de catastrophes naturelles et l'adaptation au changement climatique en Indonésie, aux Philippines et au Timor Leste, les trois pays bénéficiaires du projet. La deuxième phase du projet StResCom se poursuivra avec un autre atelier régional qui se tiendra en avril 2013.

■ Transmettre les savoirs autochtones pour sauvegarder efficacement la biodiversité

Les territoires traditionnels autochtones sont parmi les plus riches en biodiversité. On estime qu'ils couvrent au moins 24 % de la surface terrestre de la planète et contiennent 80 % des écosystèmes sains restant sur la Terre. Cette convergence spatiale remarquable est due en partie à la gestion active que les populations autochtones pratiquent sur leurs terres et à la façon dont ils la protègent de l'exploitation externe.

Comme de nombreuses autres populations autochtones, les Mayangna de la réserve de biosphère de Bosawas (Nicaragua) se préoccupent de l'érosion de leur culture, de leur langue et de leurs savoirs. Les Mayangna ont donc demandé le soutien du programme

© Menika Sretbon-DidiMayangna



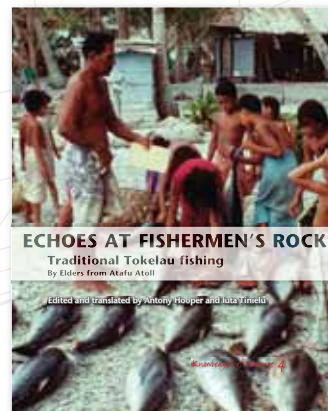
de l'UNESCO Système de savoirs locaux et autochtones (LINKS) pour les aider à renforcer leur transmission dans le contexte social contemporain. La première étape du projet a été de compiler et de documenter les savoirs et les savoir-faire des Mayangna, en mayangna et en espagnol. Le livre qui en est résulté, *Conocimientos del pueblo Mayangna sobre la convivencia del hombre y la naturaleza: peces y tortugas* (Connaissances mayangna sur l'interdépendance entre les populations et la nature : poissons et tortues), démontre la profondeur et l'amplitude de la connaissance locale du milieu naturel, y compris les comportements, l'habitat, la reproduction et les schémas de migration, et l'introduction d'espèces nouvelles invasives.

Les représentants des Mayangna ont particulièrement insisté sur la nécessité de soutenir l'intégration du livre dans le système d'éducation formelle mayangna. À cette fin, le Ministère de l'éducation et le programme UNESCO-LINKS ont conçu avec des professionnels de l'éducation mayangna un manuel de l'enseignant et un manuel scolaire qui ont été présentés lors d'un atelier

au Nicaragua du 24 au 28 janvier 2012. La suite comprend la formation des enseignants à l'utilisation de ces matériels pédagogiques, un suivi de l'impact du projet et un soutien continu aux professeurs.

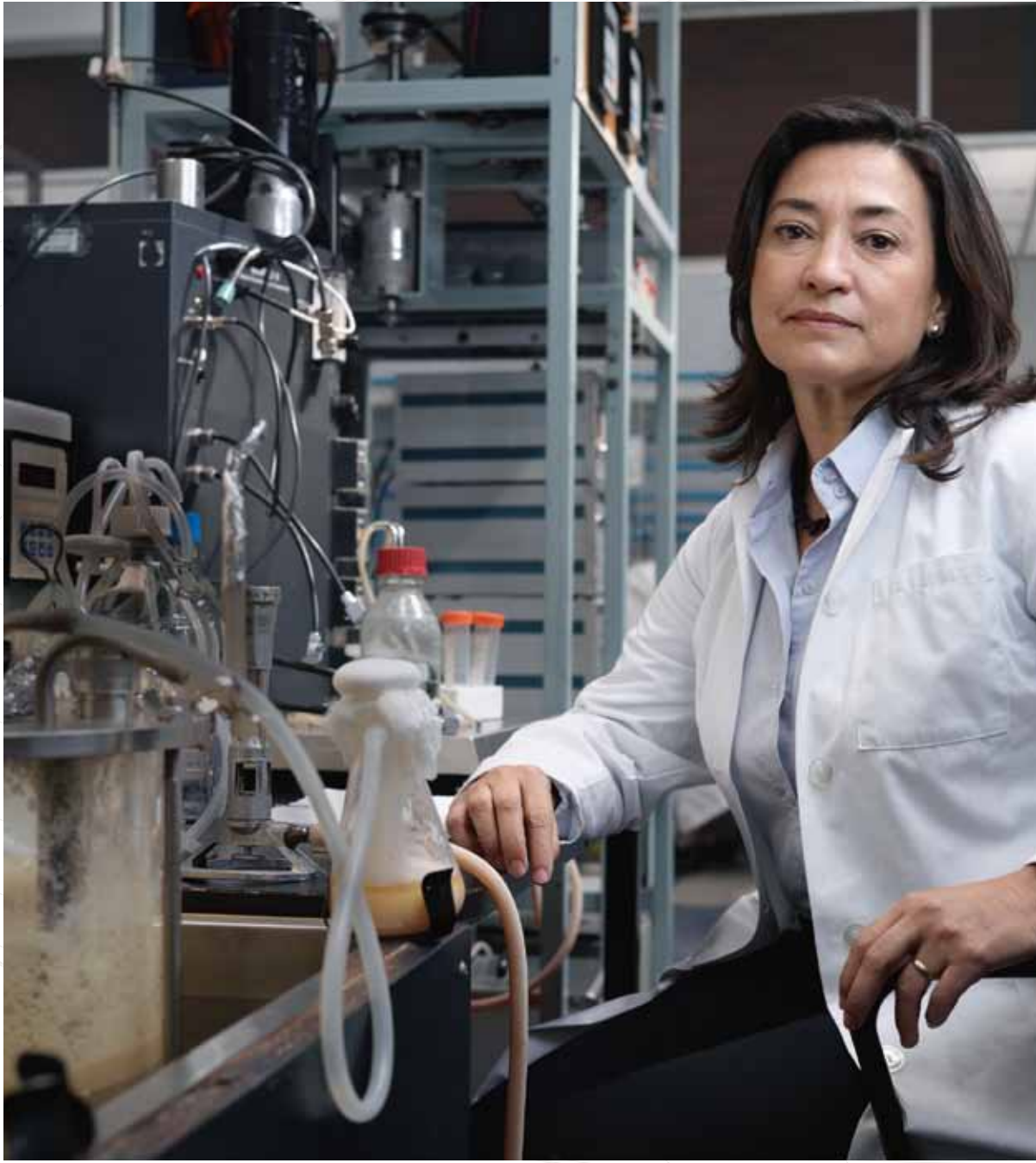
■ 40 ans de soutien à l'étude des sciences de la Terre

L'UNESCO est la seule agence des Nations Unies dont le mandat comprend le soutien à la recherche en sciences de la Terre. Au cours des années, le Programme international de



En 2012, l'UNESCO a publié une traduction anglaise de *Echoes at Fishermen's Rock*, écrit en Tokélaouan, afin de mieux diffuser les savoirs traditionnels des Tokélaouans.

L'UNESCO a poursuivi ses efforts en 2002 pour protéger les savoirs autochtones sur la biodiversité du peuple Mayangna (Nicaragua).





géosciences (PICG) a mené des projets d'études géologiques pour documenter le changement climatique, évaluer l'impact de l'environnement géologique sur la santé humaine, améliorer la connaissance sur les ressources en eau dans les karsts, entre autres. Aujourd'hui, le PICG compte 335 projets dans près de 150 pays. Il procure également un réseau à des milliers de scientifiques dans le monde, et en particulier dans les pays en développement, et se concentre sur des projets en relation avec les préoccupations d'actualité comme les géorisques, l'hydrologie et le changement climatique, et des projets de modélisation fondés sur des données géologiques. Une conférence pour célébrer le 40^e anniversaire du PICG s'est tenue au siège de l'Organisation le 22 février. L'événement a rassemblé de nombreux experts de différentes régions du monde, dont Gordon McBean, du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC), lauréat du Prix Nobel de la paix en 2007. L'objectif de la conférence était de faire le point sur les réussites et les défis du PICG et de tracer le chemin à suivre. La publication *Récits gravés dans la pierre : 40 ans de PICG*, qui retrace l'histoire du PICG, a été lancée lors de la conférence.

■ Les femmes et la science

Pour célébrer la Journée internationale des femmes 2012, l'atelier Les femmes en ingénierie : importance et défis a été organisé au siège de l'UNESCO le 8 mars. Les débats ont exploré les histoires de réussite de femmes ingénieures issues de différentes cultures. Il

Les lauréates du Prix L'Oréal-UNESCO pour les femmes et la science 2012. De haut en bas : les professeurs Ingrid Scheffer (Australie), Jill Farrant (Afrique du Sud), Bonnie Bassler (États-Unis), Frances Ashcroft (Royaume-Uni) et, ci-contre, Susana López (Mexique).

a également souligné les défis et difficultés rencontrés par les femmes ingénieures au cours de leur carrière et de leur travail bénévole. Cinq femmes scientifiques émérites, une par région, ont reçu le Prix L'Oréal-UNESCO pour les femmes et la science pour leur excellence scientifique et leur contribution au progrès des sciences de la vie. La Directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova, et le Président de la Fondation L'Oréal, Sir Lindsay Owen-Jones, ont remis les prix lors d'une cérémonie au siège de l'Organisation, en présence du professeur Christian de Duve, Président fondateur du Prix L'Oréal-UNESCO pour les femmes et la science, et Prix Nobel de médecine 1974. Le professeur Günter Blobel, Président du jury des sciences de la vie et Prix Nobel de médecine 1999, a présenté le travail de recherche des cinq lauréates.

Également présentes à la cérémonie de remise des prix, les boursières internationales L'Oréal-UNESCO 2012, quinze jeunes femmes sélectionnées pour la qualité et la viabilité de leurs projets de recherche et pour l'impact potentiel de leurs recherches sur les vies des êtres humains ou sur l'environnement. Pour la seconde année depuis sa création, la bourse spéciale internationale « ... sur les traces de Marie Curie » a été attribuée à une ancienne boursière internationale (Tunisie) pour l'excellence de ses travaux et sa persévérance dans sa carrière de chercheuse.

■ Récompenser les progrès scientifiques

Plusieurs médailles et prix de l'UNESCO furent remis en 2012, en reconnaissance de contributions remarquables à la science.

Le Prix UNESCO/Kalinga a été décerné à l'éminent scientifique mexicain René Raúl Drucker Colín. Spécialiste en physiologie, en neurobiologie et en psychologie, le professeur Drucker Colín est célèbre pour son

L'innovation et la transformation sociale dépendent de notre capacité à combiner les disciplines et à créer des synergies entre toutes les sciences, naturelles, humaines et sociales, en incluant les savoirs locaux et autochtones.

Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO



Le Prix international UNESCO-Guinée équatoriale pour la recherche en sciences de la vie 2012, a été décerné à Felix Dapare Dakora (Afrique du Sud), Rossana Arroyo Verastegui, (Mexique) et Maged Al-Sherbiny (Égypte).

travail sur l'identification du rôle joué par les neurotransmetteurs pendant le sommeil. Son travail est publié régulièrement dans *La Jornada*, quotidien mexicain majeur, et il a participé pendant la dernière décennie aux programmes scientifiques d'une chaîne de télévision nationale. La cérémonie s'est déroulée pendant le 99^e Congrès de la science indienne, à Bhubaneswar en janvier 2012, qui coïncidait avec le 60^e anniversaire du prix. Pour marquer l'occasion, un colloque international sur la vulgarisation de la science s'est tenu en marge du congrès.

Pendant la 24^e session du Conseil international de coordination (ICC) du programme l'Homme et la biosphère (MAB), du 9 au 13 juillet, l'ICC a reçu les douze vainqueurs

des bourses MAB pour les jeunes scientifiques. Cette année 75 % des lauréats étaient des femmes et 50 % venaient d'Afrique.

L'ICC a également remis le Prix Michel Batisse à Elizabeth Inés Taylor Jay (Colombie) pour son étude de cas sur L'amélioration du développement durable et de la conservation du récif de corail grâce à une gestion au niveau des communautés locales du bassin hydrographique dans la réserve de biosphère de Seaflower.

En octobre, la Directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova, a remis la médaille UNESCO pour le développement des nanosciences et des nanotechnologies à six lauréats lors d'une cérémonie organisée au siège de l'UNESCO. Cette médaille a été créée à l'initiative de la Commission internationale en charge du développement des nanosciences et des nanotechnologies pour l'Encyclopédie des systèmes de soutien de la vie (EOLSS), avec le soutien de la Délégation permanente de la Fédération de Russie à l'UNESCO. Les lauréats 2012 viennent de la Fédération de Russie, d'Allemagne et des États-Unis d'Amérique.

de la science. Cette ressource pédagogique en ligne et en libre accès (Open access, OA) couvrira tout le programme des sciences de la vie et des sciences physiques des niveaux secondaire et supérieur, et offrira aux étudiants du monde entier des matériaux d'enseignement et d'apprentissage de qualité.

L'année 2012 a également vu la création de plusieurs nouvelles chaires scientifiques. Une des chaires sur les Politiques scientifiques et l'innovation a été fondée à l'École nationale d'études politiques et administratives de Bucarest (Roumanie). Cette nouvelle chaire UNESCO servira de groupe de réflexion et de rapprochement entre les chercheurs, les formateurs, les entrepreneurs et les responsables politiques, dans les domaines des sciences politiques, de la gestion de l'innovation, de l'éducation scientifique et de la communication, de la futurologie, de la prévision technologique et de l'intelligence stratégique. La chaire facilitera la collaboration scientifique avec d'autres institutions en Roumanie et en Europe, et ailleurs dans le monde.

Nouvel organe intergouvernemental pour la gestion durable de la biodiversité et des écosystèmes

Quelques semaines avant la conférence de Rio+20, la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) a été lancée, en avril 2012, et sera basée à Bonn (Allemagne). L'UNESCO participe activement à l'IPBES dont le but est de traiter du problème de la perte croissante de la biodiversité mondiale et de la dégradation des services écosystémiques, en comblant le fossé entre une science exacte, impartiale et moderne, et les responsables politiques.

■ Nouveaux partenariats et nouvelles chaires pour le progrès de la science

En 2012, plusieurs partenariats avec de grandes institutions professionnelles internationales et avec des entreprises ont été développés, en particulier avec le groupe éditorial Nature et la société pharmaceutique Roche. Ce partenariat a été institué pour créer une plate-forme pédagogique de pointe pour l'éducation scientifique, intitulée Bibliothèque mondiale

■ Contribution au développement grâce aux sciences sociales

Plusieurs séminaires ont été organisés en 2012 pour réfléchir à la contribution des sciences sociales au développement. Parmi ceux-ci, l'atelier du mouvement Pugwash, Science et responsabilité sociale : problèmes croissants, initiatives sages, en mars, et la conférence intitulée Assises du Vivant : que vaut la vie 2.0 ?, fin novembre 2012. Les deux se sont déroulés au siège de l'UNESCO et ont



fourni l'opportunité de discuter comment les scientifiques pouvaient être à la hauteur de leurs responsabilités morales et sociales à l'époque de mondialisation, pour répondre à de grands défis comme celui de s'assurer que les innovations technologiques soient utilisées au bénéfice de l'humanité.

Lors de la célébration de la Semaine internationale de la science et de la paix (6-10 novembre) des centaines de spécialistes des sciences sociales d'Amérique latine et des Caraïbes se sont réunis à Mexico (Mexique) pour participer à une conférence de trois jours sur l'état des sciences sociales en Amérique latine et dans les Caraïbes. Cet événement était la 6^e

Conférence latino-américaine et caribéenne des sciences sociales organisée par CLACSO en coopération avec le Programme de l'UNESCO pour la Gestion des transformations sociales (MOST).

L'UNESCO a en outre reconnu la contribution spécifique d'un spécialiste des sciences sociales au développement de la discipline. Le premier Prix UNESCO/Juan Bosch pour la promotion de la recherche en sciences sociales en Amérique latine et dans les Caraïbes a en effet été remis à Karen Nathalia Cerón Steevens, 25 ans (Colombie), en reconnaissance de sa recherche sur la violence des jeunes en Amérique centrale et des applications qui en découlent sur les

politiques sociales et préventives menées au Guatemala.

■ Journée mondiale de la science au service de la paix et du développement

Des preuves scientifiques montrent que l'humanité a mis le fonctionnement du système terrestre en danger. Les modèles économiques et de développement actuels sont responsables d'une grande partie des crises sociales, économiques et environnementales interdépendantes et croissantes auxquelles la planète doit faire face. Le thème de la

L'UNESCO encourage l'innovation technologique pour promouvoir la paix et le développement. La carte d'identité non-falsifiable utilisée pour les élections au Timor Leste est une grande avancée technique pour la démocratie.

Journée mondiale de la science au service de la paix et du développement de l'année 2012 (10 novembre), La science pour la soutenabilité globale : interconnexion collaboration, transformation, met en lumière l'interdépendance de nos systèmes économiques, sociaux, culturels et politiques, qui sont de plus en plus interconnectés, pour prendre conscience des pressions qu'ils exercent sur le système terrestre, mais aussi des solutions potentielles qu'ils offrent.

À l'occasion des célébrations et dans le cadre de l'Année internationale des Nations Unies de l'énergie durable pour tous, le Bureau de l'UNESCO à Brasília et le secteur des sciences naturelles ont lancé en juin 2012 un concours pour les élèves du secondaire du Brésil sur la question « Quelle est la meilleure source d'énergie pour notre avenir ? ». Une publication a été produite recueillant les dix meilleurs dessins et rédactions après la cérémonie de remise des prix en novembre à São Paulo.

Encourager les capacités d'innovation et de recherche dans le monde arabe

Plus de 120 étudiants du monde arabe ont participé en décembre au Concours scientifique Intel : monde arabe 2012, compétition scientifique panarabe organisée sous le patronage de l'UNESCO par la société Intel et le Ministère de l'éducation des Émirats arabes unis. Le concours cherche à encourager les lycéens de 14 à 18 ans à s'intéresser à la recherche scientifique et à mener des projets de recherche fondés sur la méthodologie et les principes de la recherche scientifique. Cette initiative fait partie de l'engagement commun de l'UNESCO et d'Intel à soutenir une croissance économique durable dans la région arabe en encourageant l'innovation et les capacités de recherche locales.

■ L'UNESCO et la bioéthique

En 2012, l'UNESCO a établi le cadre des discussions mondiales sur les défis et les responsabilités éthiques que la recherche et les progrès en général ont créés ces dernières années.

La première conférence de l'Association internationale pour l'éducation à l'éthique (IAEE) s'est tenue début mai à Pittsburg (États-Unis). L'association a été créée en 2011 avec le soutien de l'UNESCO. Cette conférence a réuni plus de 200 chercheurs et professionnels internationaux qui ont partagé leurs expériences sur les programmes d'enseignement, les activités pédagogiques et les implications de la recherche dans l'éducation.

Une première formation a été organisée à N'Djamena (Tchad) sur l'Assistance aux comités de bioéthique en Afrique. Pendant trois jours, les participants ont cherché à clarifier le rôle et la mission du nouveau Comité national de bioéthique créé récemment au Tchad. Il s'agissait d'une des six formations mises en œuvre par l'UNESCO en Afrique en 2012, dans le cadre de son projet Assistance aux comités de bioéthique. Les autres sessions de formation ont eu lieu au Gabon (juillet), en Guinée (septembre), au Ghana, au Malawi et en Côte d'Ivoire (novembre).

La médecine traditionnelle, ses implications éthiques et les principes de non-discrimination et de non-stigmatisation ont été les sujets des débats, en septembre, de la 19^e session du Comité international de Bioéthique (CIB) et de sa session conjointe avec le Comité intergouvernemental de bioéthique (CIGB) au siège de l'UNESCO. Loin d'atteindre un consensus, les participants ont conclu que les questions de bioéthique ne pouvaient en aucun cas se limiter à des débats sur le clonage humain ou sur les OGM, mais étaient

L'éthique et la loi en biomédecine et en génétique



Une revue des réglementations nationales dans les états arabes a été publiée en anglais par le Bureau de l'UNESCO au Caire, début 2012.

profondément liées aux défis majeurs générés par les progrès en biomédecine — les bio-banques, l'accès aux médicaments, les transplantations et le trafic d'organes, de tissus et de cellules, les neurosciences, le VIH/SIDA et les nanotechnologies.

Le 4^e Congrès international du réseau d'Amérique latine et des Caraïbes sur la bioéthique, les droits humains et l'inclusion sociale, organisé avec l'UNESCO, s'est déroulé à Brasília (Brésil) du 29 novembre au 1^{er} décembre 2012. Des experts de la région ont discuté des potentialités de la bioéthique dans la contribution au développement des politiques et activités publiques dans le domaine de l'éducation permanente, ce qui favoriserait la mise en œuvre de stratégies orientées vers l'inclusion sociale et l'équité dans les questions de santé. Fort de plus de 400 participants, le congrès a offert une opportunité unique de renforcer les projets de coopération dans la région.

Une femme récolte des chayotes au Viet Nam. Originaires d'Amérique centrale, la chayote est à la fois utilisée en médecine et dans la fabrication de produits cosmétiques et alimentaires. La médecine traditionnelle et sa portée morale ont fait l'objet de discussions lors de la 19^e session du Comité international de bioéthique (CIB) en septembre au siège de l'UNESCO.





CHAPITRE 3

Une planète, un océan

WANT *to preserve our ocean*
(EU GUERIO) (PRESERVAR NOSSO OCEANO)



Organisation
pour la Culture
et l'Éducation
Scientifique
et le Développement
Technique

#GREENANDBLUE

www.unesco.org/rio+20



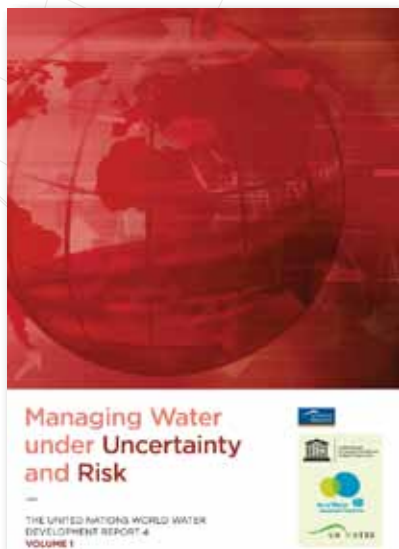
La campagne L'avenir est vert et bleu a été lancée par l'UNESCO et Agência África quelques jours avant la Conférence de Rio+20. Grâce au soutien de l'ambassadeur de bonne volonté Nizan Guanaes, cette campagne, qui s'affichait dans toute la ville, a témoigné de l'engagement de l'Organisation pour le développement durable à travers ses actions pour la sauvegarde des océans, l'éducation pour le développement durable et pour des modes de vie durables.

Une planète, un océan

L'année 2012 a été marquée par plusieurs appels de haut niveau à protéger et soutenir notre planète. Avec le lancement de la quatrième édition du Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau, avec le nouvel accent mis sur le développement durable de la planète et des océans avant, pendant et après Rio+20, avec l'introduction de plusieurs initiatives mondiales majeures et de projets régionaux pionniers, avec le perfectionnement des systèmes d'alerte et d'atténuation des tsunamis, avec l'insistance sur l'importance de l'acidification des océans et l'augmentation des connaissances en matière de biodiversité marine, 2012 a vraiment été l'année de la prise de conscience du rôle de l'environnement dans tous les aspects de nos vies.

■ L'UNESCO lance le quatrième Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau

La croissance sans précédent de la demande en eau menace tous les grands objectifs de développement. Les besoins croissants de nourriture, l'urbanisation rapide et le changement climatique augmentent considérablement la pression sur les ressources mondiales en eau. Cette situation complexe demande une révision radicale de la conception



Le lancement de la 4^e édition du Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau a été mentionné dans plus de 800 articles de médias internationaux.

de la gestion de l'eau. Tels sont certains des avertissements contenus dans la dernière édition de ce rapport, *Gérer l'eau dans des conditions d'incertitude et de risques*, coordonné par le Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau (WWAP), basé à l'UNESCO. Le rapport a été lancé à Marseille (France) pendant le 6^e Forum mondial de l'eau, par la Directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova, et le Président de l'ONU-eau, Michel Jarraud. Le rapport a rencontré une attention considérable dans le monde entier et a été recensé dans quelque 800 articles de presse. Pour renforcer sa diffusion, le WWAP a organisé divers événements pendant la semaine du Forum mondial de l'eau. Les traductions chinoise et coréenne étaient en cours à la fin de 2012.

■ La planète sous pression : se préparer à Rio+20

À l'approche de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable à Rio de Janeiro (Rio+20, juin 2012), l'UNESCO a organisé divers événements, auxquels elle a participé, dans le but de plaider pour une approche mondiale de la durabilité de notre planète. L'Organisation a d'abord réuni des scientifiques, des responsables politiques, des spécialistes de la santé, des OIG et des ONG à la conférence Planète sous pression à Londres (mars) pour faire le point sur la santé de la planète. Les participants ont examiné les

dernières données sur les indicateurs clés, en particulier sur le changement climatique, le déclin de la biodiversité, la sécurité alimentaire et la gouvernance.

En avril, l'UNESCO a consacré un forum à la question de « L'eau dans le monde d'ici 2050 ». Suite aux conclusions de la 4^e édition du Rapport mondial sur l'eau, lancée en mars, le Forum a examiné les progrès dans la gestion durable des ressources mondiales en eau et présenté différents scénarios sur ce que l'avenir réserve en fonction des choix que les décideurs politiques et les sociétés feront dans les prochaines années.

Une simulation exceptionnelle de négociations sur le développement durable, menée par plus de 100 étudiants de l'Université de Sciences Po (Paris) et intitulée Paris+20 a été organisée en partenariat avec l'UNESCO. Les étudiants souhaitaient développer des idées novatrices capables d'inspirer la restructuration du processus de négociation internationale à Rio. Cette initiative a été la source du mouvement « MyCity+20 » qui s'est peu à peu étendu à d'autres villes qui ont également effectué des simulations de Rio+20.

Un enfant portant des poissons en Mauritanie, un des pays pilotes du projet de l'UNESCO de 2012 « Adaptation aux changements climatiques en Afrique de l'Ouest », axé sur les communautés les plus fragiles.





© UNESCO

Lors de la Conférence Rio+20, l'UNESCO a présenté sur le trottoir de la plage de Copacabana, un poème géant de l'artiste espagnol Angel Arenas. Le public était invité à s'exprimer sur les océans en écrivant sur une feuille de 150 m de long.

Pendant les six mois qui ont précédé la conférence des Nations Unies, la Commission océanique intergouvernementale (COI) a joué un rôle central dans la sensibilisation à l'importance de l'océan en organisant neuf manifestations parallèles à New York, Paris et Bruxelles, en particulier le lancement de la publication inter-agences pilotée par la COI *Plan pour la durabilité de l'océan et des zones côtières* qui a inspiré une partie du texte de la résolution finale de Rio.

Le point culminant du processus préparatoire à Rio+20 a été le Forum sur la science, la technologie et l'innovation pour le

développement durable qui s'est déroulé à Rio (11-15 juin).

Le forum a fourni une plate-forme pour renforcer le dialogue entre les personnalités éminentes de la communauté internationale des sciences politiques dans le but de produire les savoirs et les technologies nécessaires à la construction de sociétés durables. Ils ont conjointement conçu un ensemble de recommandations thématiques pour un nouvel ordre du jour mondial après Rio+20. Une initiative audacieuse de dix ans, Future Earth : la recherche au service du développement durable mondial, a également été lancée pour améliorer

la coordination de la recherche scientifique avec les gouvernements et les partenaires du monde des affaires.

■ L'UNESCO à Rio+20

Les principaux objectifs de Rio+20 étaient de s'assurer du renouvellement de l'engagement politique envers le développement durable, d'évaluer les progrès et les lacunes dans la mise en œuvre des engagements pris, et de faire face aux nouveaux défis.

Pendant la conférence, l'UNESCO a organisé trois événements parallèles officiels et a participé à de nombreuses initiatives. L'événement parallèle de l'Organisation sur l'éducation pour le développement durable (EDD) a été co-organisé avec les gouvernements suédois, japonais et danois. Ses orateurs de haut niveau ont souligné que l'EDD était une priorité absolue et qu'elle avait le potentiel de transformer et de renouveler l'éducation. L'événement a été très suivi et a été l'occasion du lancement de la nouvelle publication de l'UNESCO *Façonner l'éducation de demain. Rapport de 2012 sur la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable*.

La COI a co-organisé et coprésidé la Journée des océans avec le Forum mondial de l'océan. Cet événement était constitué de sept panels consacrés aux questions urgentes comme le renouvellement des engagements politiques, la gouvernance de l'océan, la construction de la résilience des Petits états insulaires en développement (PEID) et de l'océan, le changement climatique et l'acidification de l'océan. Les coprésidents de la Journée de l'océan ont rendu publique la Déclaration de l'océan de Rio, appelant à une action immédiate et vigoureuse pour atteindre les objectifs de développement pour les océans, les côtes et les PEID au-delà de Rio+20. L'UNESCO a annoncé

Le développement durable au centre de la Semaine de l'Afrique à l'UNESCO

Des projections de films, des expositions d'art et des conférences sur des thèmes tels que La coopération en matière de changement climatique et la promotion du développement durable ont marqué l'édition 2012 de la Semaine de l'Afrique qui s'est déroulée au siège de l'UNESCO en mai. Un accent particulier a été mis sur les sciences en Afrique à travers une présentation de l'Académie des sciences pour le monde en développement (TWAS, Trieste, Italie) et de l'Institut international d'ingénierie de l'eau et de l'environnement (Burkina Faso).

le lancement par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) du Centre international de coordination de l'acidification des océans (OA-ICC).

L'événement parallèle organisé par la COI, Connaître notre océan, protéger nos trésors marins, renforcer les capacités des citoyens de l'océan, a rassemblé des orateurs prestigieux et présenté un certain nombre d'initiatives soutenant les buts de Rio+20 de l'usage durable de l'océan. La brochure de l'UNESCO *Océans en bonne santé, populations en bonne santé* a été diffusée au cours de l'événement. Grâce à l'implication de la COI, le Document final de Rio+20 reconnaît l'importance du renforcement des capacités en sciences de la mer dans les pays en développement, ainsi que de la coopération en matière de recherche scientifique.

Pendant Rio+20, le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a annoncé sa décision de créer un Conseil scientifique consultatif rassemblant des spécialistes internationaux éminents des sciences naturelles, sociales et humaines et de l'ingénierie. Le Secrétaire général a demandé que l'UNESCO pilote la création de ce Conseil et lui fournisse son secrétariat, de telle sorte que les agences des Nations Unies puissent obtenir des conseils complets sur la science, la technologie et l'innovation pour le développement durable. L'UNESCO a également été désignée comme l'agence pilote pour l'organisation de l'Année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau 2013.

« Les politiques publiques ont besoin des chercheurs en sciences sociales pour construire une société verte durable ». Tel était le message porté par deux événements parallèles à la Conférence Rio+20, organisés sous la bannière du Programme de l'UNESCO pour la Gestion des transformations sociales (MOST).

Rio+20 a attiré l'attention du monde entier et a reçu plus de 50 000 participants venant de plus de 75 pays. Plus de 1 300 articles de presse du monde entier ont suivi la participation de l'UNESCO.

■ L'Homme et la biosphère : le chemin à suivre

La 24^e session du Comité international de coordination (CIC) du programme de l'UNESCO l'Homme et la biosphère s'est déroulée juste après Rio+20 et a donné lieu à un débat vif sur le thème Perspectives après Rio+20 et vers une stratégie pour 2014-2021. En outre, vingt nouveaux sites ont été ajoutés au Réseau mondial des réserves de biosphère. En 2012, Saint-Kitts-et-Nevis a été le premier pays des Caraïbes anglaises à lancer un programme l'Homme et la biosphère. Le programme de

Gouvernance des énergies renouvelables dans les sites désignés par l'UNESCO

« L'école UNESCO dans le sud-est de l'Europe : Gouvernance des énergies renouvelables dans les sites désignés par l'UNESCO » s'est déroulée à Dubrovnik (Croatie) en 2012. Ce fut une chance unique d'améliorer les capacités dans le domaine des énergies durables en rassemblant dans un seul lieu le capital considérable de savoirs développés dans les sites désignés par l'UNESCO (sites du patrimoine mondial et réserves de biosphère) en Europe.

biosphère de St Mary couvre une zone contenant une diversité considérable. La zone choisie accueille aujourd'hui un des principaux sites de nidification des tortues de mer de la région.

Le Salzburger Lungau & Kärntner Nockberge (Autriche), déclaré réserve de biosphère en 2012, est une destination écotouristique et un exemple représentatif de paysages intra-alpins.



© Nockberg National Park, Salzburger Lungau & Kärntner Nockberge

Nous devons bâtir des économies vertes fondées sur des sociétés vertes.

Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO



*Parc national
Dzanga-Ndoki
(République
centrafricaine). Le
Réseau mondial
UNESCO des
géoparcs regroupe
des sites présentant
un patrimoine
géologique
exceptionnel,
pour leur valeur
scientifique,
leur rareté ou
leur beauté, qui
promeuvent le
développement
durable au bénéfice
des communautés.*



© A. Ioddi/WWF

■ Réseau européen des géoparc

La 11^e Conférence européenne des géoparc s'est déroulée en septembre au Parc Arouca (Portugal). Elle a examiné les progrès du Réseau européen des géoparc ainsi que les possibilités de consolidation de ces géoparc comme destinations de géo-tourisme, et les nouvelles stratégies de conservation et d'investissement. Pendant la conférence, le Bureau du Réseau mondial des géoparc a admis quatre nouveaux sites, ce qui porte leur nombre total à 91.

■ Les réponses de l'UNESCO aux menaces sur la durabilité de la planète

Tout au long de 2012, l'UNESCO a mobilisé des ressources humaines et financières pour faire face à certaines des menaces les plus urgentes qui pèsent sur la durabilité du monde.

Le Fonds de réponse rapide

Le Fonds de réponse rapide (FRR) est un programme de subventions géré conjointement par le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, la Fondation des Nations Unies et Fauna & Flora International. Il vise à protéger les sites naturels du patrimoine mondial en mettant à leur disposition des ressources financières rapidement mobilisables pour faire face à des situations d'urgence.

En février, le Massif de Retezat en Roumanie a reçu une subvention du FRR pour entreprendre une étude des empreintes de faune dans la neige, en réponse à la menace de construction d'une autoroute à travers les montagnes des Carpates. Cette zone protégée est sur la liste indicative du patrimoine mondial de la Roumanie et est connue pour sa diversité végétale, son endémisme et la richesse de sa

faune. La subvention a permis de collecter des données de base sur les mammifères, qui seront incluses dans un plan révisé d'atténuation environnementale.

Le FFR a approuvé également une demande de la Fiducie du Kenya Wildlife, suite aux incendies de forêt, repérés début 2012, sur les pentes du Mont Kenya. Site du patrimoine mondial, le Mont Kenya est un refuge essentiel pour une foule d'espèces emblématiques. Les fonds ont été utilisés pour l'arrosage par hélicoptère pour éteindre les derniers feux.

En juillet, un appel d'urgence a été lancé pour soutenir le personnel et reconstruire le siège de la Réserve de faune à okapis à Efulu (République Démocratique du Congo). En juin, des braconniers armés de fusils AK47 ont attaqué le siège de la réserve et tué sept personnes. Les fonds récoltés ont été également utilisés pour protéger les éléphants de la réserve et pour rétablir son excellent programme d'élevage d'okapis qui a joué un rôle critique dans la préservation du patrimoine génétique de l'espèce.

Patrimoine mondial forestier d'Afrique Centrale (CAWHFI)

L'objectif principal de cette initiative est d'améliorer la gestion des sites forestiers dans le bassin du fleuve Congo pour sauvegarder leur valeur universelle exceptionnelle. Dans ce contexte, et sous l'égide de la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC), les États parties à la Convention du patrimoine mondial, en collaboration avec le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, ont soutenu cette initiative, qui a finalement conduit à l'inscription en 2012 du Trinational de la Sangha (TNS) sur la Liste du patrimoine mondial.

Le TNS couvre une zone de 7 500 km², sur des territoires du Congo, du Cameroun et de



© Oneades

Cogéré par l'UNESCO, le Fonds de réponse rapide soutient les responsables locaux de la conservation des sites du Patrimoine faisant face à des situations d'urgence, comme leur tentative de maîtrise du feu dans le parc national de Emas au Brésil.

la République centrafricaine, et se distingue par son haut degré d'intégrité écologique et la conservation de grands singes. Le CAWHFI a également formé des experts régionaux et soutenu la Fondation TNS dans l'accès au bien à l'autonomie financière.

■ Partenariats pour sauver les grands singes

Les gorilles, les chimpanzés, les bonobos et les orangs-outangs d'Afrique équatoriale et d'Asie du Sud-Est sont confrontés à des menaces croissantes provenant des chasseurs de viande de brousse et des trafiquants de primates, de la guerre, de l'empiétement sur les écosystèmes forestiers, du changement climatique et de maladies comme le virus Ebola. Cela a abouti à une baisse spectaculaire de leur nombre et à la fragmentation de leurs habitats, laissant des populations éparpillées en petits groupes de plus en plus vulnérables, qui sont inscrites sur la Liste rouge des espèces menacées de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature).

Le Partenariat pour la survie des grands singes (GRASP) a été créé en 2002 pour enrayer cette menace. Son Conseil — coordonné par le PNUE et l'UNESCO — a tenu sa seconde réunion au siège de l'UNESCO en novembre pour définir une nouvelle stratégie de protection pour ces primates en danger. Le Conseil a considéré les moyens de renforcer la lutte contre le commerce illégal, comme l'utilisation des technologies modernes capables de détecter les mouvements des braconniers, et le développement d'un tourisme durable dans les zones protégées.

■ La Semaine mondiale de l'eau 2012

La contribution de l'UNESCO à la Semaine mondiale de l'eau 2012, à Stockholm, a consisté en plusieurs publications et deux grandes conférences, « Éco-estimation, avec comme sujet central les scénarii mondiaux sur l'eau et notre futur » et « Enseignements du 4^e Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau ». Les débats de

ces rencontres ont mis en valeur des exemples d'initiatives fructueuses de coopération dans le domaine de l'eau et ont identifié les sujets brûlants en relation avec la diplomatie de l'eau, avec la coopération pour les nappes d'eau transfrontalières et les liens avec les Objectifs de développement du Millénaire.

L'UNESCO ayant été nommée agence responsable pour l'organisation de l'Année internationale des Nations Unies de la coopération dans le domaine de l'eau 2013 et de la Journée mondiale de l'eau des Nations Unies, le Programme hydrologique international de l'UNESCO (PHI) a organisé pendant la Semaine un séminaire sur l'Année internationale qui a réuni un grand nombre d'experts de différentes disciplines. Les préparations pour l'Année et la Journée y ont été officiellement lancées.

■ Évaluer les tsunamis réels et simulés

Les Systèmes d'alerte aux tsunamis et d'atténuation de leurs effets ont été créés pour évaluer les risques, émettre et transmettre des messages d'alerte, et éduquer les populations exposées. Ils sont coordonnés par la Commission océanographique internationale (COI) de l'UNESCO.

Le Système d'alerte aux tsunamis dans l'Atlantique du Nord-Est, la Méditerranée et les mers adjacentes (NEAMTWS) est l'un de ces quatre systèmes régionaux. En novembre, un tsunami fictif au large des côtes est et ouest de la Méditerranée et de l'Atlantique du Nord-Est a permis de tester le système d'alerte dans la région. Les pays participants à l'exercice ont choisi un ou plusieurs scénarios de forts tremblements de terre, ont réagi aux messages reçus et les ont transmis à leurs autorités de sécurité civile. Certains pays ont également organisé, le jour même ou peu après, un exercice national.

Des systèmes similaires dans les océans Pacifique, Indien et dans les Caraïbes ont été également activés et testés en 2012. À la suite du tremblement de terre sous-marin de 2004 et du tsunami le plus grave de mémoire humaine qui s'en est suivi, la COI coordonne la mise en œuvre du Système d'alerte et de réduction de l'impact dans l'océan indien (IOTWS). La réponse comprend l'établissement d'un Service consultatif intérimaire à Hawaï et de l'Agence météorologique japonaise (JMA). Le Service régional sur les tsunamis (RTSP) en Inde, Indonésie et Australie est désormais la première source de conseils pour l'océan Indien.

Une alerte au tsunami a été émise dans l'océan Indien en avril 2012, suite à un fort tremblement de terre au large de la côte ouest de Sumatra (Indonésie), qui avait déclenché des vagues d'une amplitude allant presque jusqu'à un mètre. Globalement, le système a bien fonctionné lors de cette première alerte océanique. Quelques minutes après le tremblement de terre, le RTSP indien a émis des bulletins détaillant les informations et

les évaluations des menaces. Une évaluation préliminaire a montré que les Centres nationaux d'alerte aux tsunamis avaient reçu en temps voulu les informations et avaient réagi en conséquence. Des évacuations préventives ont été organisées dans certaines zones.

Un groupe interdisciplinaire d'experts coordonné par la COI s'est rendu au Salvador pour évaluer les caractéristiques du tsunami qui a frappé en août 2012 la péninsule salvadorienne de San Juan del Gozo après un tremblement de terre de 6,7. Bien que les experts aient conclu que la magnitude du tsunami avait été faible, leurs recommandations ont permis au pays d'améliorer les mécanismes existants de détection précoce et d'information.

■ L'UNESCO plaide pour la durabilité de l'océan à l'Expo 2012 à Yeosu

L'Expo 2012 à Yeosu (République de Corée) s'est ouverte en mai sur le thème Pour des côtes et des océans vivants. Le soutien généreux du



© UNESCO/Bisson

Gouvernement coréen a permis à la COI de co-organiser plusieurs grands colloques et conférences, dont la Deuxième conférence internationale sur les effets du changement climatique sur les océans. L'UNESCO a également conçu une exposition « Une planète, un océan » qui présentait l'explication complète des programmes de l'Organisation, en particulier les activités les plus récentes entreprises par le Programme marin du patrimoine mondial et la COI.

Pendant les cérémonies de clôture de l'Expo, le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, en présence de la Directrice générale de l'UNESCO, a lancé le Pacte sur les océans, vision stratégique des Nations Unies pour une réponse cohérente et efficace dans le cadre du mandat sur les océans.

■ Faire de la durabilité des océans en Afrique une priorité

Le bureau régional pour l'Afrique de la COI a commencé ses opérations en mars 2012 et a tenu la première session de la Sous-Commission de la COI pour l'Afrique et les États insulaires adjacents (COI-Afrique) début mai à Nairobi (Kenya). Cette sous-commission promeut la coopération régionale et internationale, et le développement et la coordination des

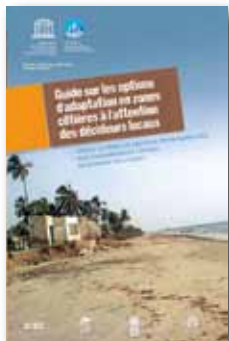
Route d'évacuation en cas de tsunami sur l'île de Phi Phi (Thaïlande). Le système d'alerte rapide aux tsunamis de l'UNESCO a fourni d'excellents résultats lors d'une alerte dans l'océan Indien en Avril 2012.



© IOC/UNESCO

L'UNESCO a présenté en détails ses activités en faveur de la durabilité des océans à l'Expo 2012 de Yeosu (République de Corée).

Le Guide sur les options d'adaptation en zones côtières à l'attention des décideurs locaux de la COI a été publié en 2012 afin de soutenir les efforts de l'UNESCO pour une gestion durable des océans en Afrique occidentale.



programmes de recherche et d'océanographie de la Commission, les services océaniques, les systèmes d'observation des océans, le renforcement des capacités et les activités connexes dans la région en prenant en considération les priorités et intérêts spécifiques des États membres africains.

La COI-Afrique travaille au développement de données océaniques et de matériaux d'information pour la gestion côtière, dont des atlas côtiers et marins nationaux et régionaux, des catalogues de bibliothèques, et des bases de données d'experts et d'institutions. Le projet Adaptation au changement climatique en Afrique de l'Ouest travaille à la mise en œuvre de mesures visant à renforcer la résilience de

communautés vulnérables aux impacts du changement climatique sur les ressources côtières. La première phase s'est achevée en 2012, avec des tests pilotes menés au Cap-Vert, en Gambie, en Guinée-Bissau, en Mauritanie et au Sénégal. Le document de la COI, *A Guide on Adaptation Options for Local Decision-makers: Guidance for Decision Making to Cope with Coastal Changes in Western Africa* (Guide des options d'adaptation pour les décideurs locaux : conseils pour la prise de décision dans la lutte contre les changements côtiers en Afrique de l'Ouest), a été publié en 2012 pour soutenir les efforts de l'UNESCO dans la région.

■ Traiter « l'autre problème du CO₂ »

Les niveaux croissants de dioxyde de carbone (CO₂) dans l'atmosphère rendent l'océan plus acide, à des taux jamais constatés depuis 20 millions d'années. Les scénarios immobilistes pour les émissions de CO₂ pourraient voir l'océan s'acidifier de plus de 150 % d'ici 2100. Cela aurait pour conséquence la dissolution du

carbonate de calcium qui affecterait les chaînes alimentaires marines et causerait peut-être l'extinction d'espèces vitales à la santé et à la productivité de la Terre.

Lors du 3^e Symposium international sur l'océan dans un monde surchargé en CO₂ — rencontre la plus importante sur le sujet, co-organisée en septembre par la COI à Monterey (États-Unis) — les experts de l'acidification des océans ont exprimé leurs inquiétudes grandissantes quant à l'éventuelle adaptation des organismes marins aux nouvelles conditions « corrosives » et ont discuté les progrès du développement d'un réseau mondial d'observation de l'acidification des océans. La création d'un nouveau centre international a été annoncée au cours du symposium.

■ À la voile pour l'océan

Lors du 6^e Forum mondial de l'eau à Marseille (mars), la COI et la Fondation Multi One Attitude ont annoncé un partenariat pour préserver l'océan et l'eau douce de la planète grâce à un projet novateur, la Course pour l'eau. L'objectif principal est de sensibiliser les populations à la préservation de l'océan et de l'eau douce, grâce à la navigation transatlantique du trimaran de la fondation.

Le bateau *Course pour l'eau* a participé à plusieurs courses cette année, avec d'abord la Krys Ocean Race partant de New York (États-Unis) et arrivant à Brest (France). Le trimaran a participé ensuite à une course européenne avec des escales dans plusieurs pays, qui va se prolonger en 2013-2014. La fondation installe à chaque escale un Pavillon de l'eau pour sensibiliser le public à la préservation de l'eau et mettre en valeur le rôle de l'UNESCO dans le domaine.

Argo est un élément clé du Système mondial d'observation de l'océan, dirigé par la Commission océanographique intergouvernementale (COI) de l'UNESCO.

Argo recueille sa millionième observation

Aujourd'hui, le niveau de l'eau s'élève. La couverture de glace de l'océan Arctique se réduit et les zones d'altitude élevée se réchauffent rapidement. Mais jusqu'à récemment la température et la salinité sous-marines ne pouvaient être mesurées qu'à partir de bateaux ou de mouillages fixes. La COI, grâce à sa Commission technique mixte OMM-COI d'océanographie et de météorologie maritime, a participé à la coordination d'une vaste gamme mondiale de plus de 3 500 bouées flottantes, les flotteurs profileurs Argo. Aujourd'hui les flotteurs profileurs Argo transmettent des informations sur la température, la salinité et la densité sous-marines, et fournissent une vision en 3-D, en temps réel, des océans du monde — données sans précédent pour les chercheurs étudiant la température, la salinité et les mouvements des océans et leurs changements sur des périodes allant d'un jour à plusieurs décennies. En novembre 2012, Argo avait collecté son premier million de profils de température et de salinité, deux fois plus que le nombre d'informations recueillies par les navires de recherche pendant tout le XX^e siècle.



© IOC/UNESCO



© IOC/UNESCO

■ La plus grande base de données du monde sur la vie marine

L'océan a beau abriter un million d'espèces marines, allant des bactéries aux baleines, nous n'en avons encore décrit qu'à peine 230 000. La première base de données de la biodiversité marine, le Système d'information biogéographique sur les océans (OBIS), est la plus grande base de données en ligne du monde sur la diversité, la répartition et l'évaluation quantitative de la vie marine. À la fin 2012, il avait déjà traité 35 millions d'observations sur 120 000 espèces à partir de plus de 1 000 sources, et il continue de s'étendre régulièrement.

■ Énergie renouvelable marine dans le Pacifique ouest

Aujourd'hui, seule l'énergie éolienne offshore a atteint un niveau de développement suffisant pour être considérée comme une source d'énergie compétitive. Cependant, d'autres technologies moins développées peuvent extraire de l'énergie des mers et des océans, en particulier l'énergie des vagues et des marées, l'énergie des courants, l'énergie thermique et l'énergie osmotique.

Dans le Pacifique ouest, région où le potentiel d'énergie de l'océan en termes d'énergie des vagues et des marées est si

important, le niveau de recherche et de développement sur l'énergie renouvelable marine est encore très bas dans la plupart des pays. La Sous-commission de la COI pour le Pacifique ouest (WESTPAC) a réuni tout au long de l'année des groupes de travail d'experts régionaux pour promouvoir la recherche et le développement des technologies renouvelables marines en facilitant l'établissement d'un réseau spécialisé, en évaluant le niveau de mise en œuvre de ces technologies, en partageant les bonnes pratiques et en identifiant les projets pilotes dans le domaine auprès des États membres.

La COI de l'UNESCO et la Fondation Multi One Attitude se sont associées en 2012 pour sensibiliser le public à la sauvegarde des océans et des ressources en eau douce, avec le bateau Course pour l'eau.

■ Éduquer les jeunes au développement durable

L'objectif global de la Décennie de l'éducation pour le développement durable 2005-2014 est l'intégration des principes et des pratiques du développement durable dans tous les aspects de l'éducation et de l'apprentissage. Depuis 2009, le projet Leuctpol d'éducation pour le développement durable a formé plus de 3 200 éducateurs de la petite enfance dans toute l'Allemagne à aborder les questions d'énergie et d'environnement avec les enfants en âge préscolaire. À la fin 2012, quelque 4 000 jardins d'enfants y avaient participé et utilisaient l'ESD comme idée pédagogique directrice.

Dans le cadre de la promotion par l'UNESCO de l'Initiative H2Ooooh ! la pièce *Aïe, aïe, aïe, les glaciers fondent !* a été lancée en février pour inciter les jeunes Italiens de 4 à 10 ans à considérer l'importance du changement climatique mondial et à

Aider Kiribati à s'adapter au changement climatique

Pendant la dernière décennie, les praticiens Sandwatch ont collecté dans le monde entier des données sur le changement des environnements côtiers. Le Manuel Sandwatch de l'UNESCO, *Adapting to Climate Change and Educating for Sustainable Development* (Adaptation au changement climatique et éducation pour le développement durable), a été intégré dans le programme scolaire national de Kiribati, État insulaire du Pacifique. Le livre permettra aux enseignants et aux élèves, dans les cours d'études environnementales et d'anglais de l'école primaire, de comprendre la question et de participer aux observations du changement climatique mondial, grâce à des activités pratiques à faire localement. Le manuel a été également adapté pour être utilisé dans les écoles des petites îles isolées.

rechercher des solutions. Également dans le cadre de l'Initiative H2Ooooh ! quatorze fiches d'information ont été publiées sous le titre *Gouttes d'eau*. Les écoliers du monde entier étaient invités à participer à un concours de bandes dessinées dans lesquelles des informations et des chiffres sur l'eau devaient être intégrés.

■ Réduction des risques de catastrophes naturelles dans le programme scolaire

Les catastrophes naturelles et les risques de catastrophe sont en augmentation. Plus de 250 millions de personnes en ont été affectées chaque année pendant la dernière décennie. Diminuer l'impact de ces catastrophes est possible, grâce à des politiques d'éducation et à des programmes de soutien à la préparation aux catastrophes.

Un nouveau rapport, publié en 2012 par l'UNESCO et l'UNICEF, cartographie trente pays qui ont intégré des éléments de Réduction des risques liés aux catastrophes (DRR) dans leurs systèmes et programmes scolaires. Le rapport collecte des expériences nationales et des bonnes pratiques, et relève les problèmes importants dans les pays où la DRR n'est pas prioritaire ou dans ceux où la formation des enseignants est inexistante. Il évalue également la pédagogie et les connaissances des élèves, et présente un développement professionnel et des conseils aux enseignants.

L'école élémentaire n° 148 de la ville d'Almaty est une des premières écoles au Kazakhstan à mettre en œuvre le Programme conjoint de l'UNESCO et de l'UNICEF pour la réduction des risques liés aux catastrophes.





© UNICEF/NYHQ2011-1591/Gonzalo Bell



*Jeune élève de l'École internationale
des Nations Unies à Hanoi (Vietnam).
En 2012, l'UNESCO a poursuivi son
combat contre toutes les formes de
violence et de discrimination en milieu
scolaire, par la promotion d'activités
favorisant la tolérance et le respect
mutuel et de manuels scolaires excluant
tout stéréotype.*

© UN Photo/Mark Garten

CHAPITRE 4

Apprendre à vivre ensemble



Apprendre à vivre ensemble

Malgré des réussites importantes, les obstacles à la paix restent bien réels, avec des conflits internationaux tenaces et l'intensification des conflits internes. Dans le cadre de ses fonctions de laboratoire d'idées et de catalyseur de la coopération internationale, l'UNESCO travaille à tracer des chemins novateurs pour rendre opérationnelle la culture de la paix comme cadre holistique de ses futures activités.

■ Construire une culture de paix et de non-violence

Tout au long de l'année 2012, l'engagement de l'UNESCO a été particulièrement efficace dans la construction d'une culture de paix et de non-violence grâce à plusieurs publications, forums de haut niveau, colloques, séminaires, ateliers et nouveaux partenariats, avec les jeunes comme bénéficiaires principaux.

Publié en 2012, le *Programme d'action de l'UNESCO Culture de paix et de non-violence, une vision en action* présente le cadre général de la mission de l'Organisation qui consiste à tracer la voie vers une paix de tous les jours, grâce à une vaste gamme de projets phares et d'activités opérationnelles entreprises par ses bureaux de terrain, et à des partenariats avec des réseaux internationaux et des institutions.

La Journée internationale de la paix

Pour célébrer la Journée internationale de la paix 2012 (21 septembre), l'UNESCO a organisé, au siège des Nations Unies à New York un débat de haut niveau sur la culture de la paix et de la non-violence, avec un accent particulier sur « Une paix durable pour un avenir durable ». À une époque dans laquelle les menaces sur la paix grandissent dans de nombreuses sociétés, des orateurs éminents comme Wole Soyinka, Leonel Fernández, Arjun Appadurai, Jeffrey Sachs et Forest Whitaker ont appelé à un engagement renouvelé et à des actions décisives en faveur de la paix, des droits

humains, du respect, de la tolérance et de la compréhension mutuelle, en compagnie de la Directrice générale de l'UNESCO, du Secrétaire général des Nations Unies et du Président de la 67^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

L'UNESCO a lancé l'exposition digitale interactive « Écrire la paix » comme une invitation à penser et à partager la paix dans le temps et dans l'espace. Présentant vingt-deux systèmes d'écriture du monde entier, le projet visait à stimuler la créativité en diffusant un message de paix dans un grand nombre de langues. Un kit comprenant des cartes postales, le catalogue et un DVD a été produit pour contribuer à sensibiliser sur la convergence des valeurs qui favorisent la paix.

3^e Panel de haut niveau sur la paix et le dialogue

Le Panel de haut niveau sur la paix et le dialogue s'est retrouvé pour la troisième fois le 19 novembre. Un cercle d'éminents penseurs et décideurs politiques du monde entier, comprenant SAR le Prince Turki Al Faisal Al Saud, Homi K. Bhabha, Amin Maalouf, Luc Montagnier et Jean Ping, a été invité à réfléchir à de nouvelles approches du rétablissement de la paix dans un monde globalisé. Le thème du débat était Construire la paix : le rôle de l'UNESCO dans la décennie à venir. Un accent particulier était mis sur la mobilisation des jeunes en vue d'édifier une paix et des sociétés durables.

© UNESCO





En collaboration avec l'UNESCO et Ericsson, la fondation PeaceEarth créée par l'Ambassadeur de bonne volonté de l'UNESCO Forest Whitaker, a lancé le Réseau Youth Peacemaker, en décembre 2012 au Soudan du Sud.

La mondialisation ne devrait pas seulement élargir les relations — elle devrait enrichir notre sens de l'humain, tout particulièrement à une époque de crise économique, quand la haine se nourrit de l'injustice et est multipliée par l'ignorance.

Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO

Encourager une culture de la paix en Afrique

Une série de forums a été organisée pour répondre aux besoins et aux attentes des pays africains en situation de crise, de conflit ou de post-conflit. L'un de ces forums s'est déroulé à Abidjan (Côte d'Ivoire) en juin. Organisée en partenariat avec le Centre d'études et de prospective stratégique (CEPS), et en coopération avec le Gouvernement ivoirien, la réunion a cherché à identifier des pistes d'actions pour la culture de la paix en Afrique, telles que le rôle des acteurs traditionnels dans les mécanismes endogènes de prévention et de résolution des conflits, le rôle des acteurs économiques, le rôle de la société civile et de la diaspora africaines.

Ces initiatives préparatoires devraient aboutir à la tenue d'un Forum régional pour la culture de la paix en Afrique, qui sera organisé en marge du sommet des chefs d'État et de gouvernement des pays de l'Union africaine en 2013.

■ **Partenariats pour la paix**

Trois grands partenariats et alliances ont été signés en 2012, qui vont démultiplier les efforts de l'Organisation en faveur de la construction d'une culture de paix dans les prochaines années.

L'Institut international pour la paix

L'Institut international pour la paix (IIP) cofondé par l'Ambassadeur de bonne volonté de l'UNESCO Forest Whitaker, s'est formellement associé avec l'Organisation en février, avec la signature d'un accord qui inclut également l'Université Rutgers (États-Unis) et le Gouvernement des États-Unis.

Pionnier dans la recherche novatrice et dans l'éducation des générations futures de responsables de la paix, l'Institut travaille avec les communautés dans les zones urbaines de différentes régions du monde pour promouvoir la paix auprès des éducateurs, des responsables religieux et communautaires, des entrepreneurs, de la police locale et des jeunes touchés par

la violence. Pour prolonger ce travail sur le terrain, Forest Whitaker a lancé le réseau Youth Peacemaker (Jeunesse pacificatrice) au Soudan du Sud en décembre, avec l'UNESCO et Ericsson à travers sa Fondation PeaceEarth. Ce programme forme les jeunes en matière de résolution de conflits, de leadership, de développement communautaire, de technologies de l'information et de la communication (TIC), et en médias sociaux. Le réseau intègre le programme d'éducation aux TIC Connecter pour apprendre, ainsi que des ordinateurs portables connectés à un réseau Wifi Ericsson, des téléphones portables de Sony mobile, et un accès Internet et des cartes SIM fournies par Zain. Des centres informatiques sont prévus dans les grandes villes du Soudan du Sud.

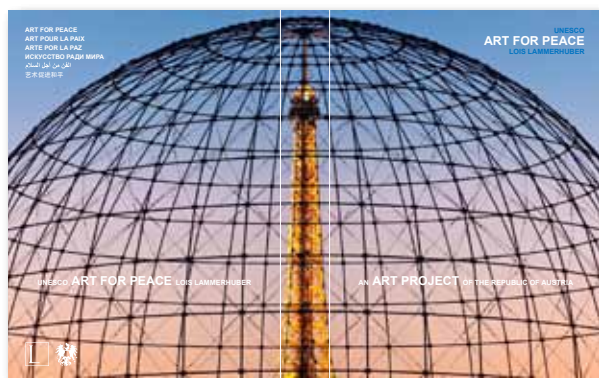
Institut Mahatma Gandhi d'éducation pour la paix et le développement durable

Créé en juillet, l'Institut Mahatma Gandhi est une initiative conjointe de l'UNESCO et du Gouvernement indien. Son objectif est de développer et de promouvoir de nouvelles approches pédagogiques, permettant d'autonomiser les élèves pour transformer leurs vies et construire un monde plus pacifique et durable. Basé à New Delhi, c'est le premier institut spécialisé en éducation de l'UNESCO en Inde, et le premier dans la région Asie-Pacifique.

« Faites quelque chose pour la diversité et l'inclusion »

À l'occasion de la Journée mondiale de la diversité culturelle et du dialogue 2012 (21 mai), l'Alliance des civilisations des Nations Unies a lancé la deuxième édition de la campagne Faites quelque chose pour la diversité et l'inclusion, en partenariat avec l'UNESCO. Fondée sur le

L'art pour la paix



Le siège de l'UNESCO à Paris abrite la plus grande collection d'art des Nations Unies. Elle n'a jamais été planifiée ni organisée par quiconque, mais elle s'est constituée au gré des dons des artistes, des délégués des États membres, des visiteurs et des personnalités désirant soutenir la philosophie de l'UNESCO de construction d'une culture de la paix. Les éditions Lammerhuber ont publié en 2012 un livre spectaculaire de photographies pour présenter cette collection d'art. Le livre est un cadeau de l'Autriche à l'Organisation.

Daw Aung San Suu Kyi reçoit le prix UNESCO/Madanjeet Singh pour la tolérance et la non-violence, le 10 Février à Yangon (Myanmar), des mains du Directeur exécutif du bureau de la Directrice générale de l'UNESCO, Ryuhei Hosoya.

principe de la Journée de la terre, qui a fait ses preuves, cette campagne appelle chacun, partout dans le monde, à entreprendre une action destinée à soutenir la diversité culturelle à travers les échanges culturels. La page Facebook a été « likée » par des millions de personnes dans le monde entier. La campagne a reçu le soutien de Dell, American Airlines, Intuit, Vivendi et d'une vaste coalition d'ONG et d'organisations de la société civile.

■ Soutenir la démocratie

Douze mois après le soulèvement qui a vu les mouvements populaires du monde arabe exiger la fin des gouvernements autoritaires, le Forum UNESCO du futur, Le printemps arabe, un an après : perspectives égyptiennes (janvier), a exploré l'avenir de cet appel à la démocratie. D'éminents écrivains, chercheurs en sciences politiques, éditeurs et journalistes ont analysé les développements de l'année écoulée et leur impact sur la politique, la société, la culture et l'éducation.

En 2012, dans le cadre de son travail sur la promotion de l'engagement civique et de la participation politique des jeunes dans les processus démocratiques en Afrique, l'UNESCO a participé à un événement marquant au Ghana (novembre). L'objectif principal de l'événement était de favoriser un environnement pacifique pour les élections présidentielles prévues en décembre 2012.

■ Renforcement des droits humains

Les efforts de l'UNESCO dans le renforcement des droits humains à travers le monde se sont concrétisés en initiatives novatrices d'ampleur régionale et internationale.



© AFP

Le premier Cours international sur la promotion des droits humains s'est déroulé en mars à Buenos Aires (Argentine) pour inaugurer les activités du Centre international pour la promotion des droits de l'Homme créé en 2010 avec le soutien de l'UNESCO. Cette formation a permis de dresser un état des lieux de la situation de la promotion des droits humains dans le monde, en essayant d'améliorer les capacités de ses participants en matière de diagnostic, d'analyse, de planification, et d'évaluation des politiques publiques relatives aux droits humains.

En mai, la Conférence internationale de la Coalition des villes contre les discriminations d'Asie et du Pacifique (APCAD) a eu lieu à Gwangju (République de Corée), dans le cadre du Forum mondial des villes des droits de l'Homme 2012 et sous le patronage de l'UNESCO. L'événement a été l'occasion d'avancer dans l'élimination des pratiques discriminatoires à travers la mise en œuvre du Plan d'action en dix points, adopté par les

L'UNESCO remet un prix à Daw Aung San Suu Kyi

Daw Aung San Suu Kyi, chef de la Ligue nationale de Myanmar pour la démocratie, a reçu en 2002 le Prix UNESCO/Madanjeet Singh pour la tolérance et la non-violence, le 10 février. Le prix lui a été remis au Myanmar par le directeur exécutif du bureau de la Directrice générale de l'UNESCO, Ryuhei Hosoya. Daw Aung San Suu Kyi n'avait pas pu recevoir le prix en 2002 du fait de son assignation à résidence. « J'attends avec impatience le jour où la Birmanie et l'UNESCO travailleront ensemble plus étroitement qu'ils ne l'ont fait jusqu'à présent » a-t-elle déclaré.

4 400 gouvernements locaux et municipalités membres du réseau régional de la Coalition des villes contre les discriminations. Le rapport associé, *Fighting Racism and Discrimination: Identifying and Sharing Good Practices in the International Coalition of Cities* (Lutter contre le racisme et les discriminations : identifier et partager les bonnes pratiques dans la Coalition internationale des villes), a été publié peu après.

Pour transformer l'éducation aux droits humains en une réalité mondiale et augmenter l'efficacité des efforts déployés conjointement,



L'archevêque émérite Desmond Tutu (Afrique du Sud) a reçu le Prix UNESCO/Bilbao 2012 pour la promotion d'une culture des droits de l'homme.

et six agences des Nations Unies, sous la coordination de l'UNESCO, et vise à créer 24 clubs de citoyenneté et de droits de l'Homme dans des établissements scolaires de sept régions de la Tunisie d'ici la fin 2013.

En octobre et en novembre, le Bureau de l'UNESCO au Caire a lancé une série d'ateliers sur le thème Renforcer la solidarité entre les jeunes en Égypte. Organisés en coopération avec Oyoum Masr, Association pour le développement culturel et social, ces ateliers avaient pour objectif de promouvoir la démocratie et les droits humains parmi la jeunesse en Égypte. Les participants, âgés de 18 à 30 ans, ont étudié les concepts basiques des droits humains et de la démocratie et ont été appelés à jouer un rôle de diffuseurs et à propager leurs connaissances en matière de démocratie et de droits humains dans leurs communautés.

Les activités en matière de renforcement des droits humains se sont conclues avec les célébrations de la Journée des droits de l'Homme 2012 (10 décembre), lorsque la Directrice générale et le maire de la ville de Bilbao ont rendu hommage à l'engagement infatigable de l'archevêque émérite Desmond Tutu (Afrique du Sud) en lui remettant le Prix UNESCO/Bilbao 2012 pour la promotion d'une culture des droits de l'homme, pour son militantisme courageux et non violent.

■ La lutte mondiale de l'UNESCO contre la violence et la discrimination

Dans le cadre de son mandat, l'UNESCO a poursuivi en 2012 ses efforts pour conseiller ses États membres sur la pertinence de la paix dans les politiques d'éducation. Des stratégies améliorées devraient incorporer des valeurs

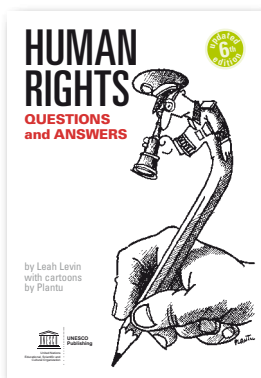
plusieurs organisations internationales, dont l'UNESCO, ont établi un Groupe de contact international en 2011. Le groupe a pour objectif d'assurer une étroite coopération entre les initiatives régionales et internationales dans les domaines de la citoyenneté et de l'éducation aux

droits de l'Homme. Le site Internet du Groupe de contact a été lancé en juillet et présente des informations sur les principaux projets et initiatives conjoints ainsi que le calendrier des prochains événements organisés par les institutions partenaires. Un bulletin d'information semestriel a été lancé à la fin de l'année 2012. Le Groupe a également participé à la mise à jour du document *The Right to Human Rights Education* (Le droit à l'éducation aux droits humains), publié en 1999 par le bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme, qui donne un aperçu général du statut actuel des instruments normatifs relatifs à l'éducation aux droits humains, notamment ceux de l'UNESCO.

Deux importantes initiatives régionales ont eu lieu en 2012 pour renforcer les droits humains en Afrique du Nord. Le premier Club pilote de citoyenneté et de droits de l'Homme a été lancé en Tunisie à la fin de novembre. Ce club pilote s'inscrit dans un projet réunissant le Gouvernement tunisien, l'Institut arabe des droits de l'Homme, des ONG locales

Vient de paraître

La Journée des droits de l'Homme a été également marquée par la publication en anglais de la 6^e édition mise à jour du livre *Human Rights: Questions and Answers*, avec des textes de Leah Levin et des dessins de Plantu. Une des meilleures ventes depuis des années, publié pour la première fois en 1981, le livre a été traduit en trente-six langues. Les versions grecque et italienne de cette nouvelle édition seront publiées en 2013 par des partenaires institutionnels ou du monde de l'édition..



comme le respect des droits humains, la non-discrimination, la tolérance et la non-violence dans les systèmes d'éducation nationaux, dans le but d'éduquer des citoyens du monde.

Répéter les leçons de l'Holocauste

Répandre les leçons apprises à la suite de l'Holocauste est devenu l'une des missions essentielles de l'UNESCO dans la promotion de la paix, de l'éthique et du dialogue. L'UNESCO travaille avec des institutions spécialisées de premier ordre pour promouvoir les matériaux pédagogiques qui tirent les leçons du passé et aident les élèves à mieux comprendre les ramifications de la discrimination et de la violence de masse.

À l'occasion de la Journée de commémoration de l'Holocauste (27 janvier), l'UNESCO a organisé une série d'événements pédagogiques et commémoratifs, du 23 au 31 janvier. Les activités ont commencé par une vidéoconférence avec le Bureau régional de l'UNESCO pour l'éducation en Afrique (BRED), pour discuter des défis de l'éducation en relation avec l'enseignement de l'histoire de l'Holocauste et des génocides en Afrique, avec de nombreux participants, dont des représentants de la

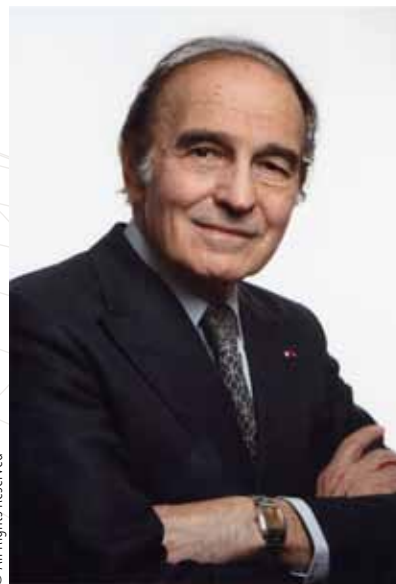
société civile et de plusieurs ministères de l'éducation africains.

Une conférence sur les dimensions internationales de l'éducation à l'Holocauste a rassemblé des historiens et des chercheurs du monde entier le 31 janvier. Les participants ont discuté comment l'enseignement de l'Holocauste peut aider à combattre le racisme et l'antisémitisme, et prévenir la violence de masse. Les événements de la semaine se sont achevés avec une cérémonie organisée en partenariat avec la Fondation française du Mémorial de la Shoah sur le thème L'enfance dans l'Holocauste.

Les actions de l'UNESCO dans ce domaine se sont poursuivies durant toute l'année. En septembre, un projet a été réalisé par l'UNESCO et l'Institut Georg Eckert pour la recherche internationale sur les manuels scolaires, *État international de l'éducation à l'Holocauste : cartographie mondiale des manuels et des programmes scolaires*, qui compare, pour la première fois, les représentations de l'Holocauste dans les manuels et les programmes scolaires dans 195 pays.

Également en septembre, des représentants des ministères de l'éducation de quatorze pays ont participé à la première consultation de l'UNESCO sur l'éducation à l'Holocauste et au génocide en Afrique subsaharienne, au Cap (Afrique du Sud), avec des chercheurs et des universitaires éminents du monde entier, spécialistes des génocides du ^{xx}e siècle. Les participants ont travaillé sur les pistes de conception des programmes pédagogiques dans leurs pays.

Poster de la Journée internationale de commémoration de l'Holocauste de 2012, axé sur l'enseignement de l'Holocauste.



© All Rights Reserved

Samuel Pisas (États-Unis), survivant de l'Holocauste né en Pologne, avocat international reconnu, également auteur et militant des droits de l'homme, a été nommé Ambassadeur honoraire et Envoyé spécial de l'UNESCO pour l'enseignement de l'Holocauste.

Combattre l'islamophobie à l'école

Des experts et des représentants des ministères de l'éducation et d'institutions pédagogiques de plusieurs pays d'Europe et d'Amérique du Nord ont réfléchi aux moyens de promouvoir la tolérance et le respect mutuel grâce à l'éducation lors d'une réunion en novembre. L'UNESCO, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et le Conseil de l'Europe ont organisé cet événement au cours duquel leur publication conjointe *Guidelines for Educators on Countering Intolerance against*

Lancement du projet UNESCO-États-Unis-Brésil Enseigner le respect pour tous

Début 2012, des jeunes et des experts ont dialogué lors du lancement du projet conjoint UNESCO-États-Unis-Brésil Enseigner le respect pour tous. Vivre dans la diversité, comment lutter contre le racisme, l'importance de l'implication de la jeunesse : tels sont les thèmes que des jeunes des États-Unis et du Brésil ont abordés avec la Directrice générale de l'UNESCO et des experts, au cours d'une vidéoconférence. Les orateurs ont également présenté de nombreuses approches pour lutter contre le racisme et la discrimination, et pour encourager le respect. Pendant la discussion, l'accent a été mis sur le rôle crucial des acteurs du domaine de l'éducation, à la fois au niveau des municipalités et des communautés.

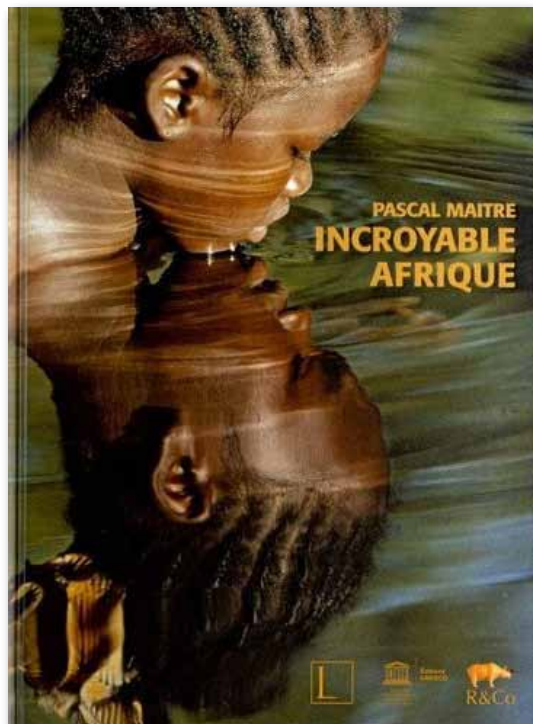
Muslims: Addressing Islamophobia through Education (Principes directeurs à l'attention des éducateurs pour combattre l'intolérance et la discrimination à l'encontre des musulmans : aborder l'islamophobie à travers l'éducation) a servi de point d'appui aux discussions. Cette réunion était la deuxième d'une série de trois.

Débarrasser les manuels scolaires des stéréotypes

La nécessité de s'assurer que l'éducation ne transmet pas de stéréotypes a été soulignée

Incroyable Afrique

Incroyable Afrique, copublication de l'UNESCO et des éditions Lammerhuber présentant des images poignantes du photjournaliste Pascal Maitre, a été dévoilée à la Foire du livre de Francfort 2012, début octobre..



lors d'une réunion organisée par l'UNESCO en septembre avec des experts venus d'Asie, d'Afrique, d'Europe et des États arabes. La réunion avait pour objet de réviser la stratégie de l'UNESCO en matière de publication de manuels et de matériels pédagogiques, ainsi que d'élaborer les grandes lignes d'un guide de formation pratique consacré à la rédaction des manuels, pour s'assurer que les contenus destinés aux apprenants reflètent systématiquement la diversité culturelle et religieuse, et évitent les stéréotypes sexistes. Les participants ont également discuté de l'adaptabilité des matériels et de la nécessité de favoriser la sensibilité culturelle dans certaines disciplines comme l'histoire et l'éducation civique.

Lutter contre la violence à l'égard des femmes

Dans le cadre du projet conjoint de l'UNESCO, de l'ONU-Femmes et du CODESRIA (Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique) qui couvre la Gambie, la Guinée-Bissau et le Sénégal, deux ateliers sur l'éradication de la violence faite aux femmes ont été organisés pendant le second semestre 2012 au Sénégal et en Guinée-Bissau, en coopération avec les commissions nationales pour l'UNESCO de ces pays. Les ateliers ont été l'occasion de valider les résultats de plusieurs études de cas conduites en 2011 sur les mouvements sociaux des femmes et les violences basées sur le genre, dans l'objectif final de mettre en œuvre un plan d'action permettant de transformer les vies des femmes victimes de violences.

Le souvenir de l'esclavage

En avril, le projet UNESCO de la Route de l'esclave a lancé le film pédagogique *La Route de l'esclave : l'âme de la résistance* au siège de l'Organisation, avec le soutien financier du Gouvernement bulgare. En collaboration avec le

Réseau de l'UNESCO des écoles associées, plus de 300 enfants et environ cinquante éducateurs de différentes régions du monde ont participé activement au développement du scénario et à l'identification des activités pédagogiques destinées à le promouvoir. Le film a également été diffusé à une heure de grande écoute sur la chaîne France Ô pour prolonger les célébrations de la Journée commémorative française de l'abolition de l'esclavage (10 mai).

La revitalisation des sites liés au commerce des esclaves comme moyen de conserver vivant le souvenir de ces terribles événements est devenue un objectif important dans les pays ou les régions marqués par ce chapitre de l'histoire humaine. En 2012, des vidéoconférences ont été organisées avec le projet du Réseau de l'UNESCO des écoles associées au Ghana, en Gambie et aux États-Unis, dans le cadre de la Journée internationale du souvenir des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique (25 mars), sur le thème Honorer les héros, les résistants et les survivants.

À l'approche de la Décennie des Nations Unies des personnes d'ascendance africaine (2013-2022), un séminaire international a rassemblé des gestionnaires de sites, des universitaires, des responsables politiques, des spécialistes en éducation et des autorités touristiques, à Brasília en août, pour examiner de nouvelles façons d'atteindre ce but. Les participants ont créé le premier réseau international de sites et d'itinéraires en relation avec la traite négrière, l'esclavage et la résistance, et l'abolition, dans le but de proposer certaines routes pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Des exemples réussis de gestion et de développement de projets sur des sites importants dans plusieurs pays ont été étudiés comme éventuels modèles à reproduire. Les participants ont également travaillé à un guide

et à une série de modules de formation, et lancé des matériels pédagogiques de développement pour le grand public, afin de profiter de l'expertise des gestionnaires de site et des professionnels du tourisme.

Enrichir le débat sur les migrants

À l'occasion de la Journée mondiale des migrants 2012 (18 décembre), l'UNESCO et l'UNICEF ont rendu publics deux récents ouvrages conjoints sur les migrations internes en Inde, lors d'une présentation à la presse au UN Conference Hall de New Delhi : une synthèse, *For a Better Inclusion of Internal Migrants in India* (Pour une meilleure inclusion des migrants intérieurs en Inde), et deux comptes rendus d'ateliers menés l'année précédente dans le pays. Deux autres publications sur le sujet des migrations ont été publiées en 2012 : *Skilled Migration and the Brain Drain* (Migration qualifiée et fuite des cerveaux) coédité avec l'Institut Max Planck pour l'étude de la diversité religieuse et ethnique (Allemagne), et *Free Movement of Persons in the European Union and Economic Community of West African Countries*



© Naborder network

Gardes-côtes espagnols et migrants africains près des îles Canaries.

(Liberté de mouvements des personnes dans l'Union européenne et dans la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest).

10^e édition du Prix UNESCO/Sharjah pour la culture arabe

Pendant la dernière décennie, le Prix annuel UNESCO/Sharjah pour la culture arabe a récompensé des personnalités, groupes ou institutions, provenant du monde arabe ou d'ailleurs, ayant œuvré, par leur travail et leurs réalisations exceptionnelles, à la diffusion d'une meilleure connaissance de l'art et de la culture arabes. Lors d'une cérémonie qui s'est tenue le 27 février, la Directrice générale a remis le Prix Sharjah 2011 au romancier, dramaturge, critique universitaire et défenseur des droits de l'Homme libanais Elias Khoury, et à l'éditeur, auteur, traducteur, lexicologue et professeur de langue et civilisation arabes, le Brésilien João Baptista de Medeiros Vargens. La cérémonie a été suivie d'un débat sur l'art et la culture : instruments de paix. Les participants ont exploré les nouvelles formes d'expression artistique mises en œuvre par de jeunes Arabes attachés au patrimoine arabe et à la diversité culturelle.



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Prix UNESCO Sharjah
pour la culture arabe

Lutter contre le harcèlement homophobe à l'école

Des milliers d'élèves dans le monde entier voient quotidiennement leur droit à l'éducation bafoué car ils sont victimes de discrimination et de violence à l'école, fondées sur leur orientation sexuelle, sur leur expression ou identité, réelles ou supposées. Décidée à lutter contre toutes les formes de discrimination et de violence fondées sur le genre, l'UNESCO a réuni la toute première consultation internationale des Nations Unies sur le thème du harcèlement homophobe dans les établissements d'enseignement en décembre 2011. Les conclusions ont été présentées lors d'une réunion sur le sujet,

sous le titre *Réponses du secteur de l'éducation au harcèlement homophobe*, en mai 2012, la veille de la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie (IDAHO). Le Comité IDAHO et l'UNESCO ont également élaboré un plan de cours comprenant quatre activités scolaires adaptées aux différentes tranches d'âge (primaire et secondaire) et traitant des questions de discrimination et de harcèlement homophobe.

■ Renforcer l'inclusion sociale

La lutte de l'UNESCO en faveur de l'inclusion sociale a donné lieu à des activités et à des publications sur tous les continents en 2012. L'année a commencé avec le colloque international intitulé *La misère est violence : rompre le silence*, qui s'est tenu au siège de l'UNESCO en janvier. Les résultats de la recherche menée durant trois ans sur les liens entre misère, violence et paix, menée par l'ONG française ATD Quart monde étaient au centre des discussions. Plus de 1 000 personnes dans 25 pays ont été associées à cette recherche, dont la plupart vivent dans des conditions de

Remédier au « déficit de connaissances » en matière de VIH

Seulement 33 % des jeunes hommes et 20 % des jeunes femmes des pays en développement ont les connaissances nécessaires pour se protéger contre le VIH. Ce « déficit de connaissances » est extrêmement grave en Afrique australe et orientale où le risque d'infection par le VIH est le plus élevé. Pour remédier à cette situation l'UNESCO a organisé une Consultation technique internationale sur le renforcement de l'éducation sexuelle, au siège de l'Organisation, en mars. Les conclusions jetteront les bases d'une publication sur la mise en œuvre de l'éducation sexuelle à une plus grande échelle.

grande pauvreté et d'insécurité. D'éminents chercheurs et économistes du monde entier ont également débattu pendant trois jours de la pertinence des indicateurs mondiaux actuels de mesure des résultats économiques et du progrès social. Cette rencontre, intitulée *La mesure du développement : comment science et politique se conjuguent*, a été organisée à l'UNESCO début février.

Le deuxième Forum UNESCO-MOST des ministres du développement social et durable des Caraïbes s'est déroulé en mai à Port-of-Spain (Trinité-et-Tobago). Organisé par le Ministère du peuple et du développement social de Trinité-et-Tobago sous les auspices du programme *Gestion des transformations sociales (MOST)* de l'UNESCO, cet événement était consacré dans sa totalité à la promotion de l'égalité et de l'inclusion sociale comme moyens d'assurer la prospérité pour tous.

Le Bureau de l'UNESCO à Brasília, en partenariat avec la London School of Economics and Political Science (LSE), les Fondations Itaú Culturel et Social et les ONG AfroReggae et CUFA, a conduit une recherche pour étudier les formes de sociabilité qui restent invisibles et souterraines dans les sociétés conventionnelles, avec un accent particulier sur les favelas de Rio de Janeiro. Les résultats ont été présentés lors d'un séminaire à Brasília (Brésil) en septembre puis à Londres début novembre.

Un réseau spécial d'évaluation des politiques de protection sociale en Asie du Sud a été créé à Kuttikkanam (Inde) en décembre. Ce réseau est le prolongement des discussions intenses d'une conférence régionale faisant suite au Forum des ministres du Développement social d'Asie du Sud organisé dans le cadre du programme MOST de l'UNESCO. Le réseau examinera l'efficacité des programmes de protection sociale existants et présentera des propositions tirées des expériences menées dans d'autres

pays qui pourraient aider le Gouvernement indien à formuler des politiques satisfaisantes d'inclusion sociale et de protection des groupes marginalisés.

■ Politique de la jeunesse et participation

Réunissant près de 200 participants de la région arabe, l'université d'automne Jeunesse et engagement politique pour un monde alternatif s'est tenue à Rabat (Maroc) en octobre. L'université avait pour objectif d'aider les jeunes à élaborer des modèles alternatifs de société en cette période de crise, en renforçant les capacités de plaider et d'engagement civique de leurs dirigeants.

En outre, dans le cadre du projet conjoint coordonné par l'UNESCO sur l'autonomie et la participation des jeunes au Liban, une conférence a rassemblé plus de 400 participants en décembre à Beyrouth, pour célébrer la prise en compte officielle du document cadre sur la politique libanaise en faveur de la jeunesse.

Le concours « Les chemins de la culture de la paix : concours international pour la compréhension mutuelle » a été lancé à l'occasion de la Journée internationale de la paix. Il a mobilisé plus de 1 300 jeunes de cinquante-six pays, qui ont exprimé leurs expériences quotidiennes à propos des moyens actuels ou souhaitables de promouvoir la paix et la non-violence, la diversité culturelle et le dialogue interculturel, afin de faire de la paix « une réalité quotidienne ». Les huit meilleures contributions seront récompensées en 2013.

Une femme étend des tissus à l'usine de teinture écologique construite avec le soutien de l'UNESCO sur la rive du fleuve Niger à Bamako (Mali). L'usine fournit un emploi à une centaine de femmes et a permis d'améliorer considérablement la productivité.





© NOC/NSF

Marlou van Rhijn, médaille d'or aux jeux paralympiques, s'adresse aux participants de la 8^e Conférence mondiale sur le sport, l'éducation et la culture, co-organisée par le Comité international olympique (CIO) et l'UNESCO.

■ S'échauffer pour les Jeux olympiques et garder la cadence

À l'approche de l'ouverture des 30^e Jeux olympiques à Londres (juillet-août 2012), l'UNESCO a accueilli l'avant-première du film documentaire *The War on Doping* (La guerre contre le dopage) qui décrit les actions entreprises pendant les premières décennies de la campagne contre le dopage dans le sport.

En 2012, le Fonds de l'UNESCO pour l'élimination du dopage dans le sport a décidé de financer la mise en œuvre de dix-sept projets de lutte contre le dopage dans le sport. À la fin de l'année, les fonds consacrés à cette



Affiche du film documentaire La guerre contre le dopage diffusé en avant-première par l'UNESCO avant l'ouverture des Jeux olympiques de 2012.

© Mattiné Film and Television

cause avaient atteint la somme de 1,3 million de dollars pour 80 projets nationaux ou internationaux soutenus par le Fonds depuis sa création en 2008. En novembre, la 8^e Conférence mondiale sur le sport, l'éducation et la culture, co-organisée par le Comité olympique international (CIO) et l'UNESCO, a permis de prolonger les discussions sur la lutte contre le dopage dans le sport, avec 500 participants de 110 pays, à Amsterdam (Pays-Bas). Les débats ont porté sur les changements concrets et profonds que les jeunes apportent à leurs communautés.

■ L'avenir que nous voulons

Chaque année, la Journée mondiale de la philosophie, en novembre, est une occasion unique de rassembler la communauté internationale et d'encourager des débats intellectuellement stimulants sur des sujets d'actualité.

La Journée mondiale de la philosophie 2012 s'est déroulée sur le thème Les générations futures. « C'est vous qui viendrez ouvrir ceci, pas nous » a déclaré la Directrice générale, Irina Bokova, à un groupe d'élèves enthousiastes venus des écoles primaires de la région parisienne, pendant « l'enterrement » de la « Capsule de l'UNESCO pour les générations futures », l'un des points forts des célébrations. Les deux cylindres métalliques ne doivent pas être ouverts avant la même date en 2062. Ils contiennent quelque 280 messages reçus de jeunes du monde entier, dont beaucoup expriment leur crainte et leur fascination face à l'évolution des technologies, des questionnements sur la place de l'argent dans les sociétés futures, la nourriture, l'environnement et des valeurs telles que la paix et l'égalité. Ils contiennent également divers objets symbolisant les outils de communication d'aujourd'hui.

© NOC/NSF





Danseurs en représentation lors de la cérémonie d'ouverture de la 8^e Conférence mondiale sur le sport, l'éducation et la culture, co-organisée par le Comité international olympique (CIO) et l'UNESCO, à Amsterdam.





CHAPITRE 5

Sauvegarder et transmettre notre patrimoine

*Le logo du Patrimoine mondial
de l'UNESCO (Patrimoinito),
formé par les participants au
premier Forum des gestionnaires
de sites du patrimoine mondial
et des ONG de jeunes en
Asie-Pacifique, organisé à
Séoul (République de Corée)
pour le 40^e anniversaire
de la Convention.*

Sauvegarder et transmettre notre patrimoine

En 2012, l'UNESCO a su mobiliser la communauté internationale contre les menaces que les catastrophes naturelles et les conflits armés faisaient peser sur le patrimoine culturel de plusieurs régions du monde. Sur le terrain, l'Organisation a mené dans plus de 70 pays d'ambitieuses initiatives de renforcement des capacités visant à améliorer la compréhension et l'application des conventions de l'UNESCO sur la culture, notamment dans le domaine du patrimoine immatériel et du trafic illicite. Tout au long de l'année, la célébration du 40^e anniversaire de la Convention du patrimoine mondial a donné un nouvel élan à l'instrument juridique de conservation du patrimoine le plus largement appliqué.

■ Protéger le patrimoine naturel et culturel en péril

Les sites du patrimoine culturel sont, de plus en plus, les victimes collatérales des catastrophes naturelles et des conflits armés. Tombouctou et ses collections de manuscrits religieux du XVI^e siècle, la ville saharienne de Ghadamès en Libye, le centre historique d'Alep en République arabe syrienne et les palais de la Renaissance italienne ne sont que quelques uns de ces trésors en péril. C'est un patrimoine inestimable non seulement pour les communautés locales, mais aussi pour l'humanité tout entière.

Tout au long de 2012, la Directrice générale de l'UNESCO Irina Bokova a exprimé sa préoccupation face aux risques induits par les combats qui se déroulent à proximité des sites du patrimoine mondial, et elle a appelé les autorités locales et les parties belligérantes à respecter leurs obligations internationalement reconnues de sauvegarde du patrimoine en temps de guerre.

Dans le respect des conventions de l'UNESCO sur la protection du patrimoine matériel et immatériel, l'Organisation a déployé des missions sur le terrain afin d'évaluer les dommages causés par les conflits armés et les catastrophes naturelles et de préparer des mesures d'urgence mobilisant la coopération internationale.

Mali

Les biens du patrimoine mondial situés au nord du Mali ont fait l'objet d'attaques destructrices après leur occupation par des groupes armés rebelles en avril 2012. Sur le site de Tombouctou, inscrit au patrimoine mondial, onze mausolées sur les seize que compte cette ville ont été profanés, ainsi que deux autres mausolées situés dans l'enceinte de la mosquée de Djingareyber, la plus grande de la ville. Deux autres mausolées ont également été endommagés en d'autres lieux. Dès le mois d'avril, Mme Bokova a appelé à des mesures urgentes et concertées afin de prévenir les pertes ou les destructions causées par les



© Serge Nègre



*Vue aérienne de la
mosquée de Sankoré
(xiv^e siècle), l'une
des trois grandes
mosquées de
Tombouctou, site
classé au Patrimoine
mondial.*



© L'Etoumou-Assomo/UNESCO

En mai 2012, l'UNESCO a dépêché en urgence une mission chargée de rencontrer les autorités nationales afin de s'entendre sur des mesures préventives immédiates. L'UNESCO a ensuite travaillé étroitement avec les autorités maliennes pour que des mesures concrètes soient prises afin de préserver le patrimoine culturel du pays. Consécutivement, le gouvernement du Mali a finalisé l'adhésion du pays au Deuxième protocole relatif à la Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé (1999), ce qui lui permet de solliciter un soutien financier. Le 28 juin 2012, les sites du patrimoine mondial de Tombouctou et du Tombeau des Askia étaient ajoutés à la Liste du patrimoine mondial en péril par le Comité du patrimoine mondial. Un rapport exhaustif sur les mesures prioritaires de sauvegarde des sites du patrimoine mondial au Mali a été préparé, et le Mali a reçu une assistance technique et financière de la part de l'UNESCO et de la communauté internationale pour préserver ses sites patrimoniaux.

L'UNESCO a également produit une carte des sites du patrimoine culturel présents dans le nord du Mali, indiquant leurs coordonnées géographiques, ainsi qu'un « Passeport pour le patrimoine », qui a été distribué aux forces armées, aux ONG, aux organisations humanitaires et aux communautés locales au Mali en décembre 2012 afin de protéger le patrimoine culturel du nord du pays en cas d'intervention militaire.

Reprenant à son compte l'appel de la Directrice générale, le Comité du patrimoine mondial a également créé un fonds spécial, afin de soutenir les efforts maliens de sauvegarde des biens du patrimoine mondial endommagés. Le Comité a appelé l'ensemble des États membres de l'UNESCO, l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et

Grâce aux efforts des habitants et des autorités locales, et au soutien de l'UNESCO, 90 % des manuscrits musulmans anciens de Tombouctou ont été sauvés.

combats se déroulant autour des grandes mosquées de Tombouctou, ainsi que des nombreux cimetières et mausolées de la ville.

Après que des rapports aient indiqué que les rebelles avaient envahi et pillé l'Institut de hautes études et de recherches islamiques Ahmed Baba (IHERI-AB) à Tombouctou et d'autres institutions culturelles renfermant des milliers d'ouvrages anciens et de documents historiques, la Directrice générale a salué le courage des citoyens venus en masse les protéger. Elle a également appelé l'ensemble

des parties concernées, y compris les parties belligérantes maliennes, les gouvernements des pays voisins, INTERPOL, l'Organisation mondiale des douanes, les forces de police françaises et italiennes spécialisées et les professionnels du marché de l'art, à faire preuve de vigilance quant à toute tentative de trafic de biens volés, en utilisant à cet effet les outils de la Convention de 1970 de l'UNESCO concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels.

La mission de l'UNESCO [de mai 2012] qui a abouti à l'élaboration des premières mesures d'urgence pour sauvegarder les biens du patrimoine mondial au Mali, est une première réponse culturelle à la crise dans le nord du pays.

S.E. Mme Diallo Fadima Touré, ancienne Ministre de la culture du Mali

la culture (ISESCO) et l'Organisation de la coopération islamique (OCI) à participer à ce fonds. Celui-ci permettra au Mali d'évaluer les dommages causés aux sites, et d'entreprendre les programmes de reconstruction et de réhabilitation nécessaires dès la stabilisation de la situation. Il permettra également de renforcer les capacités des gestionnaires des sites et des communautés locales de Tombouctou et de Gao.

République arabe syrienne

La Directrice générale a systématiquement fait part de son extrême préoccupation devant l'escalade de la violence en République arabe syrienne, en particulier au voisinage des six sites syriens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, les villes de Damas, Alep, Palmyre et Bosra, le Crac des Chevaliers et le Château de Saladin, et les Villages antiques du nord du pays. Un premier appel, lancé en mars aux parties belligérantes pour qu'elles protègent l'ensemble du patrimoine culturel syrien, a été réitéré tout au long de 2012, notamment lorsque la nouvelle d'une intensification des combats à Alep est parvenue à l'Organisation.

Dans le cadre de la Convention de 1970, la Directrice générale a de nouveau contacté l'Organisation mondiale des douanes, INTERPOL et la police spécialisée dans la protection du patrimoine en France et en Italie, les alertant sur la possibilité d'un trafic d'objets provenant de la région sur le marché international des antiquités. Elle a également appelé l'ensemble des partenaires de l'UNESCO à se mobiliser pour assurer la sauvegarde de ce patrimoine.

Du fait de l'instabilité de la situation sécuritaire, il n'a pas été possible d'évaluer l'étendue des dommages causés à l'Ancienne ville d'Alep et aux sites du patrimoine mondial au cours du premier semestre. Lors des combats féroces qui se sont déroulés à la fin de septembre pour le contrôle de la ville, un incendie a gravement endommagé des centaines de boutiques dans les anciens souks de la vieille ville d'Alep. La mosquée des Omeyyades a subi des dommages un mois plus tard, toujours à Alep. À chaque fois, l'UNESCO a inlassablement rappelé à l'ensemble des parties concernées qu'elle était prête à apporter son expertise et son soutien pour la sauvegarde de l'ensemble du patrimoine culturel extraordinaire du pays, afin, à la fois, de mettre un terme à cette tragédie et de prévenir d'autres dommages, dès que la situation sécuritaire s'améliorerait.

Libye et Tunisie

L'UNESCO a également appelé à protéger tout particulièrement l'Ancienne ville de Ghadamès, site libyen inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, qui a fait l'objet d'attaques à la roquette en mai. En août, l'Organisation a également plaidé pour l'arrêt immédiat des destructions de mausolées soufis et de bibliothèques à Zliten, Misrata et Tripoli.

La Directrice générale a loué l'engagement indéfectible témoigné par les Libyens envers la protection de leur patrimoine culturel l'année précédente, prouvant qu'un tel patrimoine ne peut devenir l'otage des dissensions et des conflits locaux ou internationaux. Pendant les



© UNESCO/Winnie Denker

troubles, qui ont entraîné de lourdes pertes humaines et matérielles en Libye en 2011, l'UNESCO n'a cessé de rappeler à l'ensemble des parties concernées leur devoir de protection du patrimoine culturel du pays. La Directrice générale leur a également rappelé les obligations qui leur incombent dans le cadre de la Convention de la Haye et de ses deux protocoles. En 2012, l'UNESCO a repris sa coopération avec la Libye et apporté son soutien aux autorités libyennes pour qu'elles assurent une protection et une conservation efficaces du patrimoine national dans le cadre du relèvement et du développement du pays.

L'Organisation a également condamné la profanation et le saccage d'un mausolée dédié à Saïda Manoubia, une des saintes soufies les plus vénérées du pays, dans la banlieue de

L'UNESCO a appelé la communauté internationale à protéger le patrimoine syrien, notamment la citadelle de l'Ancienne ville d'Alep.



© CRAterre-Thierry Joffroy

Le Programme du Patrimoine mondial pour l'architecture de terre de l'UNESCO vise à protéger cette architecture, dont les maisons à tourelles du site de Koutammakou (Togo), inscrit sur la Liste du patrimoine mondial.

CRAterre-ENSAG, le centre international de la construction en terre, avec le concours financier de l'Italie. Ce colloque a réuni plus de 240 participants du monde entier, dont 40 des plus importants experts dans ce domaine. Différentes études de cas en matière de conservation des architectures de terre du patrimoine mondial ont illustré les défis et les menaces pesant sur les sites dans les situations de conflit ou d'après-conflit et de catastrophes naturelles.

À cette occasion, un appel a été lancé à la communauté internationale pour que les qualités de l'architecture de terre en tant qu'instrument de développement durable soient mieux reconnues, et que ce sujet soit pris en compte dans les Orientations devant guider la mise en oeuvre de la Convention du patrimoine mondial. Le colloque a fait l'objet d'une large couverture médiatique à travers le monde, marquant le début de la deuxième phase régionale en Amérique latine et en Asie centrale, durant laquelle le WHEAP entamera de nouvelles actions.

Tunis (Tunisie). La Directrice générale a exhorté les autorités tunisiennes à prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger les sites culturels et les lieux d'importance historique pour l'identité du peuple tunisien.

L'UNESCO a également envoyé plusieurs missions afin d'évaluer les dégâts causés au patrimoine par un puissant séisme survenu le 20 mai dans le nord de l'Italie. Si les premiers rapports émanant des autorités italiennes indiquent que les sites du patrimoine mondial de Ferrare, et de Mantoue et Sabbioneta n'ont pas subi de dommages graves, l'UNESCO continue de suivre la situation.

■ Mobiliser pour protéger l'architecture de terre

Le Programme du patrimoine mondial pour l'architecture de terre (WHEAP) a été affecté par les événements tragiques survenus au Mali et en République arabe syrienne, qui ont mis en péril ou détruit plusieurs architectures de terre parmi

les plus importantes du patrimoine mondial de l'Afrique et du monde arabe.

Le WHEAP joue un rôle majeur dans l'élaboration du plan d'action de l'UNESCO lancé par le gouvernement du Mali, en coopération avec plusieurs partenaires techniques et financiers, en vue de lancer une campagne internationale de sauvegarde du patrimoine culturel malien. Financé par le gouvernement italien, le Projet de conservation pour l'Afrique du WHEAP met en oeuvre deux activités destinées à aider l'État partie à restaurer et reconstruire son précieux patrimoine architectural dès que la situation le permettra. Parmi les activités proposées figurent une documentation détaillée des mausolées et la préparation d'un manuel de conservation de la ville de Tombouctou.

Les situations malienne et syrienne ont été abondamment abordées lors du colloque international de deux jours organisé en décembre 2012 en coopération avec le

■ 40^e anniversaire de la Convention du patrimoine mondial

Le 30 janvier, lors d'une cérémonie au Siège de l'UNESCO, la Directrice générale a donné le coup d'envoi des festivités du 40^e anniversaire de la Convention du patrimoine mondial. Le temps fort de cette soirée a été le concert donné par la légende du jazz et Ambassadeur de bonne volonté de l'UNESCO

Herbie Hancock, en compagnie de Corinne Bailey Rae, Esperanza Spalding, Manu Katché et Stephen Brown. Ce fut la première d'une série de manifestations mondiales organisées tout au long de l'année par les États parties à la Convention sur le thème « Le patrimoine mondial et le développement durable : le rôle des communautés locales ». Le 40^e anniversaire de la Convention a donné lieu à quelque 70 manifestations dans plus de 49 pays.

C'est sous le feu des médias provoqué par la destruction de mausolées par des groupes armés à Tombouctou, que s'est tenue à Saint-Petersbourg (Fédération de Russie), du 24 juin au 6 juillet, la 36^e session du Comité du patrimoine mondial. Le Comité a débattu des défis à relever, examiné quarante

Pendant une nuit de juin noyée sous les papillons et les feux d'artifice, des dizaines de milliers de Vietnamiens ont célébré dans la joie l'inscription de la Citadelle de la dynastie de Ho sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO.



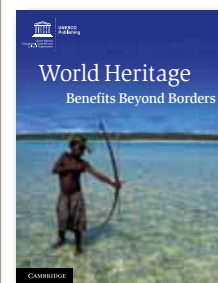
rapports sur l'état de conservation de sites déjà inscrits, inscrit 26 nouveaux sites sur la Liste du patrimoine mondial et ajouté cinq sites supplémentaires sur la Liste du patrimoine en péril, dont deux situés au Mali.

En liaison avec ces commémorations, le projet intitulé Protection, préservation et prospérité : histoires de patrimoine mondial a été lancé en juillet par l'UNESCO et la Smithsonian Institution. S'appuyant sur la téléphonie mobile pour atteindre un plus large public, le projet porte sur dix sites du patrimoine mondial démontrant le rôle des communautés locales dans la préservation.

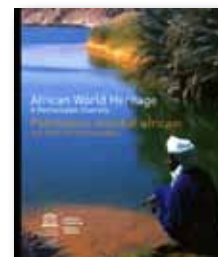
Une conférence de trois jours a été co-organisée en novembre par l'UNESCO et le gouvernement japonais à Kyoto (Japon). Largement financée par le Fonds-en-dépôt japonais, elle a réuni plus de 500 experts internationaux du patrimoine venus de 60 pays et a signé la fin des célébrations mondiales du 40^e anniversaire. Une série d'exposés et de tables rondes a permis d'aborder différents

sujets sur le thème de l'anniversaire, d'évoquer les défis que la Convention aura à relever et de tirer les enseignements de quarante ans d'existence. Les participants ont adopté une Vision de Kyoto afin de guider la mise en œuvre future de la Convention.

Trois importantes publications saluent le 40^e anniversaire de la Convention du Patrimoine mondial



World Heritage: Benefits Beyond Borders, copublié avec Cambridge University Press, grâce à un financement du Fonds-en-dépôt japonais de l'UNESCO, explore 26 sites du Patrimoine mondial qui se distinguent par leur thème, leur typologie ou leur situation géographique, détaillant leurs avantages pour les communautés et les écosystèmes locaux et les enseignements tirés par un éventail de parties prenantes.



Patrimoine mondial africain : une diversité remarquable, Publié avec le concours financier du Fonds-en-dépôt suisse, offre pour la première fois un aperçu de la gestion des biens du patrimoine mondial en Afrique et de leur impact sur le continent.



Le Grand Atlas UNESCO Patrimoine mondial, copublié avec le cartographe italien De Agostini, offre des cartes détaillées, des photos, des descriptifs et des informations statistiques sur les 962 sites naturels et culturels inscrits sur la Liste du patrimoine mondial

Le Frevo, expression artistique brésilienne mêlant la musique et la danse, est l'une des attractions du carnaval de Recife.



© Acervo PCR

■ Renforcer les capacités nationales pour soutenir le patrimoine vivant

Le patrimoine culturel immatériel (PCI) – traditions orales, arts du spectacle, pratiques sociales, rituels, événements festifs et savoirs et compétences liés aux artisanats traditionnels – est aujourd’hui largement reconnu comme une part essentielle du patrimoine culturel de l’humanité. Le patrimoine vivant procure aux communautés un sentiment d’identité et de continuité, de plus en plus crucial pour le développement durable et inclusif dans notre monde globalisé.

Les défis posés par la sauvegarde du PCI sont divers et complexes. Bien des parties prenantes se sont tournées vers l’UNESCO pour obtenir des conseils techniques en vue de sauvegarder ce fragile patrimoine vivant. L’UNESCO a donc accordé une attention particulière au renforcement des capacités nationales en matière de sauvegarde du PCI, en créant des

programmes et des matériels de formation, en établissant un réseau d’experts facilitateurs et en apportant des services de formation aux parties prenantes bénéficiaires.

En 2012, des activités de renforcement des capacités se sont poursuivies dans plus de 65 pays, atteignant 1 600 personnes allant des gestionnaires du patrimoine aux responsables politiques et aux membres de communautés culturelles ou d’ONG. Chaque pays bénéficiaire a reçu un complément d’activités sur mesure, comprenant des évaluations de besoins, des ateliers de formation et des consultations sur les politiques, étalées sur des périodes allant de 24 à 36 mois. Ces activités portaient sur la révision des politiques et de la législation, la reconfiguration des infrastructures institutionnelles, l’élaboration de méthodes et de systèmes d’inventaire, la pleine implication des diverses parties prenantes et les compétences techniques requises pour assurer la sauvegarde du PCI. Les matériels curriculaires et les ressources de formation ont été enrichis

et actualisés à partir des informations remontées du terrain. Ces matériels ont été mis à disposition en français et en anglais, ainsi qu’en arabe, espagnol, portugais, russe et autres langues.

Conscient du rôle central de la jeunesse dans la sauvegarde du PCI, l’UNESCO renforce aussi son partenariat avec les jeunes pour la mise en œuvre de la Convention de 2003. Plusieurs activités mises en œuvre à leur intention dans les pays d’Europe du Sud-Est, d’Afrique centrale et des Caraïbes visent à explorer le rôle qu’ils peuvent jouer dans la sauvegarde du PCI.

Avec quatre nouveaux éléments inscrits sur la Liste du patrimoine immatériel nécessitant une sauvegarde urgente, 27 nouveaux éléments inscrits sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l’humanité et deux nouveaux programmes ajoutés au Registre des meilleures pratiques de sauvegarde par le Comité intergouvernemental en décembre 2012, la Liste du patrimoine immatériel nécessitant une sauvegarde urgente compte désormais 31 éléments, la Liste représentative 257 éléments et le Registre des meilleures pratiques de sauvegarde dix programmes.

■ La Mémoire du monde à l’ère numérique

Une conférence de l’UNESCO intitulée La Mémoire du monde à l’ère numérique : numérisation et conservation s’est ouverte le 26 septembre à Vancouver (Canada), réunissant des experts et des représentants de gouvernements de 110 pays. Dans le message vidéo qu’elle a adressé aux participants, Irina Bokova, Directrice générale de l’UNESCO, a souligné que la vulnérabilité des documents numériques, devenus les principaux moyens de communication et de transmission de l’information, et la brièveté de leur espérance



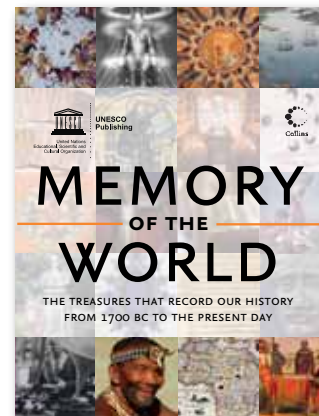
Les manuscrits anciens de la littérature Dongba des Naxi (Chine), remarquable forme d'écriture et de pierres gravées inscrites en 2003 sur la Liste de la Mémoire du monde.

de vie étaient une source de préoccupation pour l'Organisation.

Cette préoccupation est à l'origine du programme Mémoire du monde de l'UNESCO, créé en vue de protéger, préserver et promouvoir l'ensemble des formes patrimoniales mondiales. La conférence multiparties prenantes accueillie par l'University of British Columbia (UBC) était précisément organisée dans le cadre du 20^e anniversaire de ce programme.

Durant la conférence, les participants ont discuté des moyens d'améliorer la sensibilisation sur les problèmes de numérisation et de conservation des données numériques, et d'élaborer des lignes directrices à cet égard. Ils ont examiné le rôle que pouvait jouer l'UNESCO dans le débat international sur la numérisation et les pratiques et normes de conservation numérique, et émis la Déclaration UNESCO/UBC de Vancouver, qui fixe l'ordre du jour de l'UNESCO en matière numérique. Les participants ont également œuvré au développement de partenariats avec les parties prenantes clés au sein des gouvernements et des secteurs public et privé.

Mémoire du monde



Sous le titre *Memory of the World: The Treasures that Record our History from 1700 BC to the Present Day*, voici enfin réunis en un seul ouvrage les plus précieux documents historiques du registre international de la Mémoire du monde. Copublié avec Harper et Collins et superbement illustré de photos et de dessins en couleur, il est paru en 2012 à l'occasion de la 190^e session du Conseil exécutif.

■ Lutter contre le trafic illicite de biens culturels

En 2012, l'UNESCO a relancé ses efforts de renforcement des capacités afin de lutter efficacement contre le trafic illicite de biens culturels en multipliant les activités de formation à travers le monde.

Dans la mesure où la Convention de 1970 s'attaque explicitement au problème endémique des fouilles illicites et du marché noir des pièces archéologiques, et en particulier à l'exportation illicite d'objets religieux et précolombiens, une série de séminaires ont été organisés dans plusieurs

« Trésors retrouvés »
exposés au siège de
l'UNESCO en juin-
juillet, récupérés
de sources illégales
par les carabinieri
italiens : récipient
anthropomorphe
colombien
(Equateur),
fragment de fresque
médiévale (Italie),
cratère en cloche
à figures rouges
datant du IV^e siècle
av. J.-C. (Italie) et
oscillum de marbre
blanc du I^{er} siècle de
notre ère (Italie).



© Ambassade d'Equateur à Rome



© Sopr. BAPSAE Caserta e Benevento



© Sopr. per i beni arch. di Roma

pays d'Amérique latine et des Caraïbes (Argentine, Chili, Équateur, Pérou, Sainte-Lucie). L'amélioration des conditions de sécurité des sites archéologiques, ainsi que les problèmes de gestion des inventaires et de contrôles aux frontières, ont été au cœur des débats.

Des activités de formation se sont également tenues en Afrique en 2012, au Sénégal et au Botswana, s'agissant d'une région prioritaire où il convient impérativement de développer des stratégies de lutte contre le trafic illicite de biens culturels. En dépit des efforts nationaux, les biens culturels, à commencer par les objets sacrés et rituels, restent vulnérables aux pillages à grande échelle, notamment sur les sites archéologiques. En outre, les crises politiques et l'insécurité croissante dans certaines régions ont eu un impact négatif sur leur capacité de protection de leur patrimoine culturel.

Les biens culturels de l'Europe du Sud-Est continuent aussi de nourrir le trafic illicite d'objets, dans la mesure où la précarité de certains sites archéologiques, musées, galeries, lieux de culte et sites archéologiques

subaquatiques de la mer Adriatique et des eaux intérieures les expose à un intense pillage. Une activité de formation a donc été également organisée par l'UNESCO en 2012 en Turquie.

Lors d'une exposition sans précédent qui s'est tenue au Siège de l'UNESCO sous le titre Trésors retrouvés, on a pu admirer différents objets, peintures ou manuscrits enluminés de l'Antiquité, du Moyen-Âge ou de la Renaissance, tous dérobés ou illicitement exportés depuis leurs pays d'origine, et récupérés par le Département pour la protection du patrimoine culturel des carabinieri italiens, en collaboration avec les forces de police et les autorités judiciaires d'autres pays.

Cette exposition a permis aux visiteurs de mieux comprendre le problème posé par le trafic illicite d'objets culturels à travers le monde, et de s'informer sur les mécanismes en place pour faciliter leur restitution à leurs pays d'origine. Elle a coïncidé avec la Deuxième réunion des États parties à la Convention de 1970, la 18^e session du Comité intergouvernemental pour la promotion du retour de biens culturels à leur pays d'origine ou de leur restitution en cas d'appropriation illégale, et la première réunion du Comité spécial sur le fonctionnement pratique de la Convention d'UNIDROIT sur les biens culturels volés ou illicitement exportés de 1995 (juin 2012).

Lors de cette réunion, les parties ont décidé de renforcer cette Convention en lui adjoignant deux mécanismes de suivi destinés à améliorer sa mise en œuvre, à savoir la réunion des États parties à la Convention tous les deux ans, et la création d'un Comité subsidiaire de 18 membres chargé d'assurer le suivi de la mise en œuvre efficace de la Convention, qui, lui, se réunira chaque année.

■ L'UNESCO relance sa collaboration avec le Myanmar pour la sauvegarde du patrimoine culturel

Après une interruption de plus de dix ans, le Bureau de l'UNESCO à Bangkok et le Bureau de projet à Rangoon ont renoué en 2012 leur coopération avec le Département d'archéologie, du Musée national et de la Bibliothèque (DoA) du Myanmar en vue de mettre en oeuvre un projet de « renforcement des capacités pour la sauvegarde du patrimoine culturel au Myanmar ». Suite aux réformes récemment introduites au Myanmar, le projet a été conduit dans le cadre du réengagement du gouvernement avec le processus international de la Convention du patrimoine mondial.

Ce projet d'un an, financé par une contribution de 533 332 dollars EU du gouvernement italien, venait en réponse aux besoins de première nécessité des autorités nationales sur deux sites majeurs figurant sur la Liste indicative du pays : les Cités pyu et la Zone archéologique et les monuments de Bagan.

Le projet comporte trois volets, consistant à : aider le gouvernement à constituer son dossier de candidature pour l'inscription des Anciennes cités pyu sur la Liste du patrimoine mondial, dispenser une formation pratique en matière de gestion et de conservation des sites, et élaborer des systèmes d'information géographique (SIG) pour la gestion des sites du patrimoine culturel.

Les experts internationaux et nationaux mobilisés pour le projet ont fourni aux autorités nationales une assistance technique, qui a permis au Gouvernement du Myanmar de soumettre officiellement au début de 2013 la candidature des Anciennes cités pyu au Comité du patrimoine mondial.

En vue d'améliorer les capacités du pays en matière de sauvegarde du patrimoine



© UNESCO/R. Lujan

mondial, l'UNESCO a également informé les experts et responsables locaux sur les normes internationales en vigueur en matière de gestion et de conservation du patrimoine culturel. Des organismes internationaux de premier plan, tels que le Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM) et la Fondation Lericci, basée en Italie, ont dispensé des formations en matière de conservation des sites archéologiques, de gestion des sites du patrimoine mondial et de conservation des fresques murales et des reliefs en stuc. Ces formations pratiques dispensées sur le site même des Anciennes cités pyu ainsi qu'à Bagan ont permis d'améliorer les normes de conservation grâce à des programmes de démonstration sur le terrain. Ils comprenaient la consolidation des bas-reliefs en stuc extérieurs d'un temple de Bagan, ainsi qu'une opération systématique de reprise des feuilles et de documentation et de conservation des

objets exhumés au tumulus Khin Ba de Sri Ksetra, d'importance majeure.

Au niveau institutionnel, le projet a aidé les autorités à renforcer leur capacité de gestion des sites du patrimoine culturel. Pour la première fois au Myanmar, des technologies de pointe comme les SIG ont été implantées avec succès en vue de protéger le patrimoine culturel. Des documents de référence clés appartenant au patrimoine mondial ont été traduits en birman, afin de faciliter leur large diffusion et leur application durable par les diverses autorités nationales et locales.

Les résultats obtenus serviront de solide point de départ aux autorités du Myanmar, qui pourront les appliquer à d'autres sites pouvant prétendre à l'inscription. Quant au suivi, l'Italie s'est engagée à verser une contribution supplémentaire de 1 million de dollars EU, poursuivant ainsi son soutien aux efforts du Myanmar pour sauvegarder de ses sites culturels, dont Bagan.

Une stagiaire rénove les stucs du complexe monastique de Hsin-byu-shin, dans la zone archéologique de Bagan, un des deux sites majeurs du patrimoine du Myanmar inscrits sur la Liste indicative du pays.



CHAPITRE 6

Encourager la créativité pour le développement

Une étudiante se perfectionne à la nouvelle école de la Fundación Teatro Argentino de la Plata, avec le soutien du Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC) de l'UNESCO.

Encourager la créativité pour le développement

L'UNESCO considère la créativité comme une ressource précieuse, capable de générer des bénéfices économiques tout en améliorant le bien-être général. Dans le cadre de sa mission de plaidoyer sur le rôle crucial de la culture dans les processus de développement, l'UNESCO s'emploie à promouvoir la créativité et l'innovation. En 2012, un large éventail d'activités liées à la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, au Fonds pour la réalisation des OMD, et à d'autres programmes en cours, ont aidé les pays en développement à renforcer leurs secteurs créatif et culturel et à forger des politiques et stratégies de développement national durable.



Brochure 2012 du Fonds international pour la diversité culturelle. Le fonds apporte son soutien à des initiatives qui stimulent les capacités créatives des pays en développement. La culture dynamique de l'Afrique, considérée par l'UNESCO comme un moteur formidable pour un développement social et économique durable, est parmi les grands bénéficiaires du fonds.

■ Soutenir les industries culturelles africaines

L'Afrique est un ardent défenseur de la Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. 34 pays subsahariens ont déjà ratifié cet instrument juridique international.

L'UNESCO a lancé plusieurs initiatives afin de soutenir les pays africains dans leurs efforts de traduction des principes de la Convention en politiques et programmes nationaux. Un Programme pilote de renforcement des capacités a été déployé tout au long de 2012 afin d'accroître l'expertise et le savoir-faire de 32 spécialistes africains sur les approches de développement des industries culturelles et créatives, grâce à la création de matériels de formation sur mesure et au partage d'informations via la page web « Convention 2005 en Afrique ». Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un investissement stratégique à long terme qui vise à renforcer les capacités humaines et institutionnelles des pays et à leur fournir les outils et l'expertise dont ils ont besoin pour mettre en œuvre la Convention et élaborer des politiques efficaces dans les secteurs de la culture et de la création.

Les activités de formation, tant en ligne que sous forme d'ateliers, ciblent les principaux

domaines nécessitant un soutien technique spécialisé, tels que l'analyse de la chaîne de valeurs ou les interventions d'ordre technique. L'UNESCO a mené ces activités en partenariat avec l'African Arts Institute (AFAI) et Culture & développement. En octobre, l'AFAI et le Secrétariat de la Convention ont organisé une session de formation au Cap (Afrique du Sud) à l'intention de dix-sept spécialistes d'Afrique anglophone, tandis que seize spécialistes de pays francophones bénéficiaient d'une formation au Bureau de l'UNESCO à Dakar. Les femmes représentaient plus du tiers des participants sélectionnés. Ces efforts ont contribué à enrichir les connaissances locales concernant la Convention, en créant un réseau d'apprentissage des spécialistes des politiques, qui leur permettra d'améliorer leur compréhension des secteurs culturel et créatif africains.

D'autres parties prenantes ont été associées à ces efforts de renforcement des capacités : une session de formation pratique sur la Convention, destinée aux Commissions nationales africaines, s'est tenue en juin 2012 à Abidjan (Côte d'Ivoire) afin de débattre du rôle clé des commissions nationales dans sa mise en œuvre. Elle a réuni 35 participants de 28 Commissions nationales africaines pour l'UNESCO, ainsi que 30 responsables de différents ministères ivoiriens.



© 2012 Themacult/ITI

Niger

L'UNESCO travaille avec l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et le Ministère nigérien de la jeunesse, des sports et de la culture dans le cadre d'un plan de coopération quadriennal visant à renforcer les industries culturelles du Niger et à mettre en œuvre la Convention de 2005. Ce plan doit soutenir le pays dans ses efforts pour concevoir et mettre en œuvre des politiques et des mesures encourageant la création, la production, la distribution et la jouissance des biens et services culturels. L'initiative vise à

appuyer le système de gouvernance, à diversifier et accroître les possibilités financières, à professionnaliser le secteur de la culture et à démontrer les avantages sociaux, économiques et politiques de l'inclusion de la culture dans le processus de développement national.

Une initiative de renforcement des capacités d'une durée de deux ans destinée à former des artistes nigériens et des employés du gouvernement, mise en œuvre par l'Organisation avec un financement du gouvernement japonais, a réorienté les activités dans ce sens et continuera de renforcer les

capacités des institutions publiques, telles que l'Agence de promotion des entreprises et industries culturelles (APEIC).

Burundi

Dans le cadre du Programme pilote de renforcement des capacités, une autre intervention a réuni le Bureau de l'UNESCO à Bujumbura et le Ministère de la jeunesse, des sports et de la culture du Burundi. En octobre 2012, ils ont organisé conjointement un second atelier de renforcement des capacités sur la mise en œuvre de la Convention de 2005.

Deux des 32 professionnels africains présents à l'atelier sur les approches politiques du développement des industries culturelles, organisé par l'UNESCO au Cap.



OF TOURISM & CULTURE PRE.
 WI CULTURAL FESTIVAL (M
 CELEBRATING UNITY IN DIVERSITY

© El-Husseiny/Chimiyse

Financée par l'UE, la mission d'assistance technique de l'UNESCO au Malawi a fourni une formation pratique en entrepreneuriat à des musiciens, des artistes et d'autres professionnels de la culture.

75 personnes y ont pris part, dont des professionnels provenant de différentes filières culturelles, des organisations de la société civile, des instituts de formation et de recherche, des parlementaires et des représentants des médias et des institutions publiques.

Au menu de cet atelier figuraient la mise en valeur de la diversité des expressions culturelles et la promotion des industries culturelles, l'élaboration d'un rapport périodique du Burundi et des informations sur les principes et procédures de soumission de candidatures pour le Fonds international pour la diversité culturelle.

Namibie

La Namibie accorde une grande importance au rôle de culture dans son développement social et économique. Elle poursuit depuis des années l'objectif d'optimiser la contribution des arts et de la culture à l'économie et de promouvoir des industries culturelles prospères afin d'endiguer

le chômage. Mais, jusqu'à une époque récente, aucun effort n'a été fait pour produire des statistiques nationales permettant d'en suivre la réalisation. Cela a sapé les actions de promotion du secteur culturel et créatif et a eu pour effet de remarginaliser la culture dans les stratégies nationales de développement. Cette situation est cependant en train de changer, grâce à la Batterie d'indicateurs de la culture pour le développement (BICD) de l'UNESCO, qui est mise en œuvre dans onze pays du monde. Cet outil opérationnel de la Convention de 2005 fournit aux responsables politiques une analyse de « l'ADN » de leur pays en matière de culture et de développement.

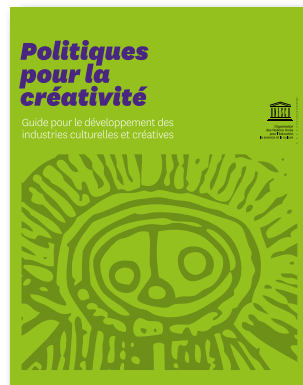
En 2012, l'UNESCO, secondé par une équipe de consultants locaux du Département des statistiques de l'Université de Namibie, a mis en œuvre la BICD en vue d'effectuer pour la première fois une analyse quantitative de la contribution de la culture au développement au niveau national. Les indicateurs clés ont produit

des arguments convaincants, qui permettent de redorer l'image de la culture auprès des autres secteurs et de la sortir des marges pour l'ancrer dans les plans de développement en cours. La BICD a également repéré des lacunes dans le programme national d'enseignement secondaire, qui empêchent les apprenants de poursuivre leurs études et de chercher un emploi dans les arts, la culture et les industries créatives.

■ Première phase réussie du programme UE/UNESCO de banque d'expertise

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention de 2005, le projet de Banque d'expertise visant à renforcer la gouvernance de la culture dans les pays en développement, financé conjointement par l'UNESCO et l'UE et lancé en 2010, a dépêché des experts reconnus de la gouvernance culturelle et des industries culturelles pour qu'ils effectuent des missions d'assistance technique dans les pays en développement. Leur expertise de haut niveau aide les pays dans leurs efforts en cours pour renforcer les capacités humaines et institutionnelles en matière d'élaboration de politiques capables d'accompagner l'éclosion d'industries culturelles et créatives dynamiques. Treize missions d'assistance technique ont été effectuées avec succès en 2012 en Argentine, à la Barbade, au Burkina Faso, au Cambodge, en Haïti, au Honduras, au Kenya, au Malawi, à Maurice, au Niger, en République démocratique du Congo (RDC) et au Viet Nam.

Les missions d'assistance technique en Afrique ont produit les résultats suivants : adoption d'une politique des industries créatives et d'une stratégie de développement de l'industrie de la musique aux Seychelles, stratégie de développement de l'enseignement



artistique et culturel au Burkina Faso, déclaration de politique culturelle en RDC, stratégie d'intervention de l'APEIC en vue de structurer les secteurs de la culture au Niger grâce à un plan d'action à moyen terme, stratégie locale des industries culturelles et plan d'action à Maurice, programmes de formation dans le domaine de la musique et des arts visuels au Kenya, et recommandations pour la révision du projet de politique culturelle et formation des parties prenantes au Malawi.

République démocratique du Congo

Ces dernières années, le développement des industries culturelles figure parmi les premières priorités de la République démocratique du Congo. Les réalisations de ce pays comprennent la création d'un organisme de gestion collective des droits de propriété intellectuelle, la finalisation d'une politique nationale du livre, la transformation d'un fonds pour la promotion de la culture en organisme de financement public et l'organisation d'une semaine du cinéma

qui a produit un état des lieux du secteur cinématographique.

Consciente qu'une politique culturelle cohérente est essentielle au développement, la RDC a sollicité l'assistance technique du programme Union européenne/UNESCO de banque d'expertise afin de professionnaliser le secteur de la culture et d'élaborer une

Un nouveau guide de l'UNESCO, intitulé *Politiques pour la créativité : guide pour le développement des industries culturelles et créatives*, propose des orientations simples et concrètes en vue de favoriser l'éclosion d'un mouvement d'économie créative locale dans les pays à faible et à moyen revenu. Il est conçu comme un des principaux outils du programme de renforcement des capacités de la Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

Destiné aux décideurs nationaux et locaux, ce guide aborde les différentes étapes de la conception et de la mise en œuvre de politiques relatives aux industries

culturelles et créatives. Il présente des concepts et des suggestions concrètes pour passer de l'élaboration des stratégies à leur mise en œuvre, abordant différents domaines d'intervention, tels que le cadre réglementaire, la formation du capital humain, le financement, la mise en place des infrastructures et les investissements, la compétitivité et l'innovation, et l'accès au marché et aux publics. Ce guide pratique contient aussi des exercices, des questions-réponses, des études de cas, des feuilles de notes, des graphiques, une bibliographie détaillée et un glossaire. Paru en français et en espagnol, il sera publié en anglais en 2013.

politique culturelle pour la mise en œuvre de la Convention de 2005 de l'UNESCO. Deux experts du Canada et du Togo se sont rendus dans le pays en avril et en juin 2012. Ils avaient été choisis par le gouvernement pour l'aider à établir un cadre politique légal et réglementaire d'envergure pour le développement des industries culturelles du pays.

Grâce à la participation des experts, un projet de déclaration préliminaire concernant les domaines d'action prioritaires a été préparé par un groupe de travail formé de représentants du secteur public et d'opérateurs culturels, et approuvé par le gouvernement. Elle définit la portée, les principes et les objectifs de l'action politique, ainsi que des directives et recommandations, et conduira à l'élaboration d'une politique culturelle nationale et de lois concernant le statut des artistes et le financement de la culture. Elle fixera aussi un mécanisme intégré de soutien aux industries culturelles.

Jeunes professionnels au Yakaar, le centre de formation aux arts du spectacle créé au Sénégal avec le soutien du Fonds international pour la diversité culturelle de l'UNESCO.





■ Première célébration de la Journée internationale du jazz

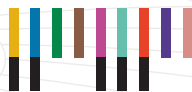
En 2011, lors de la Conférence générale de l'UNESCO, la communauté internationale a proclamé le 30 avril Journée internationale du jazz. Il s'agissait avant tout de sensibiliser la communauté internationale aux vertus du jazz en tant qu'outil pédagogique et facteur de paix, d'unité, de dialogue et de coopération renforcée entre les peuples. Pour la première édition de la Journée du jazz en 2012, de nombreux gouvernements, organisations de la société civile, institutions d'éducation et simples citoyens engagés dans la promotion de la musique de jazz ont saisi la possibilité de faire mieux apprécier non seulement cette musique, mais aussi la part qu'elle prend dans la construction de sociétés plus inclusives.

L'UNESCO a fait équipe avec l'Institut de jazz Thelonious Monk, dont le directeur n'est autre que l'Ambassadeur de bonne volonté de l'UNESCO Herbie Hancock, et organisé trois événements phares au siège de l'UNESCO, à la Nouvelle-Orléans et au siège des Nations Unies à New York (États-Unis d'Amérique). Le coup d'envoi de ces festivités a été donné le 27 avril au siège de l'UNESCO avec une série de représentations, de master classes, de tables rondes, de cours d'improvisation, d'expositions photographiques et autres activités autour du jazz. Plusieurs stations de radios françaises et étrangères ont couvert la Journée depuis le siège de l'UNESCO. Le même soir, Herbie Hancock a pris la tête d'un concert où figuraient, notamment, Dee Dee Bridgewater,

L'Ambassadeur de bonne volonté de l'UNESCO Herbie Hancock donne le coup d'envoi des festivités de la première Journée internationale du jazz au siège de l'UNESCO.



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Journée internationale
du Jazz

■ Transformer les sociétés en stimulant leur créativité

Pour accroître la contribution de la créativité et de l'innovation au développement durable, l'UNESCO met en œuvre une série d'activités destinées à promouvoir les artistes au niveau national, régional et mondial. Ces activités, qui reposent sur la coopération Sud-Sud et Nord-Sud-Nord et encouragent les collaborations public-privé, sont axées sur les échanges, la formation, le conseil et le renforcement des capacités, et ciblent notamment les jeunes des pays en développement. Elles sont conçues en synergie avec les initiatives liées aux conventions de l'UNESCO sur la culture.

Le Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC) a été créé par la Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Depuis 2010, il a investi plus de 3,9 millions de dollars EU dans 61 projets de 40 pays en développement. Tous visaient à renforcer le

secteur de la création. Le fonds, qui donne la priorité à l'appropriation locale, aide à élaborer les politiques et stratégies, renforcer les structures institutionnelles, soutenir les entrepreneurs culturels, consolider les industries culturelles et créer des marchés, dans le but de susciter des changements durables capables de transformer les moyens d'existence et de revitaliser des industries et des marchés culturels stagnants. En 2012, le Comité intergouvernemental de la Convention a approuvé treize projets qui seront mis en œuvre dans douze pays en développement d'Afrique, d'Amérique latine, d'Asie et du Pacifique et d'Europe orientale. Le FIDC est doté à cet effet d'un budget de plus de 1 million de dollars EU.

En Afrique du Sud, le FIDC a apporté son soutien à la Fondation Harlequin afin de former 70 jeunes des communautés du Cap à l'entreprenariat culturel. Le FIDC investit également dans des projets destinés à renforcer l'industrie du livre en Croatie, notamment grâce à un état des lieux sectoriel.

Marcus Miller, Barbara Hendricks, Hugh Masekela et George Benson.

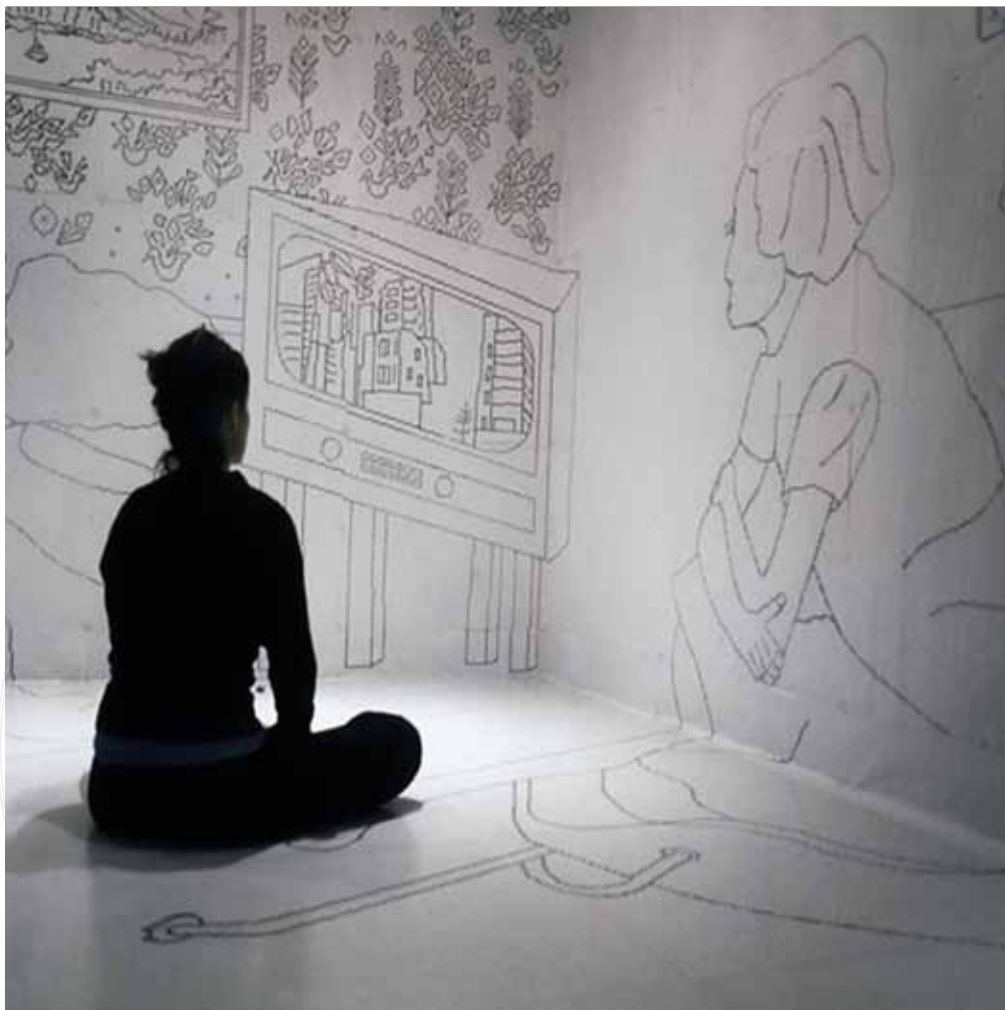
Le 30 avril, c'est cette fois à la Nouvelle-Orléans, berceau du jazz, qu'un concert spécial a été donné dès le lever du soleil à Congo Square. Il a réuni, autour de Hancock, de nombreuses sommités du jazz comme Dianne Reeves, Jeff « Tain » Watts et de nombreux natifs de la Nouvelle-Orléans tels qu'Ellis Marsalis. Le soir même était organisé à New York, à l'Assemblée générale des Nations Unies et à l'invitation de la Directrice générale de l'UNESCO Irina Bokova, un second concert auquel ont participé Herbie Hancock, Richard Bona, Angélique Kidjo, Wynton Marsalis et bien d'autres. Parmi les autres personnalités invitées figuraient Robert De Niro, Michael Douglas, Morgan Freeman et Quincy Jones.

Cette première Journée du jazz a remporté un immense succès à travers le monde, avec plus de 40 manifestations organisées dans toutes les régions et sur tous les continents. Le siège de l'UNESCO a accueilli près de 2 000 visiteurs, étudiants en musicologie, artistes, sponsors, médias et grand public confondus. La journée a fait l'objet d'une gigantesque couverture mondiale, et plus de 2 050 articles lui ont été consacrés. Outre la présence des radios, l'événement a été retransmis sur Arte, TSF Jazz et PBS.

Au Guatemala, un nouveau centre de formation audiovisuelle, bénéficiant du soutien du FIDC de l'UNESCO, a aidé les jeunes autochtones et les jeunes d'ascendance africaine à trouver un emploi dans de nombreuses activités de l'industrie du cinéma.



© IRIPAZ



© C.R. Corzo

23=2 mm²,
installation de
Cecilia Ramirez
Corzo, artiste
mexicaine et
bénéficiaire d'une
bourse UNESCO-
Aschberg 2012.

À Saint-Vincent-et-les-Grenadines, un projet national vise à développer les capacités des associations et des organisations impliquées dans les industries locales. L'objectif est toujours de créer un environnement favorable à la création d'entreprises dans un secteur culturel florissant.

En 2012, le programme de bourses artistiques UNESCO-Aschberg a favorisé la mobilité internationale en récompensant 18 jeunes artistes de 25 à 35 ans originaires d'Afghanistan, d'Afrique du Sud, d'Algérie, d'Argentine, du Botswana, de Bulgarie, du Canada, de Colombie, du Chili, de Croatie, d'Égypte, d'Espagne, du Japon, du

Mexique, de République islamique du Pakistan, du Togo et de Turquie. Onze artistes, quatre musiciens et trois écrivains ont ainsi bénéficié d'un séjour dans des résidences partenaires à Bahia, Sydney, New Delhi, Medellín, Séoul, Milan, San Francisco, Rome, Dakar, Montréal, Sobo Badè (Sénégal) et dans l'État de Virginie. Le programme Voyager pour apprendre les métiers d'art est le fruit d'un partenariat entre l'UNESCO et la fondation française Culture & diversité. Ce programme d'échanges permet à des étudiants des métiers d'art d'acquérir de nouvelles compétences en complément de leur formation

initiale, tout en partageant leur expérience avec d'autres. Des étudiants de pays en développement échangent avec des maîtres d'art français, tandis que de jeunes étudiants français partent à la découverte du savoir-faire des artisans des pays en développement. En 2011 et 2012, quatre étudiants venus du Chili, d'Inde, du Liban et du Mali ont passé quatre mois en France, et quatre étudiants français se sont rendus au Chili, en Équateur et en Inde. Les résultats ont été présentés lors du Salon international du patrimoine culturel qui s'est tenu à Paris en novembre 2012.

■ Le Fonds pour la réalisation des OMD : la culture au service du développement durable

Créé en décembre 2006, grâce à une contribution initiale de 710 millions de dollars EU du gouvernement espagnol au système des Nations Unies, le Fonds pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (F-OMD) est un mécanisme de coopération internationale novateur, destiné à accélérer les progrès vers la réalisation des OMD dans le monde. S'appuyant sur l'avantage comparatif des organisations des Nations Unies et sur la mise en commun de leurs efforts dans le cadre de la réforme de l'ONU, le F-OMD soutient les gouvernements nationaux, les autorités locales et les organisations de la société civile dans leur combat contre la pauvreté et les inégalités dans huit domaines ou « volets thématiques ». L'UNESCO a été placée à la tête du volet Culture et développement, dont l'objectif global est de montrer que, bien que la culture ne figure pas expressément parmi les OMD, les biens culturels sont un élément clé du développement des pays. 18 programmes de développement

Comme socle spirituel, matériel, intellectuel et émotionnel constitutif d'une société ou d'un groupe social, la culture permet de poser les conditions d'une stratégie de développement véritablement tournée vers l'humain.

Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO et Helen Clark, Administrateur du PNUD

conjoint de grande envergure ont été mis en œuvre en Afrique, en Amérique latine, en Asie, dans les États arabes et en Europe du Sud-Est pendant une période de trois à quatre ans, prenant fin en 2013.

Maroc

Un des principaux résultats attendus du Programme conjoint F-OMD mis en œuvre au Maroc entre 2008 et 2012 était l'expérimentation pilote et l'application de nouvelles stratégies de développement des industries créatives et culturelles, comme vecteur de l'amélioration des conditions de vie des populations locales dans cinq régions vulnérables du pays. Parmi les principaux résultats du programme, citons : une plus grande sensibilisation à l'importance de la culture pour le développement parmi les responsables politiques et les gestionnaires de la culture, grâce à l'adoption d'une stratégie et d'une charte pour la promotion et la sauvegarde du patrimoine culturel ; l'intégration du patrimoine et du genre dans la planification stratégique locale ; l'autonomisation et la représentation politique des femmes aux élections communales dans certaines régions particulièrement reculées, grâce à des campagnes d'information et de sensibilisation sur le rôle des femmes dans les processus de développement et à des activités de renforcement des capacités pour les élues.

À Guelmim-Smara, de nombreuses petites coopératives ont bénéficié de formations et d'un soutien à la génération de revenus grâce à différentes pratiques de production traditionnelle de biens du patrimoine culturel tels que le couscous, les dattes, la confection de tentes et la vannerie. 326 personnes (dont

90 % de femmes) ont bénéficié du programme du F-OMD dans cette seule région. Dès la fin de 2012, un total de 4 614 personnes au Maroc avaient bénéficié de ce programme conjoint.

Nicaragua

Au Nicaragua, le programme conjoint F-OMD mis en œuvre entre 2009 et 2012 visait à contribuer au développement socioéconomique des communautés autochtones et d'ascendance africaine des régions autonomes de la côte caraïbe, grâce à la régénération, à la promotion et au développement productif de leur culture, ainsi qu'à la production et à la diffusion de travaux de recherche, de statistiques, d'indicateurs et de politiques publiques dans ces régions pour leur assurer une meilleure connaissance du patrimoine culturel matériel et immatériel.

La principale réussite du programme a été la mise en œuvre d'activités novatrices de création et de diffusion des artisanats traditionnels par les communautés d'artisans. Il a ainsi contribué à préserver et à revitaliser leur identité communautaire. 70 enseignants ont été formés aux techniques de la joaillerie à partir des coquillages et des os d'animaux, de façon à pouvoir transmettre ce savoir-faire ancestral aux enfants. Grâce à un partenariat avec l'École de design de l'Université polytechnique du Nicaragua, 49 artisans de la côte caraïbe ont été formés à des techniques d'innovation et de commercialisation. Des ateliers de créativité ont également été organisés pour aider les artisans traditionnels locaux à concevoir de nouveaux modèles, en collaboration avec des artistes et designers contemporains. Le programme a bénéficié à 12 300 entrepreneurs à travers le pays.

Uruguay

Améliorer la qualité et la compétitivité des produits des industries culturelles, permettre un meilleur accès des groupes sociaux vulnérables aux biens culturels et renforcer les capacités des institutions de la culture, tels étaient les principaux objectifs du Programme « Culture et développement » du F-OMD, mis en œuvre jusqu'en 2012 en Uruguay.

L'initiative Usinas culturales (usines culturelles), qui forme les femmes et les jeunes exclus de l'éducation et de l'emploi formel, a été intégrée à ce programme. Elle prévoyait notamment une formation à la confection de sacs et de portefeuilles, et d'objets et de meubles en eucalyptus et en fibres de chardon. 30 900 personnes, dont 45 % de femmes, en ont bénéficié directement.

Au Maroc, le programme F-OMD a formé des coopératives de femmes pour générer des revenus grâce à des produits traditionnels comme le couscous.



© UNESCO/Rafiani



***Photographe de presse en Afghanistan.
De façon récurrente, l'UNESCO a
condamné et requis des enquêtes
approfondies sur les assassinats des 121
journalistes tués dans l'exercice de leur
fonction au cours de l'année 2012,
presque deux fois plus qu'en 2011.***



CHAPITRE 7

Défendre la liberté d'expression

Défendre la liberté d'expression

Le travail de l'UNESCO en matière de libre circulation de l'information et des idées a connu un intérêt accru ces deux dernières années. Outre le soutien apporté aux États membres en termes de réforme des politiques nationales ou régionales, notamment en Europe du Sud-Est, au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, et en Afrique de l'Ouest, un travail important a été accompli sur la sécurité des journalistes et des progrès ont été réalisés en vue d'améliorer l'égalité des genres.

■ 2012 : une année des plus meurtrières pour les médias

Cent vingt et un journalistes, professionnels des médias et blogueurs ont été tués en 2012, faisant de cette année l'une des plus meurtrières pour les médias depuis que l'UNESCO a commencé à enregistrer les assassinats de journalistes. Quarante et une de ces victimes ont perdu la vie en couvrant les conflits syriens, et dix-huit autres ont été tués en Somalie. Cependant la majorité des victimes n'étaient pas des correspondants de guerre, mais des reporters locaux qui couvraient des activités illégales telles que le trafic de drogue ou l'exploitation forestière illégale. À plusieurs reprises, l'UNESCO a condamné ces meurtres et a requis des enquêtes. Les journalistes doivent bénéficier d'un niveau raisonnable de sécurité pour pouvoir effectuer leur travail et rendre effectif le droit de tous les citoyens à recevoir une information fiable. Les États et les sociétés sont tenus de créer et de sauvegarder les conditions requises pour préserver le droit fondamental à la liberté d'expression, garanti par l'Article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme ; ils doivent combattre l'impunité dont jouissent trop souvent les auteurs d'attaques contre les journalistes. Pourtant, le nombre de journalistes tués en service a augmenté et se monte désormais

à plus de 600 morts pour les dix dernières années. Les journalistes et les professionnels des médias font aussi l'objet d'autres formes de harcèlement et d'intimidation – telles que les arrestations illégales et les attaques sexuelles sur les femmes journalistes – qui limitent leur capacité à travailler librement et à remplir leurs devoirs professionnels.

■ Un nouveau rapport de l'UNESCO dénonce l'impunité des actes de violence contre les journalistes

Un rapport de la Directrice générale de l'UNESCO sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité a été présenté au Conseil du Programme international pour le développement de la communication (PIDC) de l'UNESCO lorsqu'il s'est réuni les 22 et 23 mars. Le rapport a fourni des informations sur les meurtres des 127 journalistes dénoncés par l'UNESCO en 2010 et en 2011. Selon le rapport, peu d'enquêtes ont conduit à des condamnations. Sur les 245 meurtres de journalistes condamnés par la Directrice générale de l'UNESCO entre 2006 et 2009, les États membres ont fourni des informations à l'UNESCO pour 101 cas et pour seulement 9 d'entre eux il était mentionné que les meurtriers avaient été condamnés.

© UNESCO/Luisa Handem Piette





Avec le soutien de l'UNESCO, le Libéria a célébré activement la Journée mondiale de la liberté de la presse en 2012.



© M. Iyadh Labben

La Directrice générale, Irina Bokova et le Premier ministre tunisien, Hamadi Jebali pendant les célébrations de la Journée mondiale de la liberté de la presse à Tunis en mai 2012.

Le rapport indique également que « dans la plupart des cas, les journalistes s'intéressaient à des conflits locaux, à des affaires de corruption et autres activités illégales, et nombre des attaques ont été menées par des policiers, des agents de sécurité, des milices et des acteurs non étatiques, notamment des groupes mafieux ». Le document souligne le besoin pressant de mettre un terme à l'impunité pour de tels crimes, qui constituent l'ultime violation du droit à la liberté d'expression.

■ La première initiative inter-agences sur la sécurité des journalistes

La seconde Réunion inter-agences sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité s'est tenue à Vienne (Autriche) en novembre. Elle s'inscrit dans le cadre des efforts de la communauté internationale pour mettre fin à cette violence. La réunion, organisée par

l'UNESCO, a rassemblé des représentants de quinze organes des Nations Unies. Des représentants de plus de quarante ONG et OIG, des experts indépendants, des groupes de médias et des associations professionnelles y ont également assisté. Lors de sa session en mars, le Conseil du PIDC avait étudié un projet de Plan d'action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité. Ce fut l'aboutissement d'un processus débuté en 2010 à la demande du PIDC, c'est désormais la première initiative, à l'échelle du système des Nations Unies, à endiguer la violence contre les professionnels des médias en mobilisant toutes les agences des Nations Unies concernées. Le Plan a été approuvé par le Conseil des chefs de secrétariat des Nations Unies en avril 2012. Les organisations des Nations Unies participant à cette seconde Réunion inter-agences à Vienne ont discuté de la mise en œuvre de la stratégie du Plan d'action pour les deux années à venir. Cette stratégie, inclut des activités

internationales, régionales et nationales, et présente plus de 100 domaines de travail des différentes agences des Nations Unies et des groupes de la société civile pour garantir la sécurité des journalistes. Ces domaines de travail incluent l'aide au gouvernement en vue d'élaborer des lois et des mécanismes en faveur de la liberté d'expression et d'information ; le renforcement de la sécurité des journalistes en zones de conflit ; la dépenalisation de la diffamation ; et une meilleure protection pour les femmes journalistes en réponse à la fréquence croissante des cas de harcèlements sexuels et de viols. L'Iraq, le Népal, la République islamique du Pakistan et le Soudan du Sud ont été sélectionnés pour la première phase de mise en œuvre. Des travaux de préparation sont également en cours afin d'étendre cette mise en œuvre à l'Amérique latine. Pendant la réunion, les délégués de la société civile ont publié une déclaration saluant et approuvant le Plan, mais soulignant néanmoins que la clé du succès reposait sur le degré de coopération entre les États membres des Nations Unies.

■ La Journée mondiale de la liberté de la presse 2012

La principale célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse (JMLP) 2012 a eu lieu du 3 au 5 mai à Tunis (Tunisie), le berceau du mouvement du printemps arabe, par une conférence internationale sur le thème Les nouvelles voix : La liberté des médias a le pouvoir de transformer les sociétés. L'événement a été organisé par l'UNESCO et le gouvernement tunisien, avec le soutien de différentes ONG, OIG, le secteur privé et les médias.

Plus de 770 participants originaires de quatre-vingt-huit pays ont assisté à la conférence qui a été largement couverte par les médias tunisiens. Cette année un message conjoint du Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, et de la Directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova, a été publié à l'occasion de la JMLP. Il insistait sur le fait que la liberté d'expression sous-tend toutes les autres formes de libertés et constitue une base pour la dignité humaine. Le texte a également salué les grands changements que les médias avaient insufflés dans le monde arabe et il a demandé que les meurtres de journalistes à travers le monde ne soient pas oubliés ou qu'ils ne demeurent pas impunis. Eynulla Fatullayev, journaliste azerbaïdjanais et activiste pour les droits de l'homme, a été désigné lauréat du Prix mondial de la liberté de la presse UNESCO/Guillermo Cano 2012. M. Fatullayev, 35 ans,

est l'ancien rédacteur en chef et fondateur du populaire hebdomadaire indépendant en langue russe *Realny Azerbaijan* (L'Azerbaïdjan réel) et du quotidien en langue azérie *Gundalik Azarbaycan* (L'Azerbaïdjan au quotidien). Il a inlassablement et fermement plaidé pour la liberté de la presse et la liberté d'expression. Outre la célébration principale à Tunis, différents événements ont eu lieu dans plus de 100 pays dans le monde pour marquer la JMLP. Presque 6 000 articles dans la presse internationale étaient consacrés à la Journée, au prix UNESCO y afférent et à son lauréat. La JMLP 2012 a remporté un large succès, et a surpassé les événements de 2011 en termes d'impact dans les médias sociaux. Le sujet a donné lieu à de nombreuses discussions dans les médias sociaux de plusieurs pays d'Amérique latine particulièrement concernés par les meurtres de journalistes.



Des concepteurs d'affiches de Belgique (ci-dessus) et d'Algérie (ci-dessous) ont été les gagnants d'un concours de création en ligne organisé par l'UNESCO et eYeka en vue de préparer la Journée mondiale de la liberté de la presse 2012.



Affiche de la seconde Réunion inter-agences sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité co-organisée par l'UNESCO en 2012.





MTEGANI FM RADIO
91.9 MAKUNDUCHI
ZANZIBAR →

Les changements intervenus dans le monde arabe ont mis en évidence le pouvoir des aspirations aux droits lorsque celles-ci s'expriment à travers les médias – nouveaux ou anciens. De nouvelles voix puissantes se font entendre – en particulier chez les jeunes – qui étaient autrefois silencieuses.

Ban Ki-moon, Secrétaire général des Nations Unies, et Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO

■ La région arabe appelle à la consolidation de la presse libre dans le monde

Les célébrations de Tunis se sont achevées par l'adoption de la Déclaration de Carthage 2012. Dans ce texte, les délégués ont souligné les circonstances dans lesquelles la JMLP avait été célébrée cette année, en particulier dans la région arabe. « Il est important de consolider la culture, les droits et les pratiques journalistiques qui sont essentiels pour protéger les libertés si chèrement acquises », ont-ils déclaré, reflétant ainsi les inquiétudes exprimées tout au long de la conférence sur la fragilité de ces libertés. La Déclaration a appelé tous les intervenants à créer et à renforcer un environnement propice à médias libres, indépendants sur le plan éditorial et pluriels, notamment dans les pays en transition vers la démocratie. Tout en insistant sur l'importance pour les médias professionnels et les journalistes citoyens d'adopter une approche éthique dans leur travail, elle a également appelé les gouvernements à transformer les médias d'État et de gouvernement en médias de service public garantissant une totale

indépendance ; à promouvoir la diversité des médias ; et à créer les conditions requises de sécurité et de liberté pour les journalistes, les professionnels des médias et les travailleurs des médias sociaux. En outre, la Déclaration a appelé l'UNESCO à continuer de combattre l'impunité, notamment par la mise en œuvre du Plan d'action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité ; elle a également appelé les États membres à rendre compte des enquêtes menées en cas de violence à l'égard des professionnels des médias et de toute personne contribuant au journalisme d'intérêt public.

■ De nouveaux indicateurs sur l'égalité des genres dans les médias

Le Conseil du PIDC a examiné en profondeur la question de l'équilibre entre les genres dans les médias. Les participants ont discuté des nouveaux indicateurs sur l'égalité des genres dans les médias lancés en 2012, outil conçu pour stimuler l'égalité entre les genres et l'autonomisation des femmes dans et à travers les médias de toutes sortes, indépendamment de la technologie utilisée. Il a pour objectif de contrer le déséquilibre entre les femmes et les hommes travaillant dans les médias, ainsi que dans les reportages sur les femmes et les hommes. L'UNESCO a élaboré ce cadre global des indicateurs d'égalité des genres dans les médias en coopération avec la

Fédération internationale des journalistes et de nombreux autres partenaires. Ils font partie d'une série d'indicateurs actuellement développée à travers tous les secteurs de l'Organisation pour permettre une évaluation efficace des différents domaines du mandat de développement des médias de l'UNESCO. Dans ce contexte l'UNESCO s'associe aux principaux syndicats et associations de radiodiffuseurs et de médias écrits pour adapter et piloter les indicateurs d'égalité des genres dans les médias au sein de leurs organisations membres. Ces partenaires incluent l'African Union of Broadcasters, le Caribbean Broadcasting Union, l'Organización de Telecomunicaciones Iberoamericanas (OTI), l'Asia Pacific Broadcasting et la Conférence permanente de l'Audiovisuel Méditerranéen – Copeam.

Le Prix UNESCO/PIDC pour la communication rurale 2012

Les deux gagnants de l'édition 2012 du Prix UNESCO/PIDC pour la communication rurale sont deux organisations qui aident les communautés rurales à améliorer leur vie et participent au débat public, le Nepal Forum of Environmental Journalists et l'ONG kenyane Arid Lands Information Network. La cérémonie de remise du prix a eu lieu en mars au siège de l'UNESCO pendant la 28^e session du Conseil intergouvernemental du Programme international pour le développement de la communication (PIDC).

Correspondant de Radio Mteгани à Makunduchi (République-Unie de Tanzanie), l'une des stations de radio participant au projet de l'UNESCO Doter les radios locales de TIC. Cette photo a reçu le premier prix du concours de photos UNESCOMMUNITY : « l'UNESCO en action, 2012 ».

■ Renforcer les radios locales en Afrique subsaharienne

En avril, l'Organisation a lancé un ambitieux projet de renforcement des capacités s'adressant à de modestes stations de radio locales d'Afrique subsaharienne afin de les aider à utiliser les nouveaux médias et la téléphonie mobile pour améliorer leurs émissions. Axé sur les applications gratuites et d'accès libre, le projet aidera les radiodiffuseurs à améliorer leur contenu éditorial et leur façon d'interagir avec leurs auditeurs par le biais des technologies de l'information et de la communication (TIC). Certaines activités viseront à développer un usage innovant des téléphones portables basiques, afin que les auditeurs puissent réagir à l'actualité, participer à des sondages et envoyer des commentaires à diffuser. D'autres activités utiliseront des technologies innovantes pour aider les stations de radio à préparer des listes de lecture, à créer des plannings en ligne et à gérer les stations à distance. De nombreuses applications sont prévues pour fonctionner même lorsqu'elles sont hors-ligne, de manière à ce qu'on puisse les utiliser quand la connexion Internet est défaillante. Le projet est financé par l'Agence suédoise de coopération internationale pour le développement qui a donné 4,6 millions de dollars sur trois ans. Le projet concerne plus de trente stations de radio dans six pays différents, mais chacune d'entre elles constituera un cas unique pour développer de nouvelles façons de produire une radio locale. La mise en œuvre a débuté en République démocratique du Congo, au Lesotho, en Namibie, en Afrique du Sud, en République-Unie de Tanzanie et en Zambie. À la fin du projet, la qualité des programmes radiodiffusés aura augmenté et aura amélioré la vie des communautés concernées.



© UNESCO

■ Le journalisme dans un monde numérique

On estime que le nombre d'utilisateurs d'Internet atteignait deux milliards en 2011 et on recensait près de 156 millions de blogs publics, ce qui constitue une nouvelle forme de communication initiée par des « journalistes citoyens ». En outre, la divulgation massive par WikiLeaks de documents gouvernementaux classés confidentiels et sa collaboration initiale avec les médias traditionnels a modifié le paysage médiatique et a soulevé des questions cruciales pour le journalisme au même titre que le scandale de News of the World. Le Comité mondial pour la liberté de la presse, en coopération avec l'UNESCO, a organisé une conférence sur cette problématique les 16 et 17 février au siège de l'UNESCO, cette conférence a été coparrainée par l'Association mondiale des journaux et des éditeurs de presse (WAN-IFRA), le World Editors Forum et l'Institut international de presse. Il s'agit de la 2^e conférence de l'UNESCO à ce sujet. Des professionnels et des responsables de plusieurs médias parmi les plus importants,

Jeunes Syriens formés au journalisme citoyen et aux techniques de la radio. Une poussée dans les réseaux sociaux, les contenus générés par les internautes ainsi que le microblogage ont modifié le paysage médiatique et ont soulevé des questions essentielles pour le journalisme.

des universitaires, des experts du droit des médias et des représentants des organisations de défense de la liberté de la presse se sont intéressés à l'avenir du journalisme dans un environnement numérique. L'événement a rassemblé les rédacteurs en chef du *Monde*, du *New York Times*, du *Guardian*, de *Rue89*, des « journalistes citoyens » et des experts du droit international des médias. Les conférenciers ont souligné le besoin de conserver des normes de vérification, de continuer à veiller scrupuleusement à l'intérêt du public lorsqu'une information sensible est publiée, et de la nécessité de protéger les sources. L'autorégulation a été minutieusement examinée, en mettant l'accent sur le fait qu'en cas d'intervention de l'État, celle-ci devait s'appuyer sur des moyens judiciaires. Actuellement, dans quarante pays, des gouvernements ont mis en place

des mesures visant à restreindre l'accès à l'Internet. Les délégués ont mis l'accent sur les changements survenus dans les régimes juridiques à travers le monde, ainsi que sur les actions des organes « intermédiaires » tels que les moteurs de recherche, les hébergeurs de sites web et les réseaux sociaux en ligne. La relation complémentaire entre les citoyens contributeurs et les journalistes professionnels a été reconnue comme un facteur prépondérant de renforcement de la liberté de la presse et d'amélioration de la qualité du journalisme.

■ **L'éducation aux médias et à l'information pour les sociétés du savoir**

Entre l'Internet et les médias plus traditionnels, le public est exposé à un volume quotidien d'information sans précédent. Cependant pour réussir dans le monde de l'information et dans les sociétés du savoir d'aujourd'hui, il faut être à même d'obtenir et d'utiliser efficacement cette information. En outre, les médias, l'Internet et d'autres fournisseurs d'information jouent un rôle central dans le développement, la bonne gouvernance et les processus démocratiques. L'éducation aux médias et à l'information (EMI) devient donc un élément nécessaire dans la vie des populations au XXI^e siècle. Elle encourage la connaissance de nombreux médias, tels que les médias audio, écrits et vidéos, elle requiert également l'appropriation de compétences telles que l'utilisation des TIC, la compréhension interculturelle, et les facultés qui permettent de transformer l'information en savoir. Pour développer cette capacité de plus en plus importante, 120 participants – y compris des ministres de l'éducation, de hauts responsables politiques, et des experts dans ce domaine –

se sont réunis en juin à Moscou (Fédération de Russie) à la Conférence internationale sur le thème La maîtrise de l'information et des médias pour les sociétés du savoir. Organisée par l'UNESCO et le Programme Information pour tous (PIPT), cette conférence a ouvert un vaste dialogue sur les meilleures façons d'intégrer l'EMI dans toutes les salles de classes et de toucher tout particulièrement les jeunes citoyens et les groupes sociaux marginalisés. L'EMI est directement liée au mandat de l'UNESCO qui vise notamment à construire des sociétés du savoir inclusives faisant la promotion de médias libres indépendants et pluriels. En outre, l'EMI se révélera essentielle pour

atteindre les objectifs de l'Éducation pour tous (EPT), fixés par la communauté internationale (Dakar, Sénégal, 2000) et les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).



L'UNESCO et les médias sociaux

En 2012, l'UNESCO a utilisé les médias sociaux pour atteindre de nouvelles audiences et les faire participer au travail et au mandat de l'Organisation. L'année a comporté des initiatives telles que la première interview en podcast et via Skype. Pour la première fois, les personnes qui regardaient les webcasts de l'UNESCO pouvaient envoyer leurs questions en simultané via Twitter pendant des événements spéciaux. En outre, l'UNESCO a lancé une application mobile de partage de photos Instagram et sa toute première page Google+.

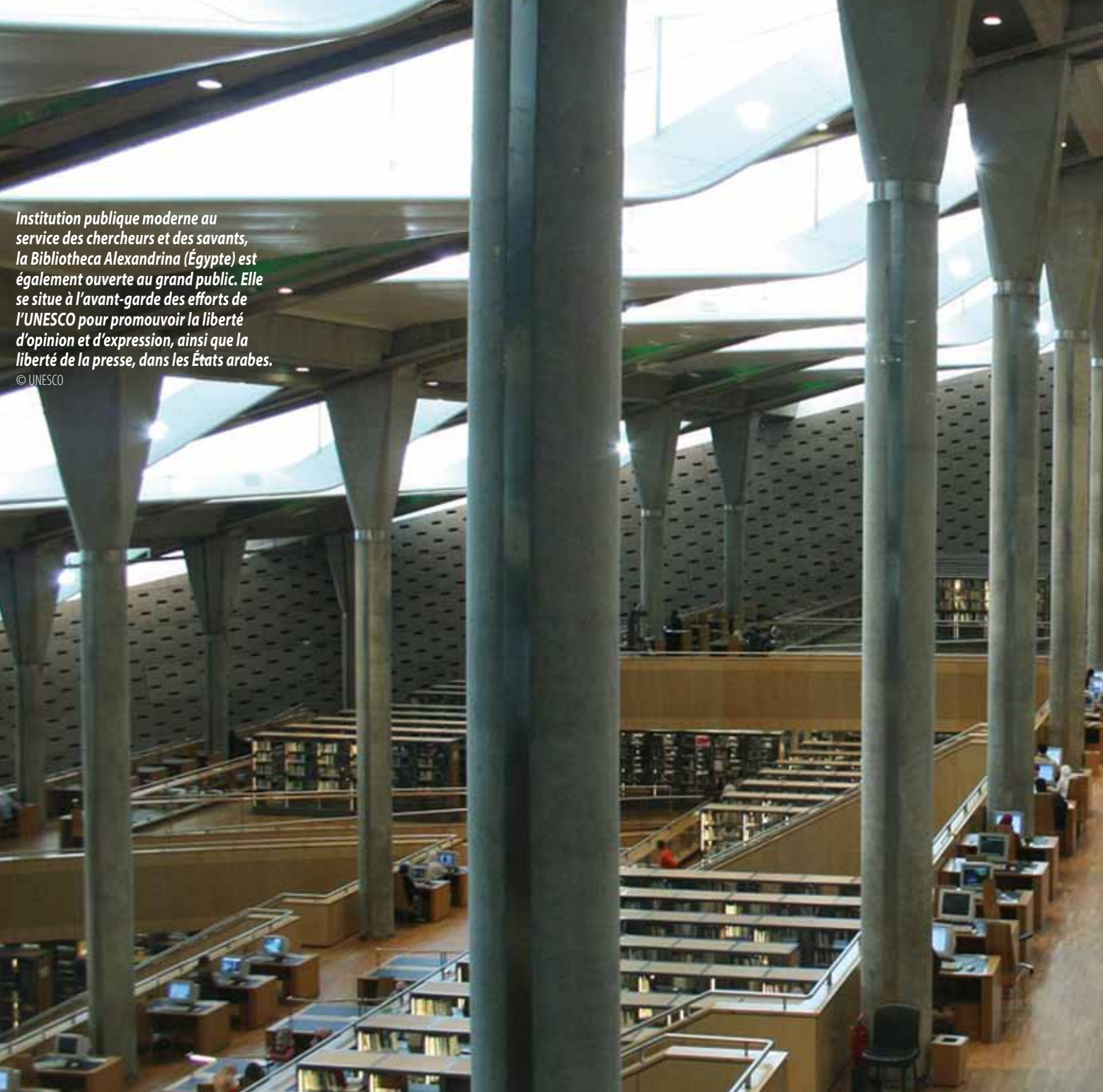
L'équipe des médias sociaux a ouvert un compte Facebook en espagnol qui s'est rapidement rempli d'articles. L'équipe s'est tout particulièrement intéressée au graphisme pour expliquer des problèmes complexes de manière visuelle. Très rapidement, elle a produit des pages web sur des problèmes particuliers, combinant des succès du terrain à des produits multimédias tels que des photos, des vidéos, des cartes participatives et des applications interactives.

Les meilleures performances de l'année en termes de tweets concernaient l'éducation, la Journée mondiale de la radio, la Journée mondiale de la poésie, le Journée internationale du jazz, la Journée mondiale de la diversité culturelle, le harcèlement homophobe, le rôle de l'UNESCO dans la découverte de la particule du boson de Higgs, la Journée mondiale de la philosophie et Malala Yousafzai, la jeune Pakistanaise qui se bat pour le droit à l'éducation. Mais la Journée mondiale pour la liberté de la presse a été la campagne en ligne la plus réussie. Elle a généré le nombre record de 80 000 conversations sur Twitter et plus de 235 000 visites sur la page Facebook de l'UNESCO consacrée à cette Journée.

L'accroissement des médias sociaux était surtout prometteur pour l'espagnol et l'arabe. L'UNESCO a terminé l'année 2012 avec les troisièmes comptes Google+ et Sina Weibo les plus forts du système des Nations Unies, de même l'Organisation a figuré parmi les trois premiers du classement pour ses comptes sur les médias sociaux en espagnol, en arabe, en français et en russe. Le nombre de nouveaux inscrits sur la chaîne YouTube de l'UNESCO a augmenté de 50 % au cours de l'année.

Institution publique moderne au service des chercheurs et des savants, la Bibliotheca Alexandrina (Égypte) est également ouverte au grand public. Elle se situe à l'avant-garde des efforts de l'UNESCO pour promouvoir la liberté d'opinion et d'expression, ainsi que la liberté de la presse, dans les États arabes.

© UNESCO



CHAPITRE 8

Construire les sociétés du savoir



Construire les sociétés du savoir

L'édification de sociétés du savoir est au cœur du mandat de l'UNESCO. Tout au long de 2012, l'Organisation s'est mobilisée pour soutenir et célébrer les organismes de radiodiffusion sur l'ensemble de la planète ; elle a publié un rapport sans précédent sur le déploiement du haut débit dans le monde ; et elle a établi des partenariats avec des acteurs de premier plan en vue de promouvoir l'accès universel à une éducation de qualité grâce aux ressources éducatives libres, à l'apprentissage mobile et à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication sous toutes leurs formes.

■ Journée mondiale de la radio : un signal fort

Capable de toucher 95% de la population de la planète, la radio est le média de masse le plus répandu dans le monde. En 2011, la Conférence générale de l'UNESCO a proclamé le 13 février Journée mondiale de la radio afin de célébrer le rôle de la radio comme vecteur favorisant l'éducation, la liberté d'expression et le débat public, et comme source d'informations vitales, par exemple lors d'une catastrophe naturelle.

L'UNESCO a créé pour l'occasion un site Web proposant des messages audio en plusieurs langues et des manuels à l'usage des radios communautaires afin d'encourager les radiodiffuseurs publics, privés et communautaires à célébrer la Journée. Le site

Web a également offert au public un accès aux archives sonores de l'UNESCO, lui permettant ainsi d'entendre les voix de grandes figures telles que Pablo Neruda, Jean-Paul Sartre, Jorge Luis Borges, André Malraux, Pablo Picasso, Charles de Gaulle, Youri Gagarine et Nelson Mandela.

Pour diffuser ces matériels, des partenariats stratégiques ont été établis avec des organismes de radiodiffusion internationaux, comme l'Union radiophonique et télévisuelle internationale, l'Union européenne de radio-télévision, l'Academia Española de la Radio, l'Association mondiale des radiodiffuseurs communautaires et l'Inter Press Service (IPS). L'UNESCO s'est également associée avec 257 stations de radio publiques du monde entier et a conclu des arrangements de collaboration avec la Radio des Nations Unies en vue de promouvoir la Journée. Se joignant à cette célébration, les bureaux hors siège de l'UNESCO, les commissions nationales pour l'UNESCO et les délégations permanentes ont relayé l'information à travers leurs réseaux.

Des activités communes et la production de huit spectacles radiophoniques dans les six langues officielles des Nations Unies, plus le portugais et le swahili ont été réalisées en partenariat avec la School of Oriental and African Studies (Université de Londres). Le succès de la Journée mondiale de la radio 2012 a dépassé toutes les attentes et jeté les bases pour la préparation des célébrations de 2013.

Création du Réseau de communication et d'information TOWNBOOK à Limon (Costa Rica). Des participantes de la côte caraïbe du Nicaragua apprennent à se servir d'une caméra pour produire et échanger des contenus locaux. Mention spéciale au premier concours de photos UNESCOCOMMUNITY : « L'UNESCO en action, 2012 »



© D.Zyashneva/M.Comales

© Julia Manzerova





Ces dernières années, antennes et paraboles ont poussé comme des champignons. Ici, elles ont pris possession des toits de Fez (Maroc), où l'UNESCO a célébré la première Journée mondiale de la radio en 2012. Si l'on peut regretter cette pollution visuelle, la radio est le média le plus répandu dans le monde et un vecteur qui favorise l'éducation, la liberté d'expression et le débat public.

Des élèves de l'école Luis Escobar Lara de Los Queñes, dans la commune de Romeral (Chili), font leurs premiers pas sur l'Internet.



© UNESCO/Maria Luisa Weston

■ Publication du Premier rapport mondial sur le haut débit

La Commission pour le développement numérique – établie par l'Union internationale des télécommunications (UIT) et l'UNESCO en réponse à l'appel lancé par le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, en vue d'une intensification des efforts des Nations Unies en faveur de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement – a rendu public son tout premier inventaire, pays par pays, du déploiement du haut débit sur l'ensemble du globe.

Intitulé *State of Broadband 2012. Achieving Digital Inclusion for All* (État du haut débit en 2012. Mettre le haut débit à la portée de tous), ce rapport évalue le maillage de la planète et relève les progrès accomplis dans la réalisation des quatre objectifs fixés par la Commission en 2011

afin de renforcer l'accessibilité économique et l'adoption du haut débit. Il présente un classement de plus de 170 pays du point de vue de l'accessibilité économique au haut débit, de la politique nationale dans ce domaine et du nombre d'individus et d'habitations connectés.

Le Secrétaire général de l'ONU a accueilli avec satisfaction la présentation du rapport à la sixième réunion de la Commission qui s'est tenue à New York le 24 septembre dernier, pendant la 67^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Le document révèle que le déploiement du haut débit s'accélère partout dans le monde, mais que les prix sont encore trop élevés. Malgré une forte croissance de la connexion des ménages à l'Internet au cours de l'année passée, proche de la cible fixée par la Commission en la matière, l'accès individuel à l'Internet demeure insuffisant.

S'appuyant sur la vaste base de données statistiques de l'UIT, le rapport, fruit d'une étroite collaboration entre les membres de la Commission, décrit ensuite diverses façons dont le haut débit améliore la vie quotidienne, en particulier des femmes, sur l'ensemble de la planète, dans les domaines de la santé, de

l'enseignement et de l'apprentissage à distance, en favorisant l'innovation et l'acquisition de compétences nouvelles. Il souligne en outre le besoin manifeste d'une impulsion politique propre à faciliter le déploiement du haut débit partout dans le monde.

■ Ressources éducatives libres : une révolution dans l'éducation

On appelle ressources éducatives libres (REL) tout type de matériel pédagogique qui est gratuitement disponible et accessible au public, soit parce qu'il est dans le domaine public, soit parce qu'il est diffusé sous licence libre. Les enseignants sont encouragés à utiliser, copier, adapter et partager à leur tour ces ressources libres en fonction de leurs besoins propres et de ceux de leurs élèves. Alors que l'enseignement de qualité est encore trop souvent considéré comme synonyme d'accès restreint, les REL peuvent aider à combattre cette situation et à offrir à tous une éducation de qualité.

Ainsi, les REL révolutionnent tranquillement l'enseignement supérieur. En accueillant en juin 2012 le Congrès mondial sur les ressources éducatives libres, l'UNESCO et le Commonwealth

Étude mondiale sur le respect de la vie privée sur l'Internet et la liberté d'expression

En novembre est parue l'*Étude mondiale sur le respect de la vie privée sur l'Internet et la liberté d'expression*. Lancé à l'occasion du Forum sur la gouvernance de l'Internet à Bakou (Azerbaïdjan), ce rapport pionnier rassemble des informations actualisées et souvent stupéfiantes sur les défis émergents qui rendent problématique la coexistence du droit à la liberté d'expression et du droit à la vie privée dans les pays tant développés qu'en développement.



Le multilinguisme sur l'Internet peut grandement favoriser la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et contribuer à l'édification de sociétés du savoir.

Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO



visant à explorer l'utilité de ces technologies pour les enseignants du Mexique, du Nigéria, de République islamique du Pakistan et du Sénégal.

Afin de finaliser les plans d'action des projets, l'UNESCO et Nokia ont organisé un atelier sur le thème Les technologies mobiles et la formation des enseignants, à Paris (France) les 29 et 30 mars.

Priorité à l'alphabétisation des filles et des femmes

Avec le soutien des États-Unis d'Amérique, l'UNESCO étudie les initiatives qui, tout autour du globe, visent à autonomiser les filles et les femmes par l'éducation grâce à des programmes d'apprentissage et d'information novateurs fondés sur la technologie mobile. L'objectif

Une écolière de 10 ans à Dhaka (Bangladesh). Les ressources éducatives libres contribuent à accroître la qualité de l'éducation dispensée aux élèves des pays en développement.

of Learning ont pris la tête du débat sur la manière d'accélérer le développement de ces ressources partout dans le monde, avec la participation et le soutien des gouvernements de la planète, des éducateurs, des ONG et d'universités aussi prestigieuses que l'Université d'Oxford et le Massachusetts Institute of Technology (MIT).

Plus de 330 participants ont examiné, enrichi et finalement signé la Déclaration de Paris sur les ressources éducatives libres 2012, qui appelle les gouvernements à soutenir l'élaboration et la diffusion des REL en promouvant les matériels éducatifs sous licence ouverte produits avec des fonds publics. L'UNESCO et les participants à ce Congrès ont défini pour les années à venir un nouveau paradigme de l'accessibilité pour tous, condition même de la survie dans un monde dont les connaissances sont aujourd'hui le moteur.

■ Mettre à profit les nouvelles technologies pour améliorer l'éducation dans le monde

Les enseignants ont beaucoup à gagner des technologies mobiles, dont l'énorme potentiel peut les aider à accéder à des matériels didactiques, à collaborer avec d'autres éducateurs et à participer à des échanges sur les approches pédagogiques. C'est ce qui a poussé l'UNESCO et Nokia à lancer quatre projets pilotes



© UNESCO-G. Akash



premier est la consolidation et l'amélioration des compétences en matière de lecture et d'écriture. Plusieurs ateliers régionaux de consultation d'experts ont été organisés en 2012, et un rapport comparatif mondial est en préparation. Le projet est conçu pour accompagner l'effort massif qu'il s'agit de consentir dans la « dernière ligne droite » avant 2015 pour réaliser les objectifs de l'Éducation pour tous (EPT).

Utilisation des TIC dans les systèmes éducatifs

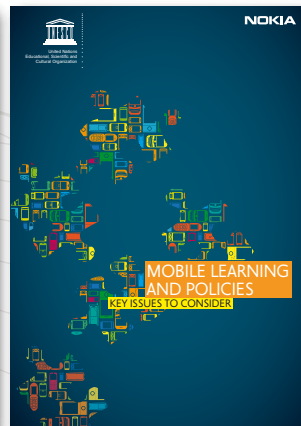
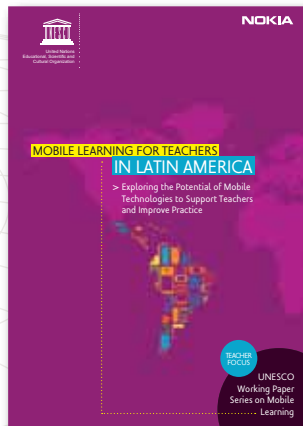
L'Institut de l'UNESCO pour l'application des technologies de l'information à l'éducation (ITIE), basé à Moscou, a continué de promouvoir les TIC en vue de la création de systèmes éducatifs efficaces, notamment dans le cadre d'une conférence organisée en novembre sur le thème Les TIC dans l'enseignement : pédagogie, ressources éducatives et assurance de qualité, qui a été précédée d'une réunion d'experts sur le projet UNESCO-ITIE Les TIC dans l'enseignement primaire.

Collection de l'UNESCO en ligne sur l'apprentissage mobile

L'UNESCO s'attache à mieux comprendre comment les dispositifs mobiles peuvent aider les apprenants, les enseignants et les systèmes éducatifs tout entiers, en particulier là où l'offre d'éducation est rare.

La collection de documents de travail de l'UNESCO sur l'apprentissage mobile publiée en ligne en 2012 examine ce type d'apprentissage sous l'angle du perfectionnement des enseignants, ainsi que de la formulation des politiques. Les documents présentent des exemples concrets : comment les technologies mobiles facilitent la formation des enseignants

Forum 2012 du Sommet mondial sur la société de l'information à Genève (Suisse).



Deux titres de la nouvelle collection de documents de l'UNESCO sur l'apprentissage mobile, publiés en ligne en 2012.

© UNESCO

dans les zones rurales du Mozambique, permettent de centrer l'apprentissage sur les élèves dans les écoles colombiennes, incitent les jeunes à lire de courtes histoires en Afrique du Sud, ou sont utilisées par les élèves du secondaire en Amérique du Nord pour étudier les écosystèmes. La série montre également comment les technologies mobiles permettent de relever les défis éducatifs dans différents contextes, compléter et enrichir l'enseignement scolaire, et rendre l'apprentissage plus accessible, plus équitable et mieux personnalisé.

Sommet mondial sur la société de l'information 2012

« Les téléphones cellulaires, les tablettes, les livres numériques et quoi d'autre ? » tel était le thème d'une session de travail sur l'apprentissage mobile animée par l'UNESCO au Forum 2012 du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) qui s'est tenu à Genève (Suisse) au mois de mai. La session a porté sur les opportunités et les défis de l'apprentissage mobile et en ligne pour les systèmes éducatifs classiques et pour les apprenants de différentes générations. Des présentations ont été faites sur les recherches de l'UNESCO concernant les politiques d'apprentissage mobile, sur les stratégies relatives aux manuels numériques en République de Corée et sur le rôle du

secteur privé dans le développement à plus grande échelle des initiatives en matière d'apprentissage mobile.

Le SMSI s'est donné pour but d'édifier une société de l'information inclusive et de relever les défis des technologies de l'information et de la communication (TIC). On appelle Forum du SMSI l'ensemble des événements organisés dans le cadre du suivi du Sommet.

En 2012 a été lancé un rapport de l'UNESCO intitulé *Opening New Avenues for Empowerment : ICTs to Access Information and Knowledge for Persons with Disabilities* (Ouvrir de nouvelles perspectives à l'autonomisation : les TIC, clé de l'accès à l'information et au savoir pour les personnes handicapées). À la lumière de cinq rapports régionaux commandés par l'UNESCO

Crowdsourcing et EPT

En 2012, l'UNESCO a lancé un appel à contribuer en ligne pour aider à la réalisation de l'Éducation pour tous (EPT). L'Organisation a fait équipe avec Nokia et la fondation Pearson pour recueillir des suggestions sur la manière de mettre la communication mobile au service de l'EPT, dans les domaines de l'alphabétisation, de la parité et de l'égalité entre les genres, et de l'éducation et de la protection de la petite enfance (EPPE). Le projet a été baptisé « Défi participatif à grande échelle en faveur de l'EPT ». Quantité d'idées originales ont été collectées par l'intermédiaire des médias sociaux et de messages courts envoyés par téléphone mobile. Les meilleures idées ont été récompensées par des prix.

en vue de déterminer comment les TIC servent à rendre l'information et le savoir accessibles aux personnes handicapées, ce document présente dix-huit recommandations concrètes de haut niveau sur les mesures à prendre et des études de cas consacrées aux bonnes pratiques observées tout autour du globe.

■ Les langues au cœur dessociétés du savoir

Protéger toutes les langues vivantes et traduire pour consolider la paix est l'une des plus anciennes initiatives menées par l'UNESCO. Plusieurs projets à long terme ont été marqués par des avancées majeures au cours de 2012.

Quatre-vingtième anniversaire de l'Index Translationum

L'Index Translationum – répertoire bibliographique international des traductions – est le programme le plus ancien de l'UNESCO. Créé en 1932 par l'Institut international de coopération intellectuelle et la Société des

Nations, puis adopté par l'UNESCO en 1948, il a célébré sa 80^e année d'existence en 2012. Pour marquer cet anniversaire, l'UNESCO et les Délégations permanentes de l'Allemagne, de la France, de la Pologne et du Royaume-Uni ont organisé un débat sur les applications pratiques et l'avenir de l'Index Translationum.

À travers cette publication, l'UNESCO met à la disposition du grand public un outil irremplaçable pour établir des compilations bibliographiques de traductions à l'échelle de la planète. L'Index Translationum est un exemple unique de coopération internationale au service de la traduction. Chaque année, les services bibliographiques ou les bibliothèques nationales des États membres participant au projet envoient à l'UNESCO les données bibliographiques d'ouvrages traduits appartenant à toutes les sphères du savoir.

Protection des langues en danger au Brésil

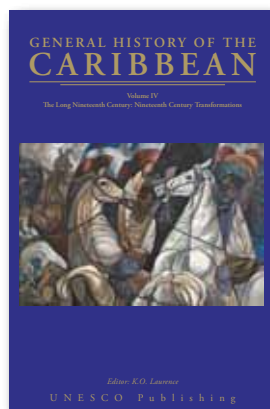
En 2009, l'UNESCO, la Fundação Nacional do Índio (FUNAI) et la Fundação Banco do Brasil ont lancé un projet à grande échelle visant à documenter les langues autochtones en péril et les cultures qui leur sont associées, principalement dans le bassin de l'Amazone. Rien qu'au Brésil, l'Atlas des langues en danger dans le monde publié par l'UNESCO recense quelque 190 langues menacées de disparition.

Le projet, qui sera achevé en 2015, est mené en coopération avec le Musée de l'Indien du Brésil – organisme scientifique de ce pays se consacrant aux cultures autochtones – et utilise des techniques à la pointe du progrès ainsi que la technologie numérique. À mi-parcours du projet, en 2012, treize langues autochtones fortement menacées avaient été étudiées et décrites, et 200 chercheurs autochtones formés aux méthodes et techniques de documentation des langues grâce



© J.C. Levinho

L'Histoire générale des Caraïbes est complète



Avec la publication du tome IV intitulé *The Long Nineteenth Century – Nineteenth Century Transformations* (Le long dix-neuvième siècle – Le siècle des transformations), la série en six volumes de l'Histoire des Caraïbes est désormais disponible dans sa totalité. (Œuvre de scientifiques de renom, parmi lesquels une majorité d'historiens originaires des Caraïbes, et fruit d'une longue collaboration avec l'éditeur Macmillan, le tome IV a été lancé à Kingston (Jamaïque) en novembre 2012.



Un chef du peuple Kayapo est interviewé dans le cadre du projet soutenu par l'UNESCO de formation de chercheurs autochtones pour la protection des langues en danger au Brésil.

à une série d'ateliers, dont la plupart avaient été organisés au sein même des communautés.

■ Journée mondiale de la langue arabe

À sa 190^e session, le Conseil exécutif de l'UNESCO a adopté une décision instituant la célébration le 18 décembre de la Journée mondiale de la langue arabe. Le Groupe des États arabes a organisé la première célébration en 2012 au siège de l'UNESCO. La Journée a été inaugurée par la Directrice générale, Irina Bokova, en la présence des ambassadeurs et délégués permanents auprès de l'UNESCO,

ainsi que de l'ancien Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, Boutros Boutros-Ghali, et du Directeur de l'ALECSO, Mohamed El Aziz Ben Achour.

Comme la Directrice générale l'a déclaré aux participants, « la Journée mondiale de la langue arabe est l'occasion de célébrer la langue de vingt-deux États membres de l'UNESCO, parlée par 422 millions de personnes dans le monde arabe et utilisée par plus d'un milliard et demi de musulmans. Célébrer la langue arabe, c'est également souligner l'immense contribution de ses écrivains, scientifiques et artistes à la culture universelle ».

Une page Web en arabe, anglais, espagnol, français et chinois a été réalisée à l'occasion de cette journée pour présenter les différents aspects de l'histoire et de la présence de la langue arabe à l'UNESCO. Une campagne spéciale a été lancée parallèlement dans les médias sociaux pour assurer à cette initiative un retentissement aussi large que possible.

En célébrant la langue arabe, l'UNESCO reconnaît l'immense contribution de ses écrivains, scientifiques et artistes à la culture universelle.

L'UNESCO et le multilinguisme

Face aux transformations qui représentent un défi pour notre monde et à l'émergence de sociétés plurielles, chaque langue est une clé pour mieux vivre ensemble, pour tisser des liens de solidarité et pour aider les autres à faire entendre leur voix. Tout au long de 2012, l'Organisation a mené plusieurs actions visant

à faciliter la diffusion de ses contenus dans un nombre aussi grand que possible de langues.

Plus de 60 accords de partenariat ont été signés en 2012 avec des éditeurs institutionnels et commerciaux en vue de la coproduction, de la traduction et de la diffusion des publications de l'UNESCO partout dans le monde. Des accords de coédition majeurs ont ainsi été signés avec des partenaires internationaux tels que l'UNICEF, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), HarperCollins, Cambridge University Press et DeAgostini Libri, ce qui a permis de publier un certain nombre d'ouvrages, puis de les faire traduire dans plusieurs autres langues et de les distribuer gratuitement ou de les proposer à la vente dans le monde entier. Citons les titres de la série YouthXChange UNESCO/PNUE, la deuxième édition de *The World's Heritage* (Le patrimoine du monde), et *The UNESCO World Heritage Atlas* (Atlas UNESCO du patrimoine mondial).

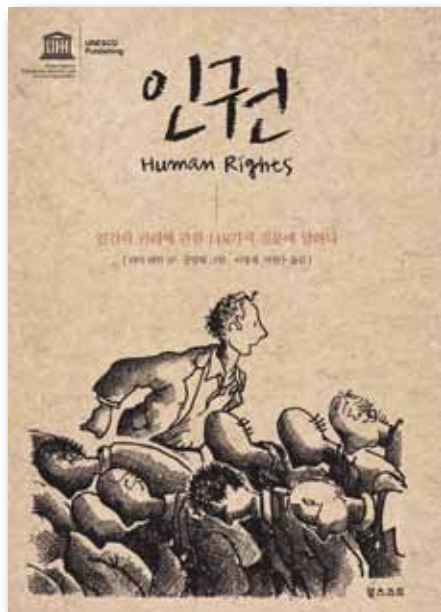
En outre, un nombre croissant d'accords de licence portant sur la traduction de publications de l'UNESCO ont été signés avec des partenaires de toutes les régions du monde, non seulement dans les six langues officielles, mais dans d'autres encore, comme le japonais, le coréen, l'azéri, le dzongkha, le macédonien, l'albanais et le tadjik. Parmi les publications de l'UNESCO les plus traduites dans le monde en 2012, citons *Managing Tourism at World Heritage Sites* (Gestion du tourisme sur les sites du patrimoine mondial), *Story-Based Inquiry : a Manual for Investigative Journalists* (Enquête-reportage –

Manuel à l'usage des journalistes d'investigation), et la sixième édition de *Droits de l'homme : questions et réponses*.

Une généreuse contribution offerte par l'Arabie saoudite dans le cadre d'un projet de quatre ans a également rendu possible en 2012 la traduction en langue arabe de publications stratégiques et de pages Web de l'UNESCO.

Même si la majorité des contenus Web de l'UNESCO sont disponibles principalement en anglais et en français, ils ont connu en 2012 une diffusion croissante dans les six langues officielles de l'Organisation, ainsi qu'en portugais et en vietnamien sur certains sous-portails. Google a référencé en 2012 plus de 5,68 millions de pages du portail unesco.org rédigées en plusieurs langues.

Toujours en 2012, de nouveaux articles destinés au grand public et disponibles dans les six langues officielles ont été publiés dans les médias sociaux, attirant un public plus nombreux sur le portail de l'Organisation comme sur ses espaces de communication dans les réseaux sociaux. Une très forte augmentation des connexions en 2012, et le lancement d'une nouvelle page Facebook en espagnol, ont aidé les contenus en langue espagnole à se hisser à la deuxième place en termes de consultations, après l'anglais. Dans l'ensemble, les articles traitant des langues et du multilinguisme figurent toujours parmi les contributions de l'UNESCO qui connaissent le plus franc succès dans les médias sociaux.





العق

العقل العلم



GERIE

AFGHANISTAN

DJIBOUTI
VICE-PRESIDENT

BELGIQUE
VICE-PRESIDENT

ARABIE SAOUDITE
VICE-PRESIDENT

DIRECTEUR GÉNÉRAL

UNESCO
www.unesco.org

PRESIDENTE

SECRETARE

CONSEILLER JURIDIQUE

PRESIDENTE
DE LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE

INDE
VICE-PRESIDENT

SLOVA
VICE-PR

Le Conseil exécutif de l'UNESCO rend hommage à l'écolière pakistanaise Malala Yousafzai, victime d'une tentative d'assassinat en rentrant de l'école, en octobre 2012.

de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura
Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры
منظمة الأمم المتحدة
للثقافة والعلم والتربية
联合国教育、
科学及文化组织

2012 en photos





1

2

① *Le Secrétaire général des Nations Unies Ban Ki-moon, en visite à l'UNESCO, s'est entretenu avec la Directrice générale, Irina Bokova et adressé au Conseil exécutif de l'Organisation en octobre.*

© UNESCO/L. Rukingamubiri

② *La Directrice générale Irina Bokova salue le nouveau Président élu du Mexique, Enrique Peña Nieto, en octobre.*

© UNESCO/L. Rukingamubiri

③ *Le Président de la République du Pérou, Ollanta Humala Tasso, et le nouvellement nommé Ambassadeur de bonne volonté Juan Diego Flórez, au siège de l'UNESCO en novembre.*

© UNESCO/L. Rukingamubiri

④ *Nommé Ambassadeur de bonne volonté, le chanteur ivoirien A'salfo se produit sur scène avec son groupe Magic System, au siège de l'UNESCO.*

© UNESCO/L. Rukingamubiri



3



4



5

⑤ *La Présidente de la République du Costa Rica, Laura Chinchilla Miranda, en visite à l'UNESCO en mars.* © UNESCO/L. Rukingamubiri



6

⑥ *La Directrice générale Irina Bokova, en visite officielle en Angola, a rencontré le Président de la République, José Eduardo dos Santos en avril.* © tous droits réservés



⑦ *La Directrice générale Irina Bokova a rencontré le Président du Togo, Faure Gnassingbé lors de sa visite officielle en juin.* © Gouvernement du Togo



7





① *Performance à l'UNESCO des Dancing Devils of Corpus Christi (République bolivarienne du Venezuela) suite à leur inscription sur la Liste du patrimoine culturel immatériel.*

© UNESCO/L. Rukingamubiri

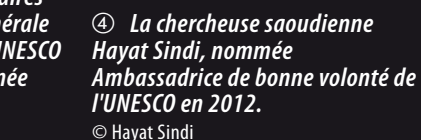


② *La Directrice générale Irina Bokova en visite officielle au Gabon en juin, s'est entretenue avec le Président du pays, Ali Bongo Ondimba.* © UNESCO



③ *Un groupe d'enfants, venus d'écoles primaires de la région parisienne, aide la Directrice générale Irina Bokova à enterrer deux « capsules de l'UNESCO pour les générations futures » lors de la Journée mondiale de la philosophie, le 21 novembre.*

© UNESCO/L. Rukingamubiri



④ *La chercheuse saoudienne Hayat Sindi, nommée Ambassadrice de bonne volonté de l'UNESCO en 2012.*

© Hayat Sindi



5

⑤ *Plácido Domingo et Son Altesse Sheikha Mozah Bint Nasser lors de la nomination du ténor comme Ambassadeur de bonne volonté de l'UNESCO.* © UNESCO/L. Rukingamubiri



6

⑥ *La chanteuse de jazz Dee Dee Bridgewater s'est produite sur scène au siège de l'UNESCO lors de la Journée internationale du Jazz, le 30 avril.* © UNESCO/L. Rukingamubiri



⑦ *La Directrice générale Irina Bokova reçoit le Président mauritanien, Mohamed Ould Abdel Aziz, au siège de l'UNESCO en décembre.*

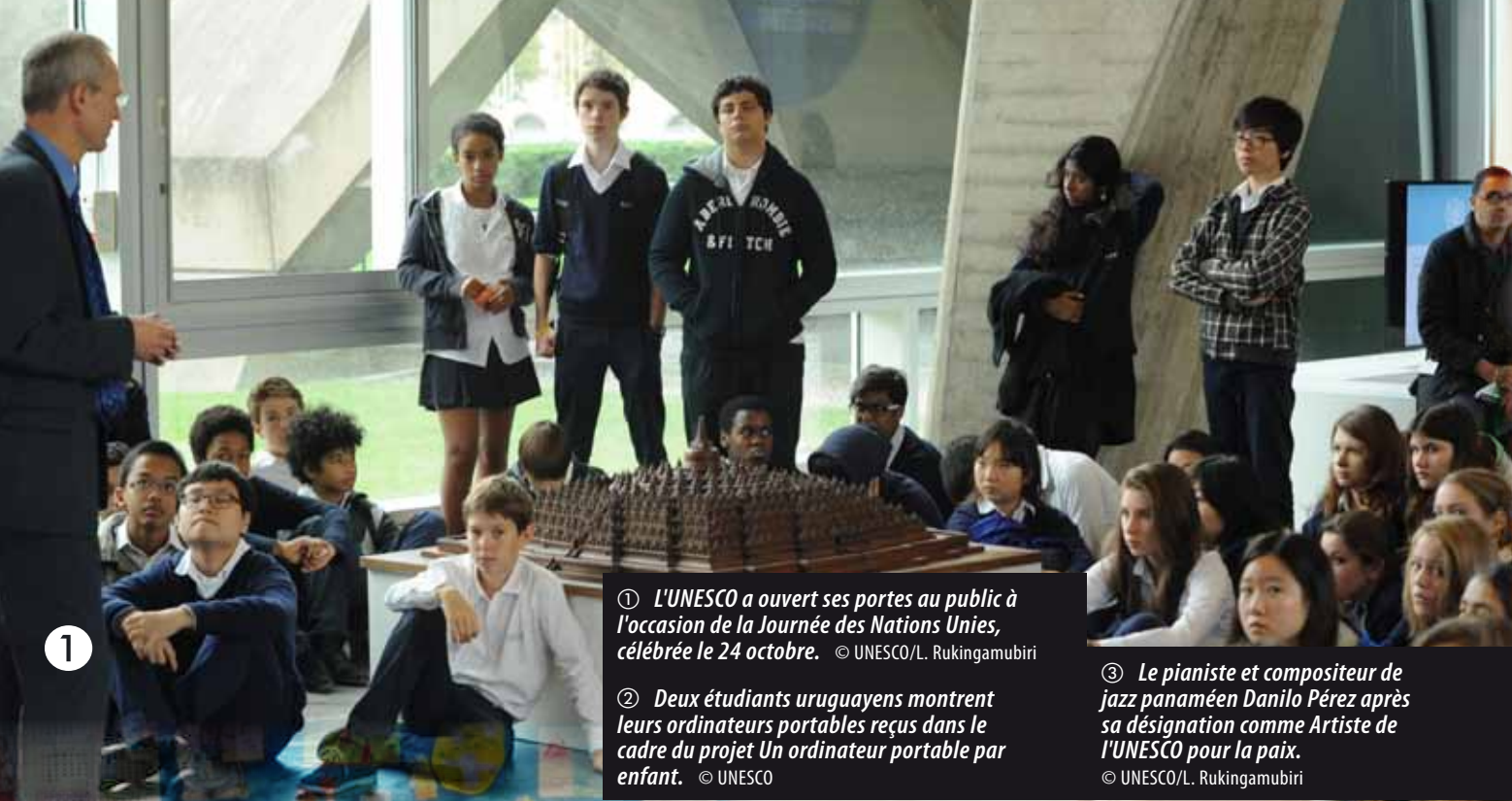
© UNESCO/L. Rukingamubiri

⑧ *La Directrice générale Irina Bokova a accueilli le Président de la République dominicaine, Leonel Fernández Reyna, et la première dame, Mme Margarita Cedeño de Fernández au siège de l'UNESCO en juillet.* © UNESCO/L. Rukingamubiri



7

8



1

① *L'UNESCO a ouvert ses portes au public à l'occasion de la Journée des Nations Unies, célébrée le 24 octobre.* © UNESCO/L. Rukingamubiri

② *Deux étudiants uruguayens montrent leurs ordinateurs portables reçus dans le cadre du projet Un ordinateur portable par enfant.* © UNESCO

③ *Le pianiste et compositeur de jazz panaméen Danilo Pérez après sa désignation comme Artiste de l'UNESCO pour la paix.* © UNESCO/L. Rukingamubiri



2

3



④ *La Directrice générale Irina Bokova a rencontré le Président de Côte d'Ivoire, Alassane Ouattara, en juin lors de sa visite officielle dans le pays.* © Ministère de l'Éducation

⑤ *La Directrice générale danse avec les populations locales sur l'île de Kinesserom du lac Tchad (Tchad) en avril.* © Jean Bosco Ki

⑥ *La bassiste de jazz et chanteuse américaine Esperanza Spalding à l'UNESCO lors du concert qui a ouvert les célébrations du 40^e anniversaire de la Convention du patrimoine mondial.* © UNESCO/L. Rukingamubiri





An aerial photograph of a traditional Japanese garden. A stone-lined stream flows through the center, surrounded by lush green pine trees and other vegetation. A stone lantern is visible in the lower right foreground. The scene is captured from a high angle, showing the intricate layout of the garden.

Annexes

**NO
N
N**

1. Rapport financier

État de la performance financière pour l'année se terminant le 31 décembre 2012

Les états financiers ont été établis en conformité avec les normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS).

Le montant total des produits pour l'année 2012 s'est élevé à 792,2 millions de dollars, soit une augmentation de 8 % par rapport à l'année précédente. Les contributions statutaires des États Membres ont constitué 45 % du total des produits (49 % en 2011), tandis que les contributions volontaires ont représenté 49 % (42 % en 2011), les 6 % restants étant issus d'autres sources.

Les contributions volontaires ont augmenté de 82,1 millions de dollars (soit une hausse de 27 %) pour atteindre 391 millions de dollars, en comparaison avec l'année précédente. Pour la première fois depuis de nombreuses années, l'Organisation a reçu plus de contributions de

nature volontaire que de contributions statutaires des États Membres au Programme ordinaire. Les contributions au Fonds d'urgence multi donateurs, un compte spécial mis en place afin de recevoir des contributions supplémentaires en vue de combler le déficit de financement jusqu'en 2013, se sont élevées à 68,2 millions de dollars.

Les contributions statutaires ont légèrement diminué pour atteindre 353 millions de dollars en raison des fluctuations de change de l'euro par rapport au dollar. Cependant, suite à la décision de deux États membres de suspendre leurs contributions statutaires, une provision de 79,4 millions de dollars (22,5 % des contributions statutaires) a été comptabilisée pour les contributions de l'année non payées par ces États membres, ramenant ainsi le revenu

à 273,6 millions de dollars. Le montant des contributions statutaires constitue au final 38 % du total des produits.

Les charges quant à elles ont diminué de 14 % (soit 131 millions de dollars) en comparaison avec l'année dernière, pour atteindre 807,1 millions de dollars. Toutes les catégories de dépense, à l'exception des contributions financières aux partenaires de projets, des bourses d'études et des subventions, ont diminué par rapport à l'année précédente. Le coût des prestations dues au personnel, ainsi que les charges de consultants, experts externes et les frais de mission ont diminué de 13 % (soit 63 millions de dollars) s'élevant ainsi à 425,5 millions de dollars. L'Organisation a dû geler des postes vacants, couper des missions de personnel et limiter l'embauche de personnel temporaire afin de pallier le déficit de financement.

Résumé de l'état de la situation financière

(non audité) – au 31 décembre 2012

	\$'000	31/12/2012	31/12/2011
ACTIFS	Actifs courants		
	Trésorerie et équivalents de trésor	89 289	114 289
	Placements à court terme	556 690	533 226
	Autres actifs courants	69 072	78 742
	Actifs non courants		
	Immobilisations corporelles	608 301	623 655
	Autres actifs non courants	4 244	4 250
	Total des actifs	1 327 596	1 354 162
PASSIF	Passifs courants		
	Paiements reçus par anticipation	93 772	117 431
	Autres passifs courants	111 832	129 326
	Passifs non courants		
	Prestations dues au personnel	825 027	796 055
	Autres passifs non courants	54 23	61 029
		Total des passifs	1 085 054
	Actif net	242 542	250 321
ACTIF NET/ SITUATION NETTE	Réserves et soldes des fonds	366 032	373 811
	Réserves d'ouverture IPSAS	-123 490	-123 490
	Total actif net/situation nette	242 542	250 321

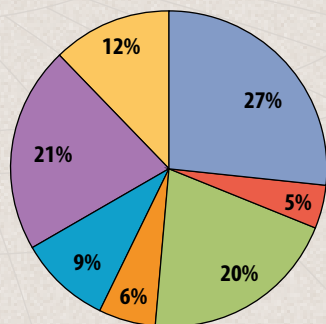
Résumé de l'état de la performance financière (non audité) – au 31 décembre 2012

	\$'000	31/12/2012	31/12/2011
PRODUITS	Contributions mises en recouvrement	352 970	356 474
	Contributions volontaires	391 038	308 947
	Autres produits	48 191	68 003
	Total des produits	792 199	733 424
CHARGES	Prestations dues au personnel	383 234	427 782
	Consultants, experts et missions	42 282	60 501
	Subventions et autres transferts	61 221	59 984
	Fournitures, consommables et coûts d'exploitation	61 988	77 208
	Services contractuels	132 911	165 122
	Autres charges	125 440	147 247
	Total des charges	807 076	937 844
	Déficit pour l'année	-14 877	-204 420

Les états financiers complets, accompagnés du rapport financier de la Directrice générale, seront publiés après l'audit

Financement du programme et en relations au programme, 2012

— en millions de dollars des États-Unis



Total : 513 millions \$

- Éducation : **138 \$**
- Général et autres : **109 \$**
- Sciences exactes et naturelles : **104 \$**
- Culture : **62 \$**
- Fonds d'urgence : **48 \$**
- Sciences sociales et humaines : **29 \$**
- Communication et information : **23 \$**

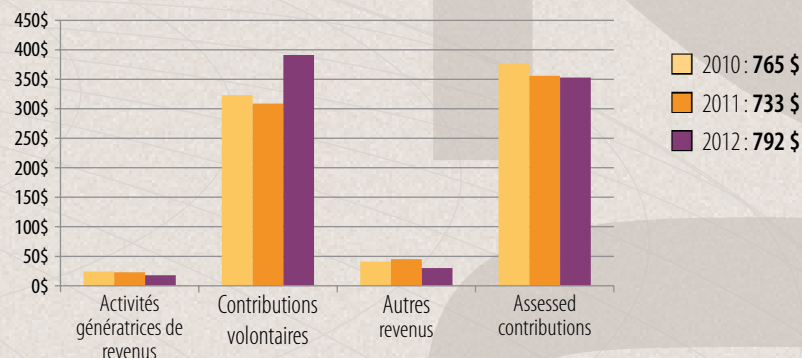
Le résultat financier consolidé montre un déficit de 14,9 millions de dollars pour l'année 2012 (le déficit de 2011 était de 204,4 millions de dollars). La diminution du déficit est attribuable à la baisse substantive des charges du programme régulier ainsi qu'au montant significatif de contributions extra-budgétaires reçues.

État de la situation financière au 31 décembre 2012

L'Organisation présente un actif net de 242,5 millions de dollars au 31 décembre 2012 (250,3 millions de dollars en 2011). La situation financière de l'Organisation par fonds reste positive à l'exception du programme ordinaire. Celui-ci

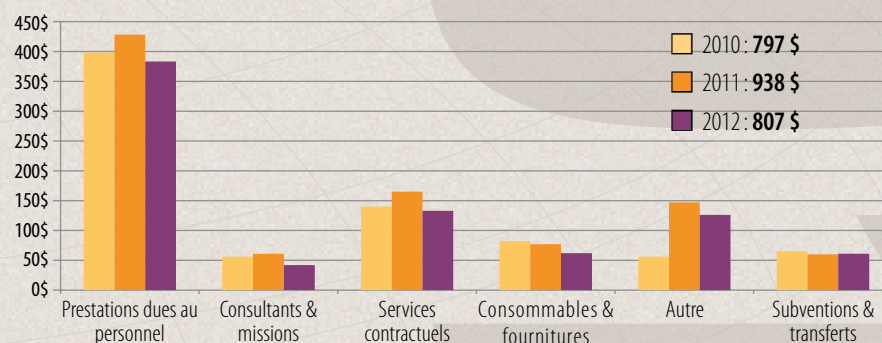
Revenus par source de financement, 2010–2012

— en millions de dollars des États-Unis



Charges par catégorie, 2010–2012

en millions de dollars des États-Unis



En ce qui concerne les opérations par secteur, le déficit du programme régulier est de 54,4 millions de dollars (comparé à un déficit de 123,2 millions en 2011). L'extra-budgétaire et les autres secteurs génèrent respectivement un excédent de 374 et 2,1 millions de dollars (comparés à des déficits de 78,7 millions et 2,5 millions en 2011).

10 plus gros donateurs pour les projets extrabudgétaires et les instituts, 2012

en milliers de dollars des États-Unis	
Brésil	43,705
Italie	40,310
Arabie saoudite	20,027
Japon	19,162
Pays-Bas	16,158
Suède	14,944
Organisation mondiale de la Santé/UNAIDS	10,806
Norvège	10,121
PNUD	10,072
Commission européenne	7,363

de 166.5 millions de dollars. Ces contributions impayées ont un sérieux impact sur l'exécution des programmes et l'atteinte des objectifs de l'Organisation.

Les avantages à long terme au personnel de 825 millions de dollars restent en grande partie non financés, et parmi eux, 94 % sont liés à l'assurance-

maladie après la cessation de service (ASHI) s'élevant à 777,2 millions de dollars. La Directrice générale soumettra une proposition de financement de l'ASHI au Conseil exécutif à sa 191^e Session.

La trésorerie et les placements à court terme de 646 millions de dollars constituent 90 % du total des actifs à court terme. Ce sont majoritairement

des fonds détenus par l'Organisation grâce aux ressources données par les donateurs au titre de l'exécution des programmes/projets. L'Organisation détient 4,6 millions de dollars en caisse issus du budget des programmes d'activité à la fin de l'année.

2. Contributions au Fonds d'urgence multidonateurs

Les États membres ci-dessous ont apporté de généreuses contributions au Fonds d'urgence multidonateurs. État au 31 décembre 2012.

<i>États membres</i>	<i>Contributions au fonds d'urgence reçues \$</i>
Algérie	6 640 100
Bénin	2 488
Belize	10 000
Tchad	1 012 277
Congo	3 063 077
Gabon	2 000 000
Islande	100 000
Indonésie	5 929 587
Kazakhstan	424 908
Maurice	20 000
Monaco	34 531
Namibie	50 000
Oman	2 000 000
Qatar (1)	20 000 000
Arabie saoudite	20 000 000
Timor-Leste	1 500 000
Turquie	5 000 000
Andorre, Chypre, Luxembourg, Monaco, Saint-Marin	16 386
Total	67 803 354

(1) Le don de 20 millions de dollars du Qatar au Fonds d'urgence provient du Bureau de Son Altesse Sheikha Mozah

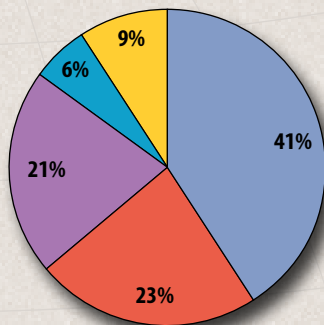
3. Bourses

262 bourses d'études et de voyages ont été accordées au titre de programmes ordinaires et extrabudgétaires, pour un total de \$3,750,593 :

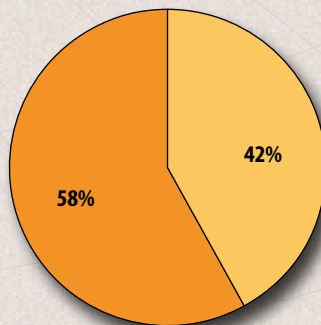
- 160 bourses au titre du budget régulier et du programme de bourses coparrainé (grâce au capital d'amorçage de l'UNESCO) ;
- 102 bourses au titre de projets extrabudgétaires (fonds en dépôt) : 78 bourses coparrainées L'Oréal-UNESCO pour des jeunes femmes se consacrant à l'étude des sciences de la vie ; 45 au titre du Programme de bourses UNESCO-Arabie saoudite ; and 20 au titre du Programme de bourses de recherche UNESCO-Programme Keizo Obuchi.

Répartition des bourses

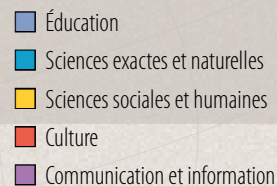
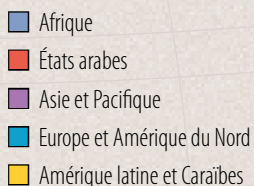
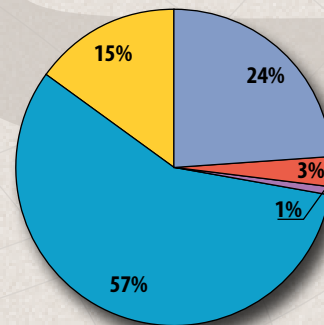
Par région



Par genre



Par domaine d'étude



4. Prix

Éducation

PRIX UNESCO/ROI HAMAD BIN ISA AL KHALIFA POUR L'UTILISATION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION DANS L'ÉDUCATION Le Projet Internet ABC (Allemagne), InfollutionZERO (République de Corée)

PRIX UNESCO/HAMDAN BIN RASHID AL-MAKTOUM RÉCOMPENSANT DES PRATIQUES ET DES PERFORMANCES EXEMPLAIRES POUR AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DES ENSEIGNANTS La Fondation Rato Bangala (Népal), le Schools Enrichment Centre de l'Institut africain des sciences mathématiques (Afrique du Sud), la Banco del Libro (République bolivarienne du Venezuela)

PRIX CONFUCIUS UNESCO D'ALPHABÉTISATION Département de l'éducation des adultes et de l'enseignement supérieur (Bhoutan), Fundación Transformemos (Colombie)

PRIX D'ALPHABÉTISATION UNESCO DU ROI SEJONG Direction du développement de l'éducation communautaire (Indonésie), Église pentecôtiste (Rwanda)

Sciences exactes et naturelles

PRIX L'ORÉAL-UNESCO POUR LES FEMMES DE SCIENCE

Lauréates : Jill Farrant (Afrique du Sud), Ingrid Scheffer (Australie), Frances Ashcroft (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), Susana López (Mexique), Bonnie Bassler (États-Unis d'Amérique)

Bourse spéciale internationale « ... sur les traces de Marie Curie » : Mounira Hmani-Aifa (Tunisie)

Boursières : Peggoty Mutai (Kenya), Gladys Kahaka (Namibie), Johannie Maria Spaan (Afrique du Sud), Aziza Hassan Kamel (Égypte), Dana Bazzoun (Liban), Emna Harigua (Tunisie), Sidrotun Naim (Indonésie), Zoë Hilton (Nouvelle-Zélande), Patricia Miang Lon Ng (Singapour), Naama Geva-Zatorsky (Israël), Elza Van Deel (Pays-Bas), Vita Majce (Slovénie), Kathrin Barboza Marquez (Bolivie), Giomar Helena Borrero-Pérez (Colombie), Dora Medina (Mexique)

PRIX INTERNATIONAL UNESCO-GUINÉE ÉQUATORIALE POUR LA RECHERCHE EN SCIENCES DE LA VIE

Maged Al-Sherbiny (Égypte), Felix Dapare Dakora, (Afrique du Sud), Rossana Arroyo (Mexique)

RÉCOMPENSE MAB POUR LES JEUNES SCIENTIFIQUES

A.D. Martial Kiki (Bénin), Rocio Hiraldo Lopez-Alonso (Sénégal), Nouran Mohamed Saeed (Égypte), Anoumou Kemavo (Togo), Nataliya Stryamets (Ukraine), Kabran Aristide Djane (Côte d'Ivoire), Purity Sabila Ajiningrum (Indonésie), Sathish Kumar V.M. (Inde), Fatou N'diaye (Sénégal), Guindo Zeïnabou Maïga (Mali), Alexandra Shatkovskaya (Fédération de Russie), Ancana Prathep (Thaïlande)

BOURSE MICHEL BATISSE EN MATIÈRE DE GESTION DE RÉSERVE DE BIOSPHERE Elizabeth Ines Taylor Jay (Colombie)

PRIX MERCOSUR DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE

Kathya Linette Mimbela Barrera (Pérou), Ivan Lavander Candido Ferreira (Brésil), Rafael Polidoro Alves Barbosa (Brésil), Claudio Javier Salomon (Argentine), Darío Leonardi (Argentine), Marcílio Sérgio Soares da Cunha Filho (Brésil), María Celina Lamas (Argentine), Lívia Cristina Lira de Sá Barreto (Brésil)

Sciences sociales et humaines

PRIX UNESCO/BILBAO POUR LA PROMOTION D'UNE CULTURE DES DROITS DE L'HOMME L'archevêque Desmond Tutu (Afrique du Sud)

PRIX UNESCO/JUAN BOSCH POUR LA PROMOTION DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES EN AMÉRIQUE LATINE ET DANS LES CARAÏBES Cerón Steevens (Colombie)

PRIX UNESCO/MADANJEET SINGH POUR LA PROMOTION DE LA TOLÉRANCE ET DE LA NON-VIOLENCE Daw Aung San Suu Kyi (Myanmar)

Culture

PRIX UNESCO/SHARJAH POUR LA CULTURE ARABE Elias Houry (Liban), João Baptista de Medeiros Vargens (Brésil)

Communication et information

PRIX UNESCO/PIDC POUR LA COMMUNICATION RURALE Le Nepal Forum of Environmental Journalists, l'ONG kenyane Arid Lands Information Network

PRIX MONDIAL DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE UNESCO/GUILLERMO CANO Eynulla Fatullayev (Azerbaïdjan)

5. Inscriptions sur la Liste du patrimoine mondial

Sites culturels

- BAHREÏN**
- Activités perlières, témoignage d'une économie insulaire
- BELGIQUE**
- Sites miniers majeurs de Wallonie
- BRÉSIL**
- Rio de Janeiro, paysages cariocas entre la montagne et la mer
- CANADA**
- Le Paysage de Grand-Pré
- CHINE**
- Site de Xanadu
- CÔTE D'IVOIRE**
- Ville historique de Grand-Bassam
- FRANCE**
- Bassin minier du Nord-Pas de Calais
- ALLEMAGNE**
- Opéra margravial de Bayreuth
- INDONÉSIE**
- Paysage culturel de la province de Bali : le système des subak en tant que manifestation de la philosophie du Tri Hita Karana
- IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D')**
- Masjed-e Jāme' d'Ispahan
 - Gonbad-e Qābus
- ISRAËL**
- Sites of Human Evolution at Mount Carmel : Sites de l'évolution humaine du mont Carmel : les grottes de Nahal Me'arot / Wadi el-Mughara
- MALAISIE**
- Patrimoine archéologique de la vallée de Lenggong
- MAROC**
- Rabat, capitale moderne et ville historique : un patrimoine en partage
- PALESTINE (TPO)**
- Lieu de naissance de Jésus : l'église de la Nativité et la route de pèlerinage, Bethléem
- PORTUGAL**
- Ville de garnison frontalière d'Elvas et ses fortifications
- SÉNÉGAL**
- Pays Bassari : paysages culturels Bassari, Peul et Bédik
- SLOVÉNIE, ESPAGNE**
- Patrimoine du mercure. Almadén et Idrija
- SUÈDE**
- Fermes décorées de Hälsingland
- TURQUIE**
- Site néolithique de Çatal Höyük

Sites naturels

- TCHAD**
- Lacs d'Ounianga
- CHINE**
- Site fossilifère de Chengjiang
- CONGO, RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE, CAMEROUN**
- Trinalational de la Sangha
- INDE**
- Ghâts occidentaux
- FÉDÉRATION DE RUSSIE**
- Parc naturel des colonnes de la Lena

Site mixte (à la fois culturel et naturel)

- PALAO**
- Lagon sud des îles Chelbacheb

6. Inscriptions sur la Liste du patrimoine culturel immatériel

Liste du patrimoine immatériel nécessitant une sauvegarde urgente

- BOTSWANA**
- Le savoir-faire de la poterie en terre cuite dans le district de Kgatleng au Botswana
- INDONÉSIE**
- Le noken, sac multifonctionnel noué ou tissé, artisanat du peuple de Papouasie
- KYRGYZSTAN**
- L'ala-kiyiz et le chirdak, l'art du tapis traditionnel kirghiz en feutre
- OUGANDA**
- Le bigwala, musique de trompes en Calebasse et danse du royaume du Busoga en Ouganda

Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité

- ALGÉRIE**
- Les rites et les savoir-faire artisanaux associés à la tradition du costume nuptial de Tlemcen

ARMÉNIE

- L'interprétation de l'épopée arménienne « Les enragés de Sassoun » ou « David de Sassoun »

AUTRICHE

- Schemenlaufen, le carnaval d'Imst, Autriche

AZERBAÏDJAN

- La facture et la pratique musicale du tar, instrument à cordes à long manche

BELGIQUE

- Les marches de l'Entre-Sambre-et-Meuse

BOLIVIE (ÉTAT PLURINATIONAL DE)

- L'Ichapekene Piesta, la plus grande fête de Saint Ignace de Moxos

BRÉSIL

- Le frevo, arts du spectacle du Carnaval de Recife

COLOMBIE

- Le festival de Saint François d'Assise, Quibdó

CROATIE

- La klapa, chant à plusieurs voix de Dalmatie, Croatie méridionale

ÉMIRATS ARABES UNIS – AUTRICHE – BELGIQUE – RÉPUBLIQUE TCHÈQUE – FRANCE – HONGRIE – RÉPUBLIQUE DE CORÉE – MONGOLIE – MAROC – QATAR – ARABIE SAOUDITE – ESPAGNE – RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE

- La fauconnerie, un patrimoine humain vivant

ÉMIRATS ARABES UNIS – OMAN

- Al-Taghrooda, poésie chantée traditionnelle des Bédouins dans les Émirats arabes unis et le Sultanat d'Oman

ÉQUATEUR

- Le tissage traditionnel du chapeau de paille toquilla équatorien

ESPAGNE

- La fête des patios de Cordoue

FRANCE

- Le fest-noz, rassemblement festif basé sur la pratique collective des danses traditionnelles de Bretagne

HONGRIE

- L'art populaire des Matyo, la broderie d'une communauté traditionnelle

INDE

- Le chant bouddhique du Ladakh : récitation de textes sacrés bouddhiques dans la région transhimalayenne du Ladakh, Jammu-et-Cachemire, Inde

IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D')

- Les rituels Qālišuyān de Mašhad-e Ardehāl à Kāšān

ITALIE

- Le savoir-faire traditionnel du violon à Crémone

JAPON

- Le Nachi no Dengaku, art religieux du spectacle pratiqué lors de la « fête du feu de Nachi »

MALI – BURKINA FASO – CÔTE D'IVOIRE

- Les pratiques et expressions culturelles liées au balafon des communautés Sénoufo du Mali, du Burkina Faso et de Côte d'Ivoire

MAROC

- Le festival des cerises de Sefrou

OMAN

- Al'azi, élégie, marche processionnelle et poésie

RÉPUBLIQUE DE CORÉE

- L'Arirang, chant lyrique traditionnel en République de Corée

ROUMANIE

- Le savoir-faire de la céramique traditionnelle de Horezu

TURQUIE

- Les festivités du Mesir Macunu

VENEZUELA (RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU)

- Les diables danseurs de Corpus Christi du Venezuela

VIET NAM

- Le culte des rois Hùng à Phú Thọ

Programmes, projets et activités visant à la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel considérés comme reflétant le mieux les principes et les objectifs de la Convention

CHINE

- La stratégie de formation des futures générations de marionnettistes du Fujian

MEXIQUE

- Xtaxkgakget Magkxatlawana : le Centre des arts autochtones et sa contribution à la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel du peuple totonaque de Veracruz, Mexique

7. Nouveaux géoparcs soutenus par l'UNESCO

FRANCE Bauges

CHINE Sanqingshan

FRANCE Chablais

HONGRIE Bakony-Balaton

INDONÉSIE Batur

ESPAGNE Catalunya Central

8. Condamnations de meurtres de journalistes

AFGHANISTAN

- Sadim Khan Bhadrzai

BAHRÉÏN

- Ahmed Ismael Hassan AlSamadi

BANGLADESH

- Jamal Uddin
- Sagar Sarwar
- Mehrun Runi

BRÉSIL

- Eduardo Carvalho
- Valério Luiz de Oliveira
- Décio Sá
- Mario Randolpho Marques Lopes
- Paulo Roberto Cardoso Rodrigues

CAMBODGE

- Hang Serei Oudom

COLOMBIE

- Guillermo Quiroz Delgado
- Argemiro Cárdenas Agudelo

ÉRYTHRÉE

- Dawit Habtemichael
- Mattewos Habteab
- Wedi Itay

FRANCE

- Rémi Ochlik
- Gilles Jacquier

HONDURAS

- José Noel Canales Lagos
- Adonis Felipe Bueso Gutiérrez
- Alfredo Villatoro
- Eric Martínez Ávila
- Noel Alexander Valladares

INDE

- Chaitali Santra
- Rajesh Mishra
- Chandrika Rai

INDONÉSIE

- Leiron Kogoya

IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D')

- Sattar Beheshti

IRAQ

- Samir Al-Sheikh Ali
- Ghazwan Anas
- Kamiran Salaheddin

JAPON

- Mika Yamamoto

LIBAN

- Ali Shaaban

MEXIQUE

- Adrián Silva Moreno
- Víctor Manuel Báez Chino
- Marco Antonio Ávila García
- Gabriel Hüge
- Guillermo Luna Varela
- Esteban Rodríguez
- Regina Martínez

NÉPAL

- Yadav Poudel

NIGÉRIA

- Enenche Akogwu
- Nansok Sallah

PALESTINE (TPO)

- Mahmoud Al-Komi
- Hossam Salameh Mohammed
- Abu Eish

PAKISTAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DU)

- Saqib Khan
- Rehmatullah Abid
- Mushtaq Khand
- Abdul Khaliq
- Abdul Qadir Hajizai
- Abdul Razaq Gul
- Aurengzeb Tunio
- Tariq Kamal
- Murtaza Razvi
- Mukarram Khan Aatif

PHILIPPINES

- Eddie Jesus Apostol
- Nestor Libaton
- Aldion Layao
- Christopher Guarin

FÉDÉRATION DE RUSSIE

- Kazbek Gekkiyev

SOMALIE

- Warsame Shire Awale
- Mohammed Mohamud Tuuryare
- Ahmed Farah Ilyas
- Ahmed Abdulahi Farah
- Abdirahman Mohamed Ali
- Hassan Youssouf Absuge
- Liban Ali Nur
- Abdisatar Daher Sabriye
- Abdirahman Yasin Ali
- Zakariye Mohamed Mohamud Moallim
- Mohamud Ali Keyre
- Abdi Jaylani Malaq
- Ahmed Addow Anshur
- Farhan James Abdulle

- Mahad Salad Adan
- Ali Ahmed Abdi
- Abukar Hassan Mohamoud
- Hassan Osman Abdi

SOUDAN DU SUD

- Isaiah Diing Abraham Chan Awol

RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE

- Haidar al-Sumudi
- Naji Asaad
- Bassel Tawfiq Youssef
- Hozan Abdel Halim Mahmoud
- Mohammad Al-Zaher
- Abed Khalil
- Mohammed Al-Khalid
- Abdullah Hassan Kaake
- Mustafa Kerman
- Mohammed al-Ashram
- Maya Nasser

- Abdelkarim Al-Oqda
- Musaab Mohamed Said Al-Odaallah
- Suhaib Dib
- Mohamed Hamdo Hallaq
- Samer Khalil Al-Sataleh
- Ghias Khaled Al-Hmouria
- Omar Al-Ghantawi
- Ahmed Hamada
- Khaled Al-Bakir
- Ahmed Al Assam
- Bassel Al Shahade
- Ammar Mohamed Zado
- Lawrence Fahmy Al-Naimi
- Ahmed Adnan Al-Ashlaq
- Abdul Ghani Kaakeh
- Alaa al-Din Hassan al-Douri
- Khaled Mahmoud Kabbisho
- Sameer Shalab al-Sham

- Ahmed Abdollah Fakhriyeh
- Jawan Mohammed Qatna
- Anas al-Tarsha
- Rami al-Sayed
- Mazhar Tayyara
- Shoukri Ahmed Ratib Abu Bourghoul

TANZANIE (RÉPUBLIQUE-UNIE DE)

- Daudi Mwangosi

THAÏLANDE

- Wisut Tangwitthayaporn

OUGANDA

- Amon Thembo Wa'Mupaghasya

ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD

- Naseem Intriri
- Walid Bledi

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

- Marie Colvin

9. Ratifications de conventions adoptées sous l'égide de l'UNESCO

Convention internationale contre le dopage dans le sport 2005

ISRAËL 26/01/2012 *Adhésion*

COSTA RICA 27/02/2012 *Ratification*

TADJIKISTAN 30/03/2012 *Adhésion*

LESOTHO 31/07/2012 *Adhésion*

RÉPUBLIQUE

DOMINICAINE 06/09/2012 *Adhésion*

Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles 2005

INDONÉSIE 12/01/2012 *Adhésion*

ANGOLA 07/02/2012 *Adhésion*

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

11/05/2012 *Ratification*

ÉMIRATS ARABES UNIS 06/06/2012 *Adhésion*

RWANDA 16/07/2012 *Ratification*

SWAZILAND 30/10/2012 *Acceptation*

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel 2003

BÉNIN 17/04/2012 *Ratification*

PAYS-BAS 15/05/2012 *Acceptation*

CONGO 16/07/2012 *Ratification*

EL SALVADOR 13/09/2012 *Ratification*

CAMEROUN 09/10/2012 *Ratification*

SWAZILAND 30/10/2012 *Acceptation*

Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel 1972

SINGAPOUR 19/06/2012 *Acceptation*

Convention pour la protection des producteurs de phonogrammes contre la reproduction non autorisée de leurs phonogrammes 1971

TADJIKISTAN 16/11/2012 *Adhésion*

Convention relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitats de la sauvagine 1971

BHOUTAN 07/05/2012 *Adhésion*

GRENADE 22/05/2012 *Adhésion*

ANDORRE 23/07/2012 *Ratification*

Convention concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels 1970

PALESTINE (TPO) 22/03/2012 *Ratification*

SWAZILAND 30/10/2012 *Acceptation*

Protocole instituant une Commission de conciliation et de bons offices chargée de rechercher la solution des différends qui naîtraient entre Etats parties à la Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement 1962

TOGO 03/04/2012 *Ratification*

Convention internationale sur la protection des artistes interprètes ou exécutants, des producteurs de phonogrammes et des organismes de radiodiffusion 1961

KAZAKHSTAN 30/03/2012 *Adhésion*

Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement 1960

TOGO 03/04/2012 *Ratification*

MONACO 28/08/2012 *Acceptation*

BURKINA FASO 04/09/2012 *Ratification*

Convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé, avec règlement d'exécution 1954

PALESTINE (TPO) 22/03/2012 *Adhésion*

BÉNIN 17/04/2012 *Adhésion*

10. Délégués permanents ayant présenté leurs lettres de créances

Afrique

GAMBIE S. E. M. Ousman Badjie, Ambassadeur de la République de Gambie en France, *Délégué permanent (18/09/12)*

ZAMBIE S. E. M. Solomon Jason Mbuzi, Ambassadeur, *Délégué permanent (04/10/12)*

SEYCHELLES S. E. M. Bernard Shamlaye, Ambassadeur de la République des Seychelles en France, *Délégué permanent (20/11/12)*

États arabes

PALESTINE (TPO) S. E. M. Elias Sanbar, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, *Délégué permanent (23/01/12)*

MAROC S. E. Mme Zohour Alaoui, Ambassadrice, *Déléguée permanent (26/01/12)*

ÉGYPTE S. E. M. Mohamed Sameh AMR, Ambassadeur, *Délégué permanent (16/04/12)*

Asie et Pacifique

CHINE S. E. M. Shaozhong You, Ambassadeur, *Délégué permanent (06/01/12)*

MALAISIE H. E. M. Mohd Zulkifli Bin Mohammed, Ambassadeur, *Délégué permanent (07/02/12)*

VANUATU S. E. M. Roy Mickey Joy, Ambassadeur de la République de Vanuatu auprès de l'Union européenne et la Belgique, *Délégué permanent (19/07/12)*

RÉPUBLIQUE DE CORÉE S. E. M. Lee Sang Jin, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, *Délégué permanent (19/09/12)*

BANGLADESH S. E. M. Shahidul Islam, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Bangladesh en France, *Délégué permanent (04/10/12)*

NOUVELLE-ZÉLANDE S. E. Mme Susannah Gordon, *Déléguée permanent (11/10/12)*

ÎLES SALOMON S. E. M. Jean-Paul Carteron, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, *Délégué permanent (29/10/12)*

THAÏLANDE S. E. M. Somsakdi Suriyawongse, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Royaume de Thaïlande en France, *Délégué permanent (29/10/12)*

Europe et Amérique du Nord

CHYPRE S. E. M. Marios Lyssiotis, Ambassadeur, *Délégué permanent (23/01/12)*

IRLANDE S. E. M. Michael Forbes, Ambassadeur, *Délégué permanent (25/01/12)*

CANADA S. E. M. Jean-Pierre Blackburn, Ambassadeur, *Délégué permanent (08/02/12)*

PORTUGAL S. E. M. Francisco Manuel Seixas Da Costa, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Portugal en France, *Délégué permanent* (29/02/12)

ESPAGNE S. E. M. Juan Manuel de Barandica y Luxan, Ambassadeur, *Délégué permanent* (09/07/12)

ALLEMAGNE S. E. M. Michael Worbs, Ambassadeur, *Délégué permanent* (07/09/12)

LUXEMBOURG S. E. M. Paul Dühr, Ambassadeur, *Délégué permanent* (04/10/12)

LITUANIE S. E. M. Arunas Gelunas, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, *Délégué permanent* (03/12/12)

Amérique latine et Caraïbes

BARBADE S. E. M. Samuel Chandler, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la Barbade en France, Belgique et Union européenne, *Délégué permanent* (10/02/12)

GRENADE S. E. Dr Hamza B. Alkholi, Ambassadeur, *Délégué permanent* (06/03/12)

CHILI S. E. M. Guillermo Echenique, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Chili en France, *Délégué permanent* (12/06/12)

PANAMA S. E. M. Flavio Mendez, Ambassadeur, *Délégué permanent* (12/06/12)

TRINITÉ-ET-TOBAGO S. E. Therese Baptiste-Cornelis, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, *Déléguée permanent* (02/07/12)

JAMAÏQUE S. E. Mme Vilma Kathleen Mc Nish, Ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire de la Jamaïque en Belgique, *Déléguée permanent* (09/07/12)

PÉROU S. E. M. José Manuel Rodriguez Cuadros, Ambassadeur, *Délégué permanent* (11/09/12)

PARAGUAY S. E. Julia Velilla Laconich, Ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire, *Déléguée permanent* (15/11/12)

Organisations internationales

UNION EUROPÉENNE S. E. Mme Maria Francesca Spatolisano, Ambassadrice, *Représentante permanente* (18/01/12)

11. Nominations de personnalités éminentes

Ambassadeurs de bonne volonté de l'UNESCO

GENSHITSU SEN
Japon 05/03/12

SUNNY VARKEY
Inde 26/04/12

ALEXANDRA OCHIROVA
Fédération de Russie 04/06/12

SALIF TRAORÉ (A'SALFO)
Côte d'Ivoire 06/09/12

HAYAT SINDI
Arabie saoudite 01/10/12

NASSER D. KHALILI
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord 16/10/12

JUAN DIEGO FLOREZ
Pérou 16/11/12

PLÁCIDO DOMINGO
Espagne 21/11/12

METIN ARDITI
Suisse 18/12/12

Artistes de l'UNESCO pour la Paix

GUILA CLARA KESSOUS
France 17/01/12

SARAH BRIGHTMAN
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord 08/02/12

ALI MAHDI NOURI
Soudan 30/10/12

DANILO PÉREZ
Panama 20/11/12

Envoyés spéciaux de l'UNESCO

SAMUEL PISAR
États-Unis d'Amérique 27/01/12

Champion de l'UNESCO pour le sport

ÓSCAR WASHINGTON TABÁREZ
Uruguay 30/01/12